PCAET 2024-2030

Plan Climat Air Energie Territorial Pays Vesoul-Val de Saône

Programmes d'actions

Version du 22 janvier 2025 adoptée

Avec le soutien de :

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

ENGAGEMENT DU PVVS **4**

I. PROGRAMME D'ACTIONS DU PAYS VESOUL-VAL DE SAÔNE **5**

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS **62**

I. PROGRAMME D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT **63**

II. PROGRAMME D'ACTIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE SAÔNE **84**

III. PROGRAMME D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DU VAL DE SAÔNE **116**

IV. PROGRAMME D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COMBES **145**

V. PROGRAMME D'ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VESOUL **177**

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES **235**

I. PROGRAMME D'ACTIONS DE L'ADERA **236**

II. PROGRAMME D'ACTIONS DU CPIE **247**

III. PROGRAMME D'ACTIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE **255**

IV. PROGRAMME D'ACTIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES **281**

V. PROGRAMME D'ACTIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DÉPARTEMENT (SIED) **290**

VI. PROGRAMME D'ACTIONS DU SYNDICAT DE TRANSFERT, D'ELIMINATION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS (SYTEVOM) **302**

VII. PROGRAMME D'ACTIONS DE GRDF **311**

SUIVI DU PCAET **316**

I. LE SUIVI DU PLAN CLIMAT **317**

1. Mise en œuvre d'une gouvernance partagée 317
2. Evaluation à mi-parcours 317
3. Réalisation du bilan à final 317

II. LES INDICATEURS **318**

III. OUTILS ET INSTANCES DE SUIVI **318**

IV. RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES PLANS D'ACTION **319**

1. Programme d'action du Pays Vesoul Val de Saône 319
2. Programme d'action de la Communauté de Communes du Triangle Vert 320
3. Programme d'action de la Communauté de Communes Terres de Saône 321
4. Programme d'action de la Communauté de Communes Des Hauts Val de Saône 323
5. Programme d'action de la Communauté de Communes Des Combes 325
6. Programme d'action de la Communauté d'Agglomération de Vesoul 326
7. Programme d'action de l'ADERA 329
8. Programme d'action du CPIE 329
9. Programme d'action de la Chambre d'Agriculture 329
10. Programme d'action des Communes Forestières (COFOR) 330
11. Programme d'action du Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED) 330
12. Programme d'action du SYSTEVOM 330
13. Programme d'action de GRDF 330

PCAET 2024-2030

Engagement du PVVS

I. Programme d'actions du Pays Vesoul-Val de Saône

Le Pays Vesoul-Val de Saône intervient sur un territoire regroupant 5 intercommunalités du département de la Haute-Saône, soit un total de 176 communes et une population d'environ 73 000 habitants.

Le Pays s'est lancé, depuis 2012, dans la mise en œuvre d'actions de lutte contre le dérèglement climatique à travers deux PCAET « volontaires » 2015-2018 et 2020-2025, avec intégration du volet « Air » en 2019.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose la réalisation d'un PCAET pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants : sur le Pays, seule la Communauté d'Agglomération de Vesoul est concernée par cette obligation.

Pour des raisons de mutualisation de moyens et d'ingénierie ainsi que pour offrir une vision plus large et plus complète, le Pays s'est engagé début 2022 dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial réglementaire pour le compte de ses 5 EPCI membres.

Dans cette démarche, le Pays poursuit et renforce son programme d'actions, composé essentiellement d'opérations d'information, de sensibilisation et de coordination.

Exemple d'actions réalisées et poursuivies :

- *Balades thermographiques : soirée d'information sur la rénovation énergétique.*

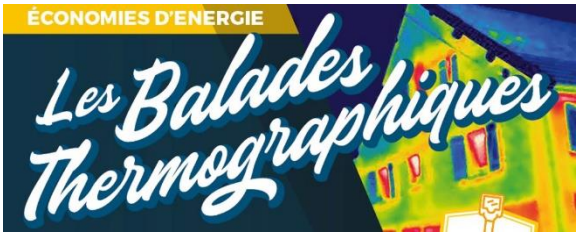

- *Programme Écopousse (ex.Watty) : sensibiliser les enfants à la transition écologique (eau, déchets, énergies…).*

Le récapitulatif des actions portées par le Pays est le suivant :

N° de l'action	Axe	Objectif	Descriptif
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Communiquer sur les données quantitatives et qualitatives de l'eau afin de responsabiliser tous les usagers
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibiliser à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels de la biodiversité associée ainsi que de la ressource en eau dans le SCoT
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Recensement des friches sur le territoire du Pays Vesoul – Val de Saône
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux moyens	Sensibiliser à l'alimentation saine et de proximité
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	Valorisation et développement du cadastre solaire
2.4.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.4 - L'éolien développé respectueusement et pleinement accepté	*Cf. fiche action de l'objectif T.2*
3.2.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.2 - L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique	Valorisation des actions des conseillers du réseau de la transition écologique et économique (RT2E), notamment organisation de retours d'expériences sur les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
3.3.3	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Promotion des actions de la FDC 70 en faveur du bocage et des paysages
3.4.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.4 - Une vulnérabilité du territoire maîtrisée dans un contexte d'incertitude climatique	Recenser les DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), obligatoires pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur puis communiquer sur les risques majeurs, les actions de prévention et les bons réflexes à adopter par les habitants
T1.1	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T1 - Une population mobilisée pour l'avenir de son territoire	Poursuivre la dynamique Club Climat
T2.1	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T2 - Une gouvernance territoriale orchestrant le développement des EnR	Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER)
T3.1	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Organiser un forum Santé-Environnement

T3.2	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Sensibilisation à l'aide de l'outil « Fresque »
T3.3	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Accompagner et mettre en lien les acteurs
T3.4	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Organiser des évènements « retours d'expérience » à propos d'opérations liées aux transitions écologique et énergétique
T3.5	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Sensibiliser le grand public aux enjeux des transitions écologiques et énergétiques à travers un spectacle
T3.6	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Sensibiliser aux économies d'énergie (mémo écogestes, programme Écopousse, mallette pédagogique « explorer l'électricité », Défi à énergie positive)
T3.7	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Promotion des actions dans le cadre du PCAET (lettre d'info, site internet, stand climat…)

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.2 « Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et montée en compétence des acteurs du territoire sur les enjeux de la transition
Partenaires	Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA70) Direction Départementale des Territoires (DDT 70) Rés'O BFC > réseau des gestionnaires de milieux aquatiques (RGMA) Région BFC, ARS, OFB, etc.
Financeurs	LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul – Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Afin d'accompagner les élus locaux dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau, où il est parfois difficile de trouver les bonnes informations rapidement, le Pays propose l'élaboration d'un **guide synthétique** (GEMAPI, eau potable, captages, forages, etc.) avec notamment description, points importants, devoirs de l'élu, et contacts, complété par un **espace ressources** en ligne plus détaillé sur le site internet du Pays par exemple. De plus, le Pays pourra : ➔ Promouvoir la **chaîne YouTube** du Réseaux Rivières « **EAUTV**, des élus et des rivières » et les journées d'échanges techniques (JET) organisées par le Rés'O BFC ➔ Organiser une **exposition itinérante** de la maquette de la Fédération de Pêche sur le fonctionnement d'un bassin versant et milieux humides ➔ Encourager les structures ayant la compétence AEP à **améliorer les connaissances** sur l'état de la ressource en eau en préservant et renforçant les dispositifs existants de surveillance quantitative dans les aquifères et les cours d'eau, en veillant à la comparabilité des mesures dans le temps o *Ex : inciter à l'installation de piézomètres*

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.2 « Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles »		
	○ *Ex : inciter/aider au recensement des petits forages existants, réservoirs abandonnés…*	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Point de vigilance :</u> ➔ Travail de bibliographie et contact des structures compétentes afin de ne pas faire doublon, synthétiser ce qui existe <u>Lien avec d'autres dispositifs :</u> ➔ (Atelier des Territoires (AdT) axe D : Reconquête du réseau hydraulique) <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réalisation d'un guide synthétique et création d'un espace ressources dématérialisé Organisation d'une exposition itinérante maquette bassin versant 3 publications « relais » par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de publications « relais » (Eau TV, JET, piézomètres…)	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS Éventuelle prestation conception graphique du guide synthétique Location et transport de la maquette bassin versant	
Planning	2023 à 2030 : publications « relais » 2024 : guide synthétique 2025 : exposition itinérante + promotion du guide	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.2 « Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles »	
Intitulé de l'action proposée	**Communiquer sur les données quantitatives et qualitatives de l'eau afin de responsabiliser tous les usagers**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Aujourd'hui, la facilité d'accès à l'eau au robinet ne permet plus de se rendre compte de sa consommation puisque l'aspect quantitatif n'est plus palpable comme autrefois dans le puits de l'habitation ou du village par exemple où le niveau était visible. De plus, l'aspect qualitatif de l'eau lié aux activités humaines est également difficilement décelable comme les résidus de pesticides et autres polluants. Cette « déconnexion » n'incite pas à la sobriété ni à la préservation des milieux naturels. L'objectif est donc de communiquer sur les données quantitatives et qualitatives de l'eau afin de responsabiliser tous les usagers.
Partenaires	Syndicats d'eau potable, EPCI, communes, ARS, Agence de l'Eau RMC, etc.
Financeurs	Agence de l'eau RMC, CRBFC, LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants mais aussi élus et acteurs
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul – Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.2 « Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles »		
Descriptif de mise en œuvre	Dans un premier temps, une expérimentation peut être menée sur un EPCI puis être déclinée et adaptée au reste du PVVS. Les différentes étapes sont : ➔ Travailler avec les mairies et syndicats d'eau potable pour mettre à disposition, de manière locale, vulgarisée et ludique les consommations d'eau (ex : infographies). Utiliser plusieurs canaux de communication afin de toucher largement les usagers (réseaux sociaux, bulletin d'info municipal, Panneau Pocket, facture d'eau, etc.) ➔ Communiquer sur l'aspect quantitatif de la ressource en eau. Par exemple, relayer les infographies « #Météodesnappes » de la Préfecture 70 et en créer d'autres à une échelle plus locale lorsque cela est possible (ex : existence et passage sur les interconnexions comme à Noroy-le-Bourg lorsque la source communale ne suffit plus le réseau du Breuchin prend le relais) ➔ Communiquer sur l'aspect qualitatif de la ressource en eau (ex : vulgarisation des mesures de l'ARS comme la cartographie interactive réalisée par UFC-Que Choisir + explications des différents paramètres analysés) ➔ Organiser des conférences *Ex : Charlène Descollonges, Ingénieure hydrologue, Auteure & Conférencière engagée sur les thématiques de l'eau et du changement climatique, Co-fondatrice de l'association Pour une Hydrologie Régénérative*	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Atelier des Territoires (AdT) axe D : Reconquête du réseau hydraulique <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Expérimentation sur 1 EPCI avec l'ensemble des syndicats d'eau impliqués Organisation d'une conférence par an 40 participants par conférence	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de syndicats impliqués par rapport au nombre total de syndicats de l'EPCI Nombre de communications sur l'aspect quantitatif de l'eau Nombre de communications sur l'aspect qualitatif de l'eau Nombre de conférences organisées Nombre de participants par conférence	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.2 « Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles »	
Budget prévisionnel	Ingénierie et ressources internes PVVS Prestation pour une conférence : ➔ Personne peu expérimentée : 1 000 à 3 000 € ➔ Personne expérimentée : 3 000 € et 6 000 € ➔ Personne médiatisée : 7 000 € et 15 000 € Communication
Planning	2024 à 2030

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.3 « En route vers des mobilités durables et mutualisés »	
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	En milieu rural, la dispersion de l'habitat, la localisation des activités économiques et le manque de transports en commun poussent à une utilisation massive de la voiture individuelle qui n'est plus tenable aujourd'hui tant pour le climat, la qualité de l'air que le pouvoir d'achat des habitants.
Partenaires	Région Bourgogne-Franche-Comté Département de la Haute-Saône Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) EPCI et prestataires du transport Pays des 7 rivières, Pays Graylois, Pays des Vosges Saônoises SNCF Association Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Electrique (BFC ME) Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) Association cyclotouristes vésuliens
Financeurs	ADEME, Région BFC, LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public, élus, entreprises et leurs salariés, etc.
Action engagée ou nouvelle	Engagée (en partie)
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Dans ce cadre, le Pays souhaite : • **Promouvoir les services de mobilité du territoire auprès du grand public et des élus → réalisation d'une plaquette mobilité** Il s'agit de faire connaître le service MOBIGO de la Région et de faciliter la mise en réseau des utilisateurs en s'appuyant sur les EPCI comme relais. Le format envisagé pour la plaquette mobilité est un numéro spécial de la lettre d'information PCAET, dédié à ce sujet. Sa diffusion étant à déterminer (numérique, impression, canaux de communication, etc.). • **Développer la pratique du covoiturage en mettant en place un défi mobilité** L'objectif est d'organiser, durant la semaine de la mobilité européenne par exemple, une action spécifique auprès des

entreprises et administrations du territoire pour inciter les salariés à pratiquer le covoiturage.
Une vigilance sera portée sur l'utilisation des outils existants comme la plateforme MOBIGO, afin que les nouvelles pratiques expérimentées durant le défi perdurent. Ce projet rentre dans la stratégie du programme LEADER 2023-2027 notamment le volet coopération, ce qui permettrait de le réaliser à l'échelle de plusieurs territoires.

- **Encourager la réouverture de la gare de Jussey**
  Il s'agit d'une action de Lobbying auprès de la SNCF de manière à rétablir l'usage du train pour des mobilités du quotidien à travers la réouverture de cette ancienne gare.

D'autres opérations pourront également être mises en œuvre ou renouvelées telles que :

- ➔ Sensibiliser à l'écoconduite et promouvoir sa pratique
  Réalisation 2021 : formation à l'écoconduite sur simulateur dans le cadre des 4èmes rencontres de la mobilité électrique au Parc Expo de Vesoul

- ➔ Sensibilisation à l'utilisation du vélo et sensibilisation des automobilistes
  Étudier la possibilité de se greffer à des évènements comme la bourse aux vélos organisée chaque printemps au Parc Expo de Vesoul par l'association Les cyclotouristes vésuliens

- ➔ Inciter la pratique des pédibus et vélo-bus

- ➔ Inciter les collectivités à acquérir des véhicules utilisant l'électricité, le gaz naturel et l'hydrogène

- ➔ Accompagner une entreprise motivée afin d'analyser puis optimiser les déplacements des salariés (covoiturage, ajustement des horaires de travail, etc.)

Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	
	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ PCAET volontaire ➔ Programme LEADER <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Organisation d'un forum Santé-Environnement » ➔ « Sensibiliser à l'aide de l'outil "Fresque" »

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.3 « En route vers des mobilités durables et mutualisés »		
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 plaquette de communication mobilité à maintenir à jour diffusée le plus largement possible 2 défis covoiturage d'ici 2030 1 journée de sensibilisation à l'écoconduite sur simulateur 1 journée de sensibilisation à la conduite en voies partagées (cyclistes et automobilistes) : bonnes pratiques, vigilances, etc. Accompagnement d'une entreprise	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Parution de la plaquette / lettre d'information PCAET « Promotion des services de mobilité du Pays » Déroulement du défi covoiturage et nombre de participants Nombre d'actions de sensibilisation réalisées (écoconduite, vélo, pédi/vélo-bus, véhicules durables…)	
Budget prévisionnel	Plaquette mobilité : ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Éventuelles dépenses de conception, impression, communication : 3 000 € Défi covoiturage : ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ 18 500 € pour une participation d'environ 20 structures (dont 15 000 € de prestation d'animation, 3 000 € de frais de communication et 500 € de frais de restauration) 1 journée de sensibilisation à l'écoconduite sur simulateur : 2 500 € Accompagnement d'une entreprise : ingénierie interne PVVS	
Planning	Défi covoiturage : 2 défis d'ici 2030 (/!\ compter environ 1 an de préparation avant le défi) Plaquette Mobilité : 2024 Journées de sensibilisation : dates selon évènements existants (fête de l'environnement, bourse aux vélos, rencontres de la mobilité électrique…)	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels, de la biodiversité associée, de la ressource en eau ainsi que les enjeux liés à l'énergie dans le SCoT**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Traduction des enjeux milieux naturels, biodiversité, ressource en eau, sobriété foncière (ex : friches) et développement des énergies renouvelables dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT - s'accorder sur la rédaction et proposer des prescriptions et recommandations
Partenaires	État (DDT, DREAL…), structures gemapiennes (EPCI, syndicats et comités de rivière…), syndicats d'eau potable, CEN FC, CA 70, CD 70, CRBFC, AERMC, etc.
Financeurs	Autofinancement PVVS
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Maires Élus en charge de l'urbanisme
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle (en cours)
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e) de mission SCoT au PVVS Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Organisation de réunions avec les acteurs concernés, plusieurs groupes de travail thématiques sont envisagés : • Trames Verte, Bleue, Turquoise et Noire (corridors et réservoirs comme les milieux humides) • Ressource en eau & assainissement • Sobriété foncière & développement des énergies renouvelables Organisation d'une réunion de présentation aux élus afin qu'ils valident les recommandations et prescriptions proposées par les groupes de travail
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PVVS <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) »

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »		
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Mise à jour du DOO 3 réunions de travail organisées (1 par thématique) 1 réunion de présentation/validation	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Mise à jour du DOO Nombre de réunions organisées	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS	
Planning	3e/4e trimestres 2023 : réunions thématiques avec les acteurs 2024 : rédaction des recommandations et éventuelles prescriptions 2024/2025 : réunion de présentation / validation auprès des élus locaux	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Recensement des friches sur le territoire du Pays Vesoul - Val de Saône**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	La reconversion de friches urbaines représente un potentiel considérable à l'heure de la frugalité foncière instaurée par la Loi Grenelle 2 (juillet 2010) et dernièrement la loi climat et résilience (août 2021). La rénovation d'une friche peut s'envisager à travers les projets à l'échelle locale et à travers une vision stratégique d'aménagement. Les deux approches sont porteuses de nombreuses conséquences positives pour les collectivités et les habitants et s'inscrivent dans un objectif de durabilité. Dans ce contexte, en Haute-Saône et dans d'autres territoires, des démarches sont engagées sur l'identification des friches, à des stades plus ou moins avancés. En effet, la seule base de données existante nommée CASIAS (ex-BASIAS, créé par le BRGM) est en effet insatisfaisante, loin d'être exhaustive et présentant des erreurs d'actualisation : elle ne s'intéresse qu'aux anciens sites industriels pollués ou potentiellement pollués (suspicion non vérifiée). Il est particulièrement intéressant que les territoires et au premier rang desquels les Pays, travaillent le sujet des friches. En effet, au-delà de l'enjeu supérieur qu'il constitue, ces structures disposent d'une ingénierie et de la légitimité du fait de porter un SCoT. Pour la DDT, il semble intéressant de profiter de la dynamique actuelle et des habitudes de travail en inter-SCoT pour engager les Pays vers une forme d'harmonisation de la donnée qui permettrait à tous une capitalisation et ainsi aboutir à un outil opérationnel pour les différentes strates de collectivités : EPCI, centralités… qui pourraient alors s'engager dans la réalisation de travaux de reconversion de friches.
Partenaires	Mission confiée à l'Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté (AUDAB) Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône (DDT 70)
Financeurs	État/Fonds Vert, autofinancement PVVS
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Outil destiné aux collectivités (EPCI, communes…)
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e) de mission SCoT au PVVS Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »	
Descriptif de mise en œuvre	L'AUDAB propose une méthodologie et un outil d'identification des friches en vue de travailler avec les services de l'État et les Pays. A l'échelle du PVVS, le périmètre du recensement couvre les 5 EPCI du territoire et se décline en 3 phases, sur une durée de 3 ans. Objectif général : Assister les documents de planification territoriale dans la connaissance de leur territoire. Objectif phases 1 et 2 : Alimenter le rapport des collectivités relatif à l'artificialisation des sols. Objectif phase 3 : Mettre à disposition des opérateurs publics ou privés le potentiel d'aménagement des friches. 1) <u>Phase 1 - Stratégie et prospection</u> Vise à clarifier les besoins du Pays tout en créant un consensus pour une méthode destinée à être partagée. Le type de friches urbaines devant faire l'objet d'une attention particulière devra être redéfinit (ex : logements vacants, friches industrielles…). 2) <u>Phase 2 - Référencement</u> Quantifie et géolocalise les friches urbaines via des outils SIG (Systèmes d'Informations Géographiques). Pour cela la méthode prévoit d'interroger au cas par cas à l'échelle la plus fine possible (EPCI, communes…). Au terme de cette phase, la base de données pourra alimenter les SIG des collectivités mais également le portail « Cartofriche » du CEREMA. 3) <u>Phase 3 - Evaluation</u> Répond à un besoin pré-opérationnel de reconversion des friches. Sur la base des retours d'enquêtes et d'un travail d'analyse spatiale, les friches référencées pourront être qualifiées et hiérarchisées selon leurs meilleurs atouts : potentiel d'attractivité (niveau de risques, enclavement, accessibilité, droit des sols…), potentiel de mutabilité foncière (nature des propriétaires, délais de vacance, taux d'inoccupation), et potentiel de reconversion possible (habitat, activités économiques, énergies renouvelables ou renaturation). La plus-value de cette troisième phase doit aussi être pédagogique et pourra être menée sur une dizaine de friches sur le Pays. La thématique des risques naturels (inondations, mouvement de terrain, RGA...) devra aussi être prise en compte dans le cadre du recensement notamment afin que le changement de destination des parcelles actuellement en friches, n'augmente pas la vulnérabilité des biens et des personnes à l'aval.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ Action de la Chambre d'Agriculture « Valorisation des friches bâties agricoles » ➔ « Valorisation et développement du cadastre solaire » <u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Programme Petites Villes de Demain sur les communes de Scey-sur-Saône, Jussey, Port-sur-Saône et Faverney ➔ Atelier des Territoires (AdT), axe C : régénération des sols artificialisés

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »		
	Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Recensement de l'ensemble des friches du territoire Travail d'analyse (phase 3) sur 10 friches 5 démarches de reconversion de friches engagées d'ici 2030	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de friches inventoriées Nombre de friches qualifiées et hiérarchisées (phase 3) Nombre de démarches de reconversion de friches engagées d'ici 2030	
Budget prévisionnel	65 880 € dont autofinancement PVVS 20 % : 13 176 €	
Planning	Phase 1 : Mai à juillet 2023 Phase 2 : Août à déc. 2023 Phase 3 : Janvier à mai 2024	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »	
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser à l'alimentation saine et de proximité**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et montée en compétence des acteurs du territoire sur les enjeux de la transition
Partenaires	Écoles et centres péri/extra scolaires Chambre d'Agriculture de Haute-Saône – Interbio BFC – GAB 70 Conseil Départemental 70, EPCI et communes Syndicats de déchets : SYTEVOM, SICTOM et SMICTOM CPIE de la Vallée de l'Ognon Epi'Cerise Promotion Santé BFC Autres
Financeurs	État/DRAAF - Plan Régional de l'Alimentation (PRALIM) ADEME EPCI et communes Caisse d'Allocations Familiales (CAF) LEADER Conseil Départemental 70
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public, enfants et animateurs/encadrants d'établissements scolaires (écoles et centres péri/extra scolaires)
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Chargé(e) de mission santé au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	**Organisation d'un défi Aliment'action en milieu scolaire** Le Pays a organisé un Défi Aliment'action destiné au grand public / familles de sept. 2021 à sept. 2022 qui visait spécifiquement les publics précaires. Au vu du succès de cette action, il est envisagé de la renouveler pour un autre type de public : les scolaires. Le format, la durée et le contenu étant à adapter afin de répondre au mieux aux objectifs. **Ateliers et communication « Aliment'action »** • Il est envisagé de réaliser des ateliers pratiques et sensitifs puisque ces derniers ont eu beaucoup de succès lors du Défi **Aliment'action.** Par exemple : cours de cuisine de saison, antigaspi, dégustation à l'aveugle de produits de différentes qualités, éducation des enfants au goût/fabrication, etc.

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »

Le Pays envisage également de communiquer sur l'alimentation saine et de proximité (infographies…) et de promouvoir les dispositifs locaux (« J'veux du Local », « Annuaire bio », monnaie locale…) :

- ➔ dans le cadre de sa lettre d'information PCAET et via les réseaux sociaux
  Ex : valorisation des recherches scientifiques comme la publication de l'INRA « Moins de cancers chez les consommateurs d'aliments bio » ; valoriser les initiatives des établissements scolaires…
- ➔ lors d'évènements (marchés, printemps bio…)
- ➔ via les EPCI et mairies (accueil, bulletin d'info, panneau Pocket…)

Renouvellement de l'opération « Jardiner, déguster, composter - La boucle est bouclée »
Entre 2015 et 2017, le Pays a accompagné 25 établissements scolaires dans la formation des animateurs et la création de jardins pédagogiques (carrés potagers, récupérateurs d'eau, composteurs et outils de jardinage) afin de sensibiliser les enfants à un comportement écoresponsable et les éduquer à une alimentation de qualité et de proximité.
Sur la période du PCAET, cette opération sera renouvelée.

Poursuite de l'opération « La semaine du goûter terroir »
Le Pays organise l'approvisionnement en goûters locaux pour les enfants accueillis en services péri/extra scolaires (CCHVS, C3 et CCTV), durant une semaine par mois.
Il s'agit de veiller à la pérennité de l'action.

Appui du projet porté par Epi'Cerise
Pour faire face au manque de denrées alimentaires, l'épicerie sociale et solidaire Epi'Cerise initie la création de jardins. Elle souhaite également les utiliser comme support d'animation vers les publics précaires afin de promouvoir une alimentation saine et durable. La construction des animations est envisagée selon une démarche participative, intégrant notamment les compétences psycho-sociales et l'appui d'une diététicienne. Le PVVS, en tant que partenaire, pourra appuyer Epi-Cerise dans la mise en œuvre du projet et l'élaboration des animations.

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ PCAET volontaire ➔ Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Département ➔ Contrat Local de Santé (CLS) ○ FA n°1 « Former les professionnels des accueils périscolaires à la promotion d'une nutrition favorable à la santé » ○ FA n°2 « Proposer un programme de sensibilisation à la nutrition à destination des collégiens » ○ FA n°3 « Sensibiliser la population notamment les publics vulnérables à l'alimentation saine et à la consommation de produits locaux » <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Organisation d'un forum Santé-Environnement »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	**Défi Aliment'action en milieu scolaire :** - 1 défi d'ici 2030 - 1 classe par EPCI **Ateliers et communication « Aliment'action » :** - 1 atelier par an - 1 publication par an **« Jardiner, déguster, composter - La boucle est bouclée »** - 1 centre péri/extra-scolaire par EPCI - 1 animateur formé par EPCI **« La semaine du goûter terroir »** - 10 centres péri/extra scolaires par an - 10 producteurs locaux - 5 visites de sites de producteurs d'ici 2030 **Appui du projet porté par Epi'Cerise** - 3 réunions de travail par an - 1 animation élaborée en partenariat par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	**Défi Aliment'action en milieu scolaire** Organisation du défi Nombre de classes sensibilisées **Ateliers et communication « Aliment'action »** Nombre d'ateliers réalisés Nombre de publications réalisées **« Jardiner, déguster, composter - La boucle est bouclée »** Nombre de centres péri/extra scolaires Nombre d'animateurs formés à la pratique du maraichage durable et du compostage ainsi qu'à l'éveil sensoriel **« La semaine du goûter terroir »**	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »	
	Nombre de centres péri/extra scolaires Nombre de producteurs locaux Nombre de visites de sites de producteurs **Appui du projet porté par Epi'Cerise** Nombre de réunions de travail Nombre d'animations élaborées en partenariat
Budget prévisionnel	**Défi Aliment'action milieu scolaire :** ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Prestation ≈ 36 000 € (ex : coût défi Aliment'action 2021-2022 : 35 700 €) **Ateliers et communication « Aliment'action » :** ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Prestation ≈ 15 000 € **« Jardiner, déguster, composter - La boucle est bouclée »** ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Matériel et formation ≈ 38 500 € (ex : coût pour 25 centres : 56 703 € pour 2 éditions) **« La semaine du goûter terroir » :** ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Communication ≈ 300 € **Appui du projet porté par Epi'Cerise** Ingénierie interne PVVS
Planning	**Défi Aliment'action milieu scolaire :** 2025-2030 **Ateliers et communication « Aliment'action » :** 2025-2030 **« Jardiner, déguster, composter… » :** 2025-2030 **« La semaine du goûter terroir » :** 2024-2030 **Appui du projet porté par Epi'Cerise** : 2024-2030

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles »	
Intitulé de l'action proposée	**Valorisation et développement du cadastre solaire**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Le cadastre solaire du PVVS a été réalisé durant l'année 2021 par 3 prestataires. Il permet d'identifier le potentiel solaire sur chaque toiture du territoire. Cela concerne les maisons, les bâtiments agricoles, les bâtiments publics, les locaux des entreprises et également certains parkings. L'objectif pour le Pays est d'inciter l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques sur le territoire. Un outil web est en ligne depuis octobre 2021, consultable gratuitement par le grand public et accessible depuis le site internet du Pays. Un outil « professionnel » est également disponible pour les porteurs de projets publics qui souhaitent obtenir des données financières supplémentaires pour réaliser un projet. Le Pays a réalisé des réunions publiques afin de diffuser l'outil et communique régulièrement sur ce dernier lors d'évènements : balades thermographiques, salon de l'habitat, fête de l'environnement…
Partenaires	État, DDT 70, Haute-Saône Numérique, ADERA, SIED 70, Chambre d'Agriculture 70, EPCI et communes, maison de l'environnement de Vesoul
Financeurs	LEADER (vigilance > création, développement··· mais pas pérennisation seule)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Particuliers, collectivités…
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles »		
Descriptif de mise en œuvre	Il s'agit ici de poursuivre la valorisation du cadastre solaire. De plus, l'hébergement de l'outil web par les prestataires arrivant à échéance, le Pays doit pérenniser ce dernier. Enfin, au vu du contexte d'accélération du développement des énergies renouvelables et pour enrichir cet outil qui s'est focalisé sur les toitures et certains parkings, il est envisagé de le compléter avec le potentiel solaire au sol (et notamment espaces délaissés, friches, bords routiers…). Étapes : - Communiquer sur l'outil web « grand public » durant des animations sur le territoire ; - Au besoin, présenter le cadastre dans les collectivités qui le souhaitent ; - Orienter les porteurs de projets vers les acteurs compétents ou autoriser l'accès à l'outil professionnel ; - Pérenniser le partenariat avec le SIED 70 ; - Développer un partenariat avec la CA 70 ; - Rechercher une solution d'hébergement de l'outil web (prestataire, partenariat avec Haute-Saône Numérique, etc.) - Réaliser un sondage auprès des acteurs concernés du territoire sur la pertinence de l' extension de l' outil (potentiel au sol) - En fonction du résultat du sondage, réalisation ou non de l'étude complémentaire	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ PCAET volontaire <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Recensement des friches sur le territoire du Pays Vesoul – Val de Saône » ➔ « Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) » ➔ « Animation autour de la thématique des énergies renouvelables » ➔ « Organiser des évènements "retours d'expérience" à propos d'opérations liées aux transitions écologique et énergétique »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	10 connexions par jour au cadastre solaire (ex : 5,6 / jour entre septembre 2021 et juillet 2023)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de personnes touchées lors des actions communication sur le cadastre solaire Nombre de connexions à l'outil web du cadastre solaire Evolution de la production en GWh	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles »	
Budget prévisionnel	Valorisation du cadastre solaire > ingénierie interne PVVS Pérennisation de l'outil web > ≈ 1 500 € HT pour 2 ans d'hébergement
Planning	2023-2030 : valorisation du cadastre solaire Septembre 2024 : renouvellement de l'hébergement en ligne du cadastre solaire pour 2 ans minimum

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.4 « L'éolien développé respectueusement et pleinement accepté »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER)**
	Cette action est décrite dans la fiche action de l'objectif T.2 « Une gouvernance territoriale orchestrant le développement des EnR »

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Valorisation des actions des conseillers du réseau de la transition écologique et économique (RT2E), notamment organisation de retours d'expériences sur les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Faire connaître l'accompagnement du Réseau de la Transition Écologique et Économique (RT2E) et communiquer sur les actions réalisées. https://www.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/RT2E%20complet%20entreprisesBFC.pdf Dans la perspective de déployer un développement économique durable en Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME et la Région assurent depuis plusieurs années la coordination et l'animation du RT2E. Cette dynamique a permis de construire une offre de services unifiée.
Partenaires	Le RT2E est composé de l'ensemble des conseillers en Transition Écologique de l'AER, CCI et CMA, ainsi que de la BPI et le Générateur BFC
Financeurs	ADEME (financement potentiel pour les reportages) Autres
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises (industries, PME…) & artisans → pour les inciter à se lancer dans une démarche visant à réduire leurs dépenses énergétiques Élus, habitants… → porter à connaissance, valorisation des actions locales
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contacts	Éric CENDRÉ, Conseiller Environnement & Energie à la CCI Nathalie PAWLY, Attachée technique Transition Écologique et Énergétique (TEE) et économie à la CMA Bénédicte DOLIDZÉ Coordinatrice du Pôle Transition Énergétique et Économie Durable à l'AER Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Relais / promotion de l'accompagnement RT2E et des actions réalisées : ➔ Publication, relayant par exemple les fiches vitrines, via divers réseaux de communication : Facebook et site internet du Pays, presse, lettre d'information PCAET, etc. ➔ Trouver une entreprise volontaire pour partager son expérience dans le cadre de l'accompagnement par le réseau RT2E puis organisation d'une interview permettant de collecter toutes les informations nécessaires à la publication d'un article de presse et/ou vidéo / reportage TV / organisation d'une visite / apéro-business /

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.2 « L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique »		
	Publication via divers réseaux de communication : Facebook et site internet du Pays, lettre d'information du PCAET, etc.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Charge de travail des entreprises, du conseiller environnement de la CCI et de l'AER Charge de travail des artisans et de l'attachée technique TEE de la CMA	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 action de valorisation	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'actions de valorisation réalisées	
Budget prévisionnel	Publication presse locale : environ 1 000 € Reportage vidéo : environ 5 000 € Temps de travail interne PVVS	
Planning	Démarrage : 2025	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »	
Intitulé de l'action proposée	**Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et montée en compétence des acteurs du territoire sur les enjeux de la transition
Partenaires	EPCI et communes
Financeurs	AAP de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) DREAL BFC RBFC, CD70, mécénat… CEN FC, LPO, CBN FC, CPIE de la vallée de l'Ognon, structures gemapiennes, etc. LEADER / FEDER / Plan Rhône-Saône > éligibilité à confirmer Offices de tourisme
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus, acteurs, habitants
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	• **Promotion et appui du Pays dans la mise en place d'Atlas de la biodiversité communale (ABC)** L'ABC est une démarche d'inventaire des milieux et espèces présents permettant à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. C'est une première étape vers une reconnaissance « Territoire engagé pour la nature ». La mise en œuvre de l'ABC nécessite également la mobilisation citoyenne et participe ainsi à l'appropriation de la biodiversité locale par les habitants. Afin de répondre aux objectifs visés, trois types de rendus sont produits et rendus publics :

<table>
<tr><td colspan="2">Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s’adapter »</td></tr>
<tr><td></td><td>➔ la réalisation d’inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d’observation et de suivi d’espèces et/ou d’habitats,
➔ la production de cartographie d’enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d’aménagement et de valorisation du territoire,
➔ la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l’ABC et des perspectives qui en découlent.

• Organisation d’évènements : sorties naturalistes, formations, etc.
La modification des pratiques afin d’être respectueux de la nature est favorisée si une appropriation du lieu de vie a été réalisée. En effet, la connaissance et la fierté d’appartenance à un territoire permettent sa préservation. Il s’agit ici de multiplier les activités d’appropriation existantes ou d’en créer de nouvelles. Par exemple :
➔ sorties naturalistes permettant de découvrir le fonctionnement des écosystèmes (géologie, rôle des zones d’expansion des crues et zones humides, biodiversité…)
➔ formations : inviter la biodiversité dans mon jardin/potager, mon exploitation agricole, mon entreprise…

• Création d’un agenda sorties « nature » recensant toutes les sorties proposées par les associations et structures de protection et d’éducation à l’environnement (CEN, LPO, CPIE, FDC, CBN, SMAMBVO…). De plus, une carte des sentiers pédagogiques aménagés peut venir compléter cet agenda. L’échelle Pays n’étant pas la plus adaptée, il pourrait être envisagé l’échelle inter-Pays dans le cadre de la coopération LEADER.
Ex : Agenda nature du Département de la Nièvre</td></tr>
<tr><td>Pré-requis, points de vigilance, liens avec d’autres dispositifs</td><td><u>Point de vigilance :</u>
• Atlas de la Biodiversité Communale :
➔ Si le Pays porte l’élaboration d’un ABS et au vu du coût important de cette démarche, une priorisation des communes pourra être effectuée au regard des enjeux de l’ABC
➔ Démarche initiée en 2010 et achevée en 2013 sur la commune de Saint-Rémy-en-Comté
➔ La communauté de communes Terres de Saône a déposé en 2021 un dossier de candidature qui n’a pas été retenu. Elle a en projet d’en redéposer un.
<u>Liens avec d’autres actions du PCAET :</u>
➔ « Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes » (ex : chantiers de lutte…)
➔ « Promotion des actions de la FDC 70 en faveur du bocage et des paysages » (ex : sorties nature au siège de la FDC 70, site Natura 2000…)</td></tr>
</table>

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »		
	➔ « Poursuivre la dynamique Club Climat » (*ex : plantation de haies…*) ➔ « Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau » ➔ « Communiquer sur les données quantitatives et qualitatives de l'eau afin de responsabiliser tous les usagers » ➔ « Accompagner et mettre en lien les acteurs »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	**Atlas de la biodiversité communal :** ➔ 5 ABC d'ici 2030 (1 par EPCI) **Organisation d'évènements :** ➔ 1 évènement par an **Agenda « sorties nature » :** ➔ Diffusion à l'ensemble des habitants du territoire	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	**Atlas de la biodiversité communal :** ➔ Nombre d'ABC mis en place **Organisation d'évènements :** ➔ Nombre d'événements organisés ➔ Nombre de participants **Agenda « sorties nature » :** ➔ Création puis mise à jour annuelle ➔ Nombre de téléchargements si format web	
Budget prévisionnel	**Atlas de la biodiversité communal :** Le coût moyen d'un ABC mené sur 2 à 3 ans est estimé à 38 000 € pour une commune. Ce coût et cette durée varient en fonction de la superficie, du degré d'exhaustivité demandé et de la complexité écologique du territoire. Chiffrage indicatif : CC Val de Gray, ABC sur 48 communes pendant 2 ans ➔ coût total de l'opération : 206 372 € dont 103 186 € de subvention de l'OFB (50%) **Organisation d'évènements :** Ingénierie interne PVVS et éventuels coûts de prestation (intervention d'un spécialiste…) Agenda « sorties nature » : Ingénierie interne PVVS et éventuels coûts de prestation (conception, impression…)	
Planning	2024 à 2030	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »	
Intitulé de l'action proposée	**Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Contexte : Une espèce exotique envahissante (ou communément appelée « espèce invasive ») est une espèce introduite par l'Homme, volontairement ou par accident, dans un territoire qui n'est pas son aire de répartition naturelle et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, habitats ou espèces indigènes (présentes naturellement sur le territoire), avec parfois des conséquences sur les activités économiques ou la santé humaine. Les activités anthropiques ont considérablement amplifié le phénomène de dispersion d'espèces entre écosystèmes. Objectifs : • Informer sur les risques sanitaires et écologiques liés aux espèces exotiques envahissantes • Former à leur identification et ainsi favoriser leur signalement (plateformes dédiées…) • Informer et former aux méthodes de lutte
Partenaires	État, FREDON, CBN FC, CEN, structures gemapiennes, Département 70, Fédération de pêche…
Financeurs	LEADER à confirmer en fonction de l'objectif de l'action ARS (pour les espèces inscrites comme l'ambroisie) Autofinancement PVVS
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus, agents communaux et départementaux, entreprises du BTP, citoyens, jardineries…
Action engagée ou nouvelle	Engagée (en partie sur l'ambroisie)
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Chargé(e) de mission santé au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Description : L'action peut se traduire sous la forme de communications dans la presse locale, conférences, organisation de formations, visite de sites envahis avec explications et chantier de lutte… Deux conférences/formations sur l'ambroisie ont été réalisées en 2021 à Échenoz-la-Méline et 2022 à Saulx. L'organisation de réunions multithématiques peut être judicieuse afin d'attirer plus de participants.

Exemple d'espèces ciblées :

Espèces végétales :

- **L'ambroisie** : plante annuelle originaire d'Amérique du Nord, dont le pollen provoque des allergies, en pleine progression dans le département, colonisant les bords de route mais également les cultures comme le maïs. L'espèce la plus commune est l'ambroisie à feuilles d'armoise.
- **Les renouées asiatiques** : plantes vivaces originaires d'Asie orientale, colonisant les zones alluviales (déstabilisent notamment les berges de cours d'eau) et rudérales (bords de route, talus…), forte dispersion notamment par multiplication végétative (un fragment suffit à régénérer la plante). L'espèce la plus commune est la renouée du Japon.
- **La berce du Caucase :** plante herbacée géante originaire du Caucase (Russie, Géorgie) dont la sève est phototoxique, c'est-à-dire qu'elle provoque des irritations et brûlures sur la peau après exposition au soleil.
- **La jussie** : plante aquatique originaire des régions tempérées et chaudes d'Europe et d'Amérique du Nord. Elle se multiplie rapidement et envahit totalement la zone aquatique disponible, captant toute la lumière, consommant les ressources et empêchant par sa densité subaquatique tout déplacement de petits organismes (poissons…). Cela peut conduire également à l'eutrophisation du milieu.

Espèces animales :

- **Les chenilles processionnaires** (du pin et du chêne) : larves de papillons de nuit vivant en colonies sur le tronc ou les branches des arbres qu'elles affaiblissent par la consommation du feuillage. Leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des Hommes et des animaux, les chiens notamment.
- **Les rongeurs aquatiques envahissants (RAE)** : le ragondin et le rat musqué sont des mammifères semi-aquatiques, originaires d'Amérique du Sud, creusant des terriers dans les berges de cours d'eau qu'ils déstabilisent et faisant des dégâts dans les cultures (maïs, blé…). Porteurs de nombreuses maladies comme la Leptospirose et la Douve du foie, ils posent des problèmes sanitaires tant pour le bétail (avortements…) que pour l'Homme.
- **Les écrevisses américaines** : originaires d'Amérique du Nord, elles supplantent les écrevisses autochtones car elles sont plus résistantes à la pollution et aux maladies qu'elles leurs transmettent.
- **Le frelon asiatique :** insecte originaire d'Asie, il se nourrit entre autres d'abeilles domestiques et peut installer son nid à proximité des habitations : risque sanitaire lié aux piqûres.
- **Le moustique tigre :** originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du Zika.

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Lien avec d'autres dispositifs :</u> ➔ PCAET volontaire ➔ Contrat Local de Santé (CLS) o FA n°14 « Informer sur les risques liés à l'ambroisie et sensibiliser à la lutte contre cette plante » <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Poursuivre la dynamique Club Climat » (participation au signalement et opérations de lutte) ➔ « Organisation d'un forum Santé-Environnement » ➔ « Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 publications par an 1 conférence/formation par an 1 chantier de lutte par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'actions de communication réalisées (parutions presse, envoi postal, site internet…) Nombre de personnes informées et leurs profils (agents, citoyens, élus…) Nombre d'actions de formations (réunions en salle, chantier de lutte…) Nombre de personnes formées (plateforme signalement + méthodes de lutte) Taux de signalement avant/après Nb de partenaires mobilisés	
Budget prévisionnel	Pour l'ambroisie, budget pour le PVVS de 4 000 € dont : ➔ Communication presse : 3 000 € ➔ Logistique, intervenant et frais divers : 1 000 €	
Planning	2023 : information auprès des communes du Pays pour rappeler le rôle du référent communal et de la mairie dans la lutte contre l'ambroisie 2024 à 2030 : organisation de réunions multithématiques	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »	
Intitulé de l'action proposée	**Promotion des actions de la FDC 70 en faveur du bocage et des paysages**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Active depuis de nombreuses années pour la préservation des milieux naturels et de la biodiversité du département, la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône (FDC 70) met un point d'honneur à faire bénéficier de ses services à toute personne qui souhaite œuvrer en faveur du bocage et de la protection des insectes pollinisateurs. Selon le type de projet envisagé, la FDC 70 peut apporter un appui technique gratuit, une aide financière ou mettre à disposition gracieusement des mélanges de graines favorables aux pollinisateurs. Par ailleurs, la FDC 70 considère qu'il n'y a pas de petit projet. C'est en multipliant les implantations de haies, vergers et couverts floristiques en divers points du territoire que ces mesures seront les plus intéressantes pour les insectes et la biodiversité en général. Les actions aidées par la FDC 70 peuvent être : • pour des plantations ou restauration ➢ de haies champêtres ➢ de bosquets ➢ d'alignements d'arbres ➢ d'arbres isolés • pour la création de vergers composés de variétés fruitières anciennes et locales • pour des semis de couverts floristiques favorables aux insectes pollinisateurs • pour la préservation et restauration de milieux humides (mares, zones humides…) Également établissement recevant du public au siège de Noidans-lès-Vesoul et propriétaire d'un site Natura 2000 à Noroy-le-Bourg où un sentier pédagogique est aménagé, la FDC 70 peut accueillir des groupes et réaliser des animations à l'aide d'outils ludiques et éducatifs (traces et indices, matériel de suivi…) et d'animaux naturalisés.
Partenaires	Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône (FDC 70)
Financeurs	LEADER Autofinancement PVVS et FDC 70
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Bénéficiaires des actions : particuliers, agriculteurs, associations, collectivités, établissements scolaires, entreprises...
Action engagée ou nouvelle	Engagée ➔ Réalisation d'un article dans la lettre d'information n°5 (1er trimestre 2022) du PCAET
Type d'action ADEME	Douce

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)	
Contact	Pierre BENEDETTO, directeur adjoint à la FDC 70 Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS	
Descriptif de mise en œuvre	• Être le relais des actions de la FDC 70 et l'appuyer dans sa communication (via la lettre d'info du PCAET, Appel à Projets auprès des élus, etc.). • Organiser des sorties « nature » au siège de la FDC 70, site Natura 2000 ou autre lieu, à destination des habitants du territoire, notamment les enfants.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Points de vigilance :</u> ➔ Fréquence de communication à adapter selon besoins de la FDC 70. ➔ Fréquence des animations à adapter selon la charge de travail de la FDC 70. <u>Liens avec d'autres action du PCAET :</u> ➔ « Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement » ➔ « Accompagner et mettre en lien les acteurs » Liens avec d'autres dispositifs : ➔ Atelier des Territoires (AdT), axe B : Forêt et arbre hors forêt (B2, B3 et B5)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réalisation d'une communication par an Réalisation d'une sortie par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de communications réalisées Nombre de sorties organisées	
Budget prévisionnel	Relais et appui communication : ➔ ingénierie et ressources internes PVVS Organisation de sorties « nature » : ➔ éventuels coûts de transport Exemple : coût moyen d'un bus pour une demi-journée ≈ 300 € (variable selon durée et nombre de km) // 645 € TTC pour 200 km	
Planning	2024 à 2030	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.4 « Une vulnérabilité du territoire maîtrisée dans un contexte d'incertitude climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Recenser les DICRIM puis s'appuyer sur ces documents pour communiquer sur les risques majeurs, les actions de prévention et les bons réflexes à adopter par les habitants**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Le DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs, est obligatoire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. A noter que la totalité des communes de la Haute-Saône sont concernées par cette obligation.
Partenaires	EPCI et communes Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône (DDT 70) Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
Financeurs	LEADER (uniquement sur la possible coopération « incendies »)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants, élus, acteurs…
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	L'objectif est de recenser les DICRIM existants sachant que la base de données GASPAR en indique 35, d'inciter les communes ayant un DICRIM à le mettre à jour étant donné qu'il est préconisé de le faire tous les 5 ans, d'informer/accompagner les communes ne l'ayant pas mis en place, puis de communiquer auprès des habitants : ➔ De l'existence de ce document ➔ Des risques majeurs sur leur commune ➔ Des actions de prévention ➔ Des bons réflexes à adopter Il est également envisagé de recenser puis inciter à la mise en place de plans communaux de sauvegarde (PCS) visant à préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence. En Haute-Saône, ce sont principalement les communes visées par un plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) qui sont tenues de construire ce document. Il est néanmoins fortement conseillé à toutes les communes d'en élaborer un, afin de faire face si nécessaire aux situations déstabilisantes telles

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.4 « Une vulnérabilité du territoire maîtrisée dans un contexte d'incertitude climatique »		
	que les phénomènes climatiques, les accidents ou toute perturbation de la vie collective. Une action spécifique sur les incendies peut être envisagée dans le cadre de la coopération LEADER, avec des partenaires tels que le SDIS et la FDC 70.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Plan de prévention du risque inondation (PPRi) ➔ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	DICRIM mis en place et diffusés aux habitants pour les 176 communes du territoire PCS mis en place pour les 91 communes du territoire concernées par un PPRi	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de DICRIM avant/après Nombre de PCS avant/après	
Budget prévisionnel	**Recensement :** ingénierie interne PVVS + DDT 70 **Sensibilisation des élus à la mise en place des DICRIM et PCS** : ingénierie interne PVVS + DDT 70 **Supports de communication (ex : livret d'information DICRIM) :** communes **Communication auprès des habitants :** communes avec appui du PVVS	
Planning	2023 à 2030	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.1 « Une population mobilisée pour l'avenir de son territoire »	
Intitulé de l'action proposée	**Poursuivre la dynamique Club Climat**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	L'enjeu est de faire perdurer la dynamique Club Climat initiée lors de l'élaboration du PCAET réglementaire en conservant et étoffant le noyau de citoyens constitué afin que ces derniers soient pleinement acteurs de ce programme et participent aux actions.
Partenaires	EPCI, communes, maison de l'environnement à Vesoul, FDC 70, etc.
Financeurs	ADEME, RBFC
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Citoyens mais également élus et acteurs
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Il s'agit par exemple : ➔ d'organiser des évènements conviviaux de rencontre, d'échanges et de partage de connaissances (activités ludiques et créatives autour d'un apéritif dinatoire…) ; ➔ de constituer un réseau de bénévoles afin d'aider à la concrétisation des actions telle que la plantation de haies par la FDC 70, le signalement et opérations de lutte contre les plantes exotiques envahissantes comme l'ambroisie ; ➔ etc.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Sensibiliser à l'aide de l'outil "Fresque" » ➔ « Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes » ➔ « Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement » ➔ etc.

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.1 « Une population mobilisée pour l'avenir de son territoire »	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 évènements par an 100 personnes impliquées au sein du Club Climat ➔ *Chiffre indicatif : Club Climat d'élaboration du PCAET comptabilisant ≈ 80 pers.*
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'évènements organisés Nombre de citoyens impliqués
Budget prévisionnel	Frais d'organisation d'évènement : 1000 € Frais de communication : 3000 €
Planning	2024 à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.2 « Une gouvernance territoriale orchestrant le développement des EnR »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER)**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et montée en compétence des acteurs du territoire sur les enjeux de la transition Grâce à la position coordinatrice du PVVS, l'objectif est notamment d'informer sur les nouvelles formes de portage de projets collectifs qui se développent pour permettre aux citoyens et/ou communes et/ou EPCI de prendre part au(x) projet(s).
Partenaires	Préfecture de Haute-Saône Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône (DDT 70) Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70) Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70), CCI, CMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) Association de Développement des Energies Renouvelables et Alternatives (ADERA) Les Générateurs (ADEME) + Fruitière à Énergie de Quingey Maison de l'environnement de Vesoul Haute-Saône numérique Autres
Financeurs	État, ADEME, RBFC, autres
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, citoyens Autres porteurs de projets
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) et ses EPCI membres : CAV, C3, CCHVS, CCTV, CCTDS
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET - CRTE au PVVS Chargé(e)s de mission au sein des EPCI membres du PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de la mise en place de la loi APER le Pays pourra relayer les informations auprès des communes et les appuyer dans l'identification des zones d'accélération propices aux installations d'énergies renouvelables imposées par la loi du 10 mars 2023 ➔ Apporter l'ingénierie nécessaire sur le territoire auprès des communes, EPCI, agriculteurs et autres… dans le repérage des zones d'accélération ➔ Travailler en réseau avec les partenaires : SIED 70, les chambres consulaires, l'ADERA, Les Générateurs (dispositif ADEME), la Fruitière à Énergie de Quingey, etc. ➔ Communiquer (lettre d'info…), répondre aux sollicitations des communes ➔ Partage d'informations et d'expériences via l'organisation de rencontres thématiques, visites de sites, etc.

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.2 « Une gouvernance territoriale orchestrant le développement des EnR »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Prérequis :</u> ➔ Réunions d'information CEREMA et DDT 70 ➔ Prise en main de l'outil dédié : portail cartographique <u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ➔ Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Valorisation et développement du cadastre solaire » ➔ « Organiser des évènements "retours d'expérience" à propos d'opérations liées aux transitions écologique et énergétique » ➔ « Animation autour de la thématique des énergies renouvelables » ➔ « Organiser des évènements "retours d'expérience" à propos d'opérations liées aux transitions écologique et énergétiques »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réponse à l'ensemble des sollicitations, environ 1/5e des communes : 35 Organisation de 2 partages d'information/retours d'expérience... d'ici 2030 Objectifs de production d'EnR&R de la stratégie	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de collectivités accompagnées Nombre de partages d'information/retours d'expérience... Évolution de la production en GWh	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS et EPCI	
Planning	2023-2030	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Organisation d'un forum Santé-Environnement**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Informer le grand public en organisant un forum (conférences, stands, etc.) rassemblant les thématiques relatives à la santé-environnement.
Partenaires	État, EPCI, CPTS du bassin Vésulien, Association LYM'PACT, IREPS, CPAM, ARS, FREDON BFC, structures Gemapiennes (syndicats de rivière, EPTB, EPCI), associations environnementales (CPIE, CEN, FDC70…), CD 70, DDT 70, CA 70, CAF, MSA, ATMO, professionnels de santé et chercheurs…
Financeurs	LEADER ARS et MSA
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Citoyens, acteurs du territoire, élus…
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e) de mission santé au PVVS Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	L'organisation d'un tel forum serait une première sur le territoire. En effet, des conférences monothématiques ont déjà été organisées mais n'ont pas été rassemblées au sein d'un même évènement. • **Qualité de l'air intérieur :** ➢ Radon, monoxyde de carbone, perturbateurs endocriniens… • **Mobilités douces** favorables à la santé ➢ Marche à pied, vélo… • **Espèces exotiques envahissantes** posant des problèmes de santé publique et/ou dégradations des milieux naturels : ➢ Ambroisie, chenille processionnaire, ragondin et rat musqué, renouée, frelon asiatique… • **Comportements alimentaires favorables à la santé :** ➢ Alimentation saine, produits locaux et de saison… • **Maladies vectorielles** à tiques et à moustiques : ➢ Du fait du changement climatique et de la globalisation des échanges notamment, les maladies vectorielles (paludisme, dengue, Zika, chikungunya…) apparaissent à des latitudes jusqu'ici épargnées

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Point de vigilance :</u> Ampleur du forum souhaitée. Un lien sera établit et l'action sera coordonnée avec : ➔ le forum organisé chaque année par la CAV « les journées de ma santé », axé sur la prévention : rencontres, conseils, dépistages et bilans avec des professionnels de santé ➔ le forum santé organisé par la CCTDS le 9 avril 2024 <u>Liens avec d'autres fiches du PCAET :</u> ➔ « Sensibiliser à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs » ➔ « Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes » ➔ « Sensibiliser à l'alimentation saine et de proximité » <u>En lien avec les fiches du CLS :</u> ➔ Action évoquée dans la FA n°13 « Sensibiliser à la lutte contre les maladies vectorielles à tiques et à moustiques » ➔ FA n°1 « Former les professionnels des accueils périscolaires à la promotion d'une nutrition favorable à la santé » ➔ FA n°2 : Proposer un programme de sensibilisation à la nutrition à destination des collégiens » ➔ FA n°3 « Sensibiliser la population notamment les publics vulnérables à l'alimentation saine et aux produits locaux » ➔ FA n°12 « Informer et sensibiliser à la qualité de l'air intérieur (QAI) » ➔ FA n°14 « Informer sur les risques liés à l'ambroisie et sensibiliser à la lutte contre cette plante »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Organisation d'un forum tous les 2 ans 100 personnes présentes à chaque forum 15 partenaires mobilisés 50 réponses au questionnaire de satisfaction	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de forum réalisés Nombre de personnes présentes Nombre de partenaires mobilisés Nombre et résultats du questionnaire de satisfaction	
Budget prévisionnel	Éventuels frais de location de salle Frais de communication (flyers, articles de presse…) : ≈ 3 000 € Frais de prestations (conférences, stands) Frais de location de matériel spécifique	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	Achat de boissons et nourriture (dégustation produits locaux, fruits pour vélo à smoothies, etc.)
Planning	2024 à 2030 1er forum envisagé en 2024

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser à l'aide de l'outil « Fresque »**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Les « Fresques » sont des ateliers ludiques et pédagogiques qui permettent de mieux comprendre les enjeux et de passer à l'action.
Partenaires	Association La Fresque du Climat Association La Fresque de la Biodiversité Association Eau'Dyssée > Fresque de l'eau dixit.net, agence de conseil et de recherche urbain > Fresque de la ville EPCI, communes Article du site internet Fertilidée listant 33 fresques et ateliers de sensibilisation à la transition écologique et sociale
Financeurs	RBFC
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus, acteurs, habitants
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Chargé(e) de mission SCoT au PVVS (→ fresque de la ville)
Descriptif de mise en œuvre	Ces jeux collaboratifs, mobilisant l'intelligence collective, facilitent la compréhension des mécanismes relatifs à chaque thématiques (changement climatique, biodiversité, cycle de l'eau, urbanisme). Durant ces ateliers, les participants relient les liens de cause à effet à l'aide de cartes, permettant de décrypter les informations et accepter les changements à engager. Cela permet également de trouver collectivement des pistes d'actions à l'échelle individuelle et à l'échelle de la structure, tout en développant le dynamisme et la créativité du groupe. Sans culpabiliser et par une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, les Fresques engagent les individus dans un échange constructif. A l'issue des ateliers, les participants sont motivés et outillés pour agir à leur niveau. Outil neutre et objectif, il se fonde sur des données scientifiques (GIEC, OFB…). Exemple de quelques Fresques : Fresque | Climat | Biodiversité | Eau | Ville

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »

Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »

Durée	3 h	3 h	3 h	2 h (1h30 + 30 min débriefing)
Animateur	Par groupe de 5 à 7 personnes 1 animateur pour 2 groupes		4 à 8 personnes pour 1 animateur	5 à 8 personnes pour 1 animateur
Versions	- Juniors (9-14 ans) - Simplifiée (14-18 ans) - Adultes - Élus (Mandat du Climat)	/	Suppléments mini jeux thématiques et usages	/
Formats	En présentiel ou en ligne	En présentiel ou en ligne	En présentiel ou en ligne	En présentiel
Cartes	Adultes : 44 cartes Enfants : 23 cartes	39 cartes	57 cartes	38 cartes
Autre matériel	1 table de 2 m² par groupe ; papier 91 cm x 2 m ; post-it ; feutres ; scotch			

D'autres outils existent et peuvent également être mises en place :

- ➔ **Autres fresques :** Mobilité, alimentation, économie circulaire, déchets, plastique, forêt, sols vivants, Agri'Alim, etc.
- ➔ Jeu de l'AUDAB
- ➔ Jeux à inventer sur les thématiques LEADER, écoconditions CRBFC, etc.

Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs

Prérequis : Afin d'organiser des Fresques sur le territoire du Pays, il est envisagé la formation des agents ou si besoin la sollicitation d'animateurs agrés.

Point de vigilance : Mailler l'organisation des ateliers sur l'ensemble du territoire pour toucher largement les élus et la population.

Liens avec d'autres dispositifs :

- ➔ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Liens avec d'autres actions du PCAET :

- ➔ « Poursuivre la dynamique Club Climat »
- ➔ « Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau »
- ➔ « Communiquer sur les données quantitatives et qualitatives de l'eau afin de responsabiliser tous les usagers »
- ➔ « Sensibiliser à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs »

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 animations Fresques par an (élus et Club Climat/grand public) 4 thématiques abordées	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'animations Fresques organisées Nombre de thématiques abordées	
Budget prévisionnel	TOTAL pour former un agent aux 4 Fresques → environ 1 000 € TOTAL matériel par groupe/table pour 20 Fresques → environ 100 € Éventuels frais de location de salle	

Fresque	Climat	Biodiversité	Eau	Ville
Durée formation	3h30 + 7 h Participation à un atelier obligatoire avant la formation	3h + 3h Participation à un atelier obligatoire avant la formation	3h + 2h Participation à un atelier obligatoire avant la formation	Vidéo de 30 min + lecture des règles d'utilisation
Coût formation	200 € + 600 € HT	10 € + 20 € min.	10 € + 10 € min.	Gratuit
Format	En ligne ou en présentiel	En ligne ou en présentiel	En ligne ou en présentiel	En ligne
1 jeu de cartes*	Adultes : 12€ Enfants : 7 €	/	/	7€50
Matériel	Rouleau de papier 91 cm x 45 m = 30 € (permet de faire une vingtaine de Fresques) 25 boîtes de 6 crayons pastel = 25 € 20 boîtes d'ensemble écriture = 20 € Post-it 6 blocs de 90 notes = 15 €			
Prestation animateur	≈ 1 000 €	Contacter l'association	Contacter l'association	X

*Toutes les cartes sont imprimables. Possibilité de commander des cartes plastifiées pour certaines Fresques.

Planning	2024 à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagner et mettre en lien les acteurs**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	L'objectif est de faire connaitre et/ou d'accompagner les structures sollicitant le Pays dans la mise en œuvre d'actions d'animations et autres, sur les thématiques nature-environnement, écogestes, déchets… : apport d'outils, mise en réseau, participation aux évènements…
Partenaires	Associations et autres acteurs du territoire (ex : Incroyables Comestibles)
Financeurs	Autofinancement PVVS
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Acteurs du territoire et bénéficiaires des actions
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	A titre d'exemple, le Football Club de Vesoul a sollicité le Pays en 2023 pour réaliser des animations sur l'environnement. Le Pays a fourni un recueil de sites internet « ressources » et contacts, 50 mémos écogestes, 4 jeux des 7 familles, un descriptif de la mallette électricité, un exemplaire de la BD du SYTEVOM et un kit économies d'énergie (mousseur, wattmètre, débitmètre, ampoules LED, biplite avec interrupteur, etc.). De plus, la mise en contact avec les Incroyables Comestibles s'est concrétisée en une matinée consacrée à l'installation de nouveaux composteurs, panneaux pédagogiques et plantations » au jardin partagé de Vesoul. Une salariée du SYTEVOM en qualité de maître composteur était présente pour expliquer aux enfants le fonctionnement des trois bacs en bois.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres action du PCAET :</u> ➔ « Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement » ➔ « Promotion des actions de la FDC 70 en faveur du bocage et des paysages » ➔ « Sensibiliser aux économies d'énergie »

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 réunions d'information par an 2 structures accompagnées par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de réunions d'information Nombre de structures accompagnées	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS	
Planning	2023 à 2030	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Organiser des évènements « retours d'expérience » à propos d'opérations liées aux transitions écologique et énergétique**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Les retours d'expérience permettent l'enrichissement des connaissances, de comprendre les mécanismes ayant conduit à la réussite de l'action et donnent envie de la dupliquer. Cela casse les aprioris « c'est insurmontable » et démontrent que « c'est possible ». Ils permettent également d'échanger sur les points de vigilance et ainsi de pouvoir adapter au mieux l'action aux particularités de chaque territoire.
Partenaires	Porteurs de projets, EPCI, communes…
Financeurs	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus, habitants, acteurs, entreprises…
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	➔ **Visites de lieux exemplaires et/ou innovants en termes d'EnR** o Ex : centrales photovoltaïques (déchetterie de Scey, agrivoltaïsme Amance), unité de méthanisation vertueuse… ➔ **Visites de lieux exemplaires et/ou innovants en termes de rénovation énergétique** o Ex : bâtiments communaux, maisons de particuliers, entreprises… ➔ **Visites d'aménagements adaptés au changement climatique** o Ex : prise en compte de l'effet « îlots de chaleur » lors de la réfection d'une place ➔ **Retour d'expérience sur la thématique qualité de l'air intérieur (QAI)** o Dans le cadre du CLS, une expérimentation sera menée sur un bâtiment avec : - Sensibilisation des usagers de ce bâtiment (élus, agents, particuliers, professionnels…) - Formation sur les perturbateurs endocriniens - Accompagnement/diagnostic « perturbateurs endocriniens » Il s'agit de réaliser un diaporama animé bilan / retour d'expérience de cette journée afin de sensibiliser plus largement les acteurs du territoire sur la

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	thématique QAI. Une note de synthèse sur la réglementation QAI pourra venir compléter ce diaporama. ➔ **Voyages d'études** ○ Des opérations ont déjà été menées : visite du village écologique d'Ungersheim et des bâtiments exemplaires à Preuschdorf et Dossenheim ainsi qu'un voyage en Autriche ○ Il est envisagé d'organiser des visites plus locales Ex : réaménagement de la friche industrielle de Saint-Loup-sur-Semouse en hameau durable intergénérationnel (construction modulaire en bois) ➔ **Ciné-débat / conférences** ○ Projection à renouveler : « Qu'est-ce qu'on attend » de Marie-Monique ROBIN sur le village en transition d'Ungersheim ○ Exemple de projection à envisager : « En quête de sens » de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière, « Une planète, une civilisation » de Gaël Derive, etc.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Schéma de cohérence Territoiriale (SCoT) ➔ PCAET volontaire <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ « Valorisation et développement du cadastre solaire » ➔ « Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) »

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/

Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Organisation de 10 évènements d'ici 2030, soit 1 à 2 évènements par an 75 participants par évènement
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'évènements organisés Nombre de participants
Budget prévisionnel	Chiffrage indicatif : 1 000 € par évènement
Planning	2024 à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser le grand public aux enjeux des transitions écologique et énergétique à travers un spectacle**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et montée en compétence des acteurs du territoire sur les enjeux de la transition	
Partenaires	Acteurs des transitions écologique et énergétique, établissements scolaires du territoire, Pays des Vosges Saônoises, Echo System, Saônexpo, Espace Villon…	
Financeurs	Programme LEADER 2023-2027 Autofinancement PVVS	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public Scolaires	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)	
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Chargé(e) de mission LEADER au PVVS	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de son programme LEADER 2014-2022, le PVVS a organisé, en coopération avec le Pays des Vosges Saônoises, 5 représentations du spectacle CLIMAX, traitant des enjeux écologiques pour sensibiliser le grand public et collégiens d'une manière ludique et innovante. Il s'agit de renouveler cette opération sous format pièce de théâtre ou autre type de spectacle, sur les thématiques suivantes : dérèglement climatique, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, nouveaux modes de consommation, etc.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	5 représentations 600 spectateurs 5 établissements scolaires	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de représentations Nombre de spectateurs Nombre d'établissements scolaires	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Budget prévisionnel	45 000 € • Représentation théâtrale : 25 000 € • Frais généraux : 6 000 € • Supports de communication : 14 000 €
Planning	2024 à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser aux économies d'énergie**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et montée en compétence des acteurs du territoire sur les enjeux de la transition
Partenaires	Communes, EPCI, CPIE de la Vallée de l'Ognon, inspection académique, ADERA, EcoCO2, autres Pays du département, etc.
Financeurs	CEE, ADEME, RBFC, GRDF… Autofinancement PVVS
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public Enfants en milieu scolaire et périscolaire
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Il s'agit de poursuivre ce qui a été mis en place par le Pays dans le cadre du PCAET volontaire : • **Mémo écogestes :** Afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition énergétique, le Pays a créé un « mémo des écogestes » qui présente de manière ludique et pédagogique des gestes à pratiquer à la maison pour réduire les consommations d'énergie et d'eau. Ce mémo est distribué aux enfants et aux parents à l'occasion des divers événements auxquels le Pays participe (salon de l'habitat, fête de l'environnement, balades thermographiques…). L'objectif est de poursuivre la diffusion de ce mémo comportant un jeu concours permettant de gagner un lot (éolienne en bois, jeux de cartes…). • **Programme Écopousse (ex. Watty à l'école)** La participation au programme Écopousse est proposé aux écoles, se déroule sur une année scolaire et se compose : ➢ De 2 ou 3 ateliers thématiques de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, animés en classe par un intervenant spécialisé ; ➢ De 2 évènements nationaux à choisir dans un panel : concours d'expression artistique, journée à thème, distribution de kit éconEAUme… ; ➢ De suivi des consommations des bâtiments scolaires ; ➢ Des outils pédagogiques. • **Mallettes pédagogiques « explorer l'électricité »**

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
	Il a été proposé aux centres périscolaires, des ateliers en lien avec l'énergie, menés par les animateurs, en s'appuyant sur la mallette pédagogique « explorer l'électricité » que le Pays a acheté en 13 exemplaires. Cette mallette a été créée par Enedis et « Kat Cents Coups ». L'animation consiste à organiser des ateliers ludiques de 45 minutes, à destination des enfants de 7 à 11 ans. L'objectif est de découvrir le monde de l'électricité, en partant du centre de production jusqu'à l'utilisateur final, via des posters, des fiches enquêtes et des jeux… Les mallettes ont été réparties dans les centres périscolaires du territoire. Ils s'organisent pour partager les mallettes pour que chaque centré intéressé en bénéficie. Si la demande évolue, le Pays a la possibilité de commander d'autres mallettes pour une meilleure disponibilité dans les centres périscolaires. • **Défi à Énergie Positive :** Le Pays a organisé un Défi Familles à Énergie Positive, challenge d'économies d'énergie, dont l'objectif est de mobiliser le grand public sur des écogestes réalisables au quotidien sans affecter le confort du logement. Les 5 éditions se sont déroulées durant la saison hivernale de novembre à avril. Cette opération ayant eu beaucoup de succès, il est envisagé de la renouveler sous un format actualisé et touchant d'autres types de publics. L'échelle Pays ou inter-Pays est à déterminer.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ PCAET volontaire <u>Liens avec d'autres actions du PCAET :</u> ➔ Action PVVS/ADERA « Réaliser des animations sur les écogestes et la rénovation énergétique » ➔ « Accompagner et mettre en lien les acteurs »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	**Mémo écogestes :** ➔ Distribution de 1000 exemplaires par an **Programme Écopousse :** ➔ 20 classes participantes par année scolaire ➔ 2 visites / participation évènements nationaux choisis **Mallette « explorer l'électricité » :** ➔ Réponse à l'ensemble des sollicitations **Défi à énergie positive :** ➔ 2 éditions d'ici 2030 ➔ 30 familles à l'échelle du Pays par édition	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	**Mémo écogestes :** ➔ Nombre d'exemplaires distribués **Programme Écopousse :**	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	➔ Nombre de classes participantes / d'enfants ➔ Nombre de visites organisées / évènements nationaux choisis **Mallette « explorer l'électricité » :** ➔ Nombre de mallettes distribuées **Défi à énergie positive :** ➔ Nombre d'éditions réalisées ➔ Nombre de participants par édition
Budget prévisionnel	**Mémo écogestes :** ➔ Ingénierie interne PVVS **Programme Écopousse :** ➔ 20 classes, 1 année scolaire : 7 200 € ➔ Ingénierie interne PVVS **Mallette « explorer l'électricité » :** ➔ 85 € l'unité ➔ Ingénierie interne PVVS **Défi à énergie positive :** ➔ 7 000 € / édition / Pays ➔ Ingénierie interne PVVS
Planning	2023 à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Promotion des actions dans le cadre du PCAET**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Afin de dynamiser et favoriser les initiatives, il est important de mettre en place des outils de communication afin de valoriser et de porter à connaissance les actions réalisées sur le territoire.
Partenaires	EPCI, communes, établissements scolaires, entreprises, associations… Maison de l'environnement à Vesoul
Financeurs	ADEME, CRBFC
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus, acteurs du territoire et habitants
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	• **Lettre d'information :** Il s'agit de poursuivre la réalisation et diffusion d'une lettre d'information à destination des communes, EPCI, acteurs de la transition et du grand public. <u>Description :</u> elle présente les actions réalisées par le PVVS mais peut également traiter des travaux des partenaires du PVVS qui s'inscrivent dans le cadre du PCAET. Des articles techniques ou toute actualité jugés utiles peuvent venir enrichir cette lettre. Elle possède une charte graphique spécifique et est publiée sur un rythme trimestriel. <u>Publication :</u> elle est envoyée par mail à toutes les communes, publiée sur le site internet et page Facebook du Pays. Elle est également distribuée lors des bureaux et conseils syndicaux du PVVS et lors d'évènements grand public tels que les balades thermographiques, le salon de l'habitat, etc. Des exemplaires papiers pourront être disponibles à la maison de l'environnement à Vesoul. Afin de toucher plus largement le grand public, il est envisagé de proposer une liste de diffusion où les habitants pourront inscrire leur email afin de recevoir la lettre. • **Site internet :** Il s'agit de mettre à jour régulièrement les éléments du site internet, notamment en passant dans un premier temps du PCAET volontaire au PCAET réglementaire (historique, diagnostic…). • **Stand Climat :**

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
	La participation à des évènements (fête de l'environnement, salon de l'habitat, etc.) et des réunions d'informations « interactives » peuvent être organisées à l'aide d'outils réalisés dans le cadre du Stand Climat qui sera créé par le Pays ou le groupement de bureaux d'études qui l'accompagne dans l'élaboration du PCAET réglementaire. L'objectif étant de présenter de manière simplifiée et synthétisée la démarche PCAET pour que le plus grand nombre se l'approprie. Le stand climat pourra être mis à disposition des EPCI. Le Pays souhaite que les supports soient durables (éléments généraux ou données pouvant être mises à jour). Par exemple, il est envisagé un roll-up avec éléments modifiables par feutre effaçable ou scratch.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec d'autres dispositifs	<u>Liens avec d'autres dispositifs :</u> ➔ Continuité avec le PCAET volontaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	**Lettre d'info :** ➔ 4 numéros par an ➔ 5 000 habitants touchés via la liste de diffusion d'ici 2030 (*chiffre indicatif : l'ADERA a plus de 10 000 contacts*) **Site internet :** 3 mises à jour des données générales (hors articles) ➔ Passage du PCAET volontaire au PCAET réglementaire ➔ A mi-parcours ➔ A la fin du PCAET **Stand climat :** tenue d'un stand lors de 4 évènements par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	**Lettre d'info :** ➔ Nombre de lettres rédigées ➔ Nombre d'habitants inscrits sur la liste de diffusion **Site internet :** ➔ Nombre de mises à jour du site internet réalisées ➔ Nombre de connexions au site internet **Stand climat :** ➔ Nombre de stand tenus	
Budget prévisionnel	**Lettre d'info :** ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Méthode "manuelle" via Excel : gratuit mais adaptée pour de petits envois ≈ 600 contacts ou via logiciel payant type Mailjet avec une offre à partir de 168 € par an pour un nombre de contacts illimités et une limite mensuelle à 15 000 emails. **Site internet :** ➔ Ingénierie interne PVVS ➔ Éventuels coûts d'amélioration du site	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	Stand climat : ➔ Ingénierie PVVS ➔ Supports de communication : 3 000 €
Planning	**Lettre d'info :** aucune interruption de numéros entre le PCAET volontaire et le PCAET réglementaire ; liste de diffusion à partir de début 2024 **Site internet :** dès la fin de l'élaboration du PCAET règlementaire début 2024 **Stand climat :** dès la fin de l'élaboration du PCAET règlementaire début 2024

Engagement des collectivités

Conscient que des avancées significatives ne pourraient se faire sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, le PVVS a impliqué son administration, les collectivités territoriales, ses partenaires ainsi que les citoyennes et citoyens dans l'élaboration du Plan Climat.

L'élaboration de ce troisième Plan Climat 2024-2030 du Pays Vesoul-Val de Saône s'est élargie aux collectivités en établissant des programmes d'action territoriaux qui tiennent compte des particularités de chacune. Ainsi, le Plan Climat décline sa stratégie à travers six programmes d'action qui reflètent autant les compétences de chacun et les réalités territoriales. Organiser le suivi de leur mise en œuvre est donc une nécessité.

I. Programme d'actions de la Communauté de Communes du Triangle Vert

Les actions portées par la Communauté de Communes du Triangle Vert sont récapitulées ci-après.

N° action	Axe	Objectif	Descriptif
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Créer une base de données (cadastre thermique) des bâtiments publics et privés à rénover
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO - achat d'un mini-bus électrique pour le service enfance et création d'une aire de covoiturage à QUERS
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer le réseau de véloroutes / voies vertes
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibilisation des agents et éco-responsabilité de la collectivité
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Prévoir une étude systématique de production d'énergie renouvelable pour les projets intercommunaux et inciter les communes à réaliser une étude pour les projets communaux
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Inscrire dans le PLUi des mesures permettant ou incitant à la production d'EnR, dont photovoltaïque
1.4.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...

1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi
1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer et soutenir les entreprises de réparation de vélos
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Engager une étude pour un projet de lieu de vente de produits locaux du territoire - Action de communication à créer sur l'existence des produits du territoire
1.5.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	Encourager des projets photovoltaïques d'envergure qui préservent les terres agricoles : friches industrielles, grandes toitures, ombrières de parkings, agrivoltaïsme
2.3.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés...	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Priorisation des travaux de rénovation sur le territoire	
Partenaires	SOLIHA, CAUE, ADERA, bailleurs sociaux, copropriétés, PVVS	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion information – flyers, bulletins, relais info Effilogis, site internet et appli LOCALITI Réunions publiques après passages de caméras thermiques. En particulier avec l'évolution des dispositifs qui entreront en vigueur le 1er janvier 2025 : le Service Public de Rénovation de l'Habitat et le pacte territorial France Rénov' avec l'intégration : • des missions d'information, de conseil et d'orientation des particuliers par les Espaces Conseil France Rénov' (ECFR), ainsi que l'accompagnement des projets de rénovation énergétique par les conseillers du dispositif "Mon Accompagnateur Rénov'" (MAR).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Connaissance des dispositifs existants	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	6 réunions publique après passage de caméras thermiques	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de réunions réalisées Nombre de participation aux réunions publiques	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024-2025	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Priorisation des travaux de rénovation sur le territoire	
Partenaires	CEREMA (Fournisseur potentiel de données) Banque des Territoires (outils de priorisation de rénovation) DDT 70	
Financeurs	PVVS => ingénierie interne LEADER à confirmer selon l'objectif (bâti vacant et logement)	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes membres	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Envoyer un tableau à chaque maire des communes de la CCTV pour répertorier les bâtiments publics. Mise en page d'un premier recensement des bâtiments publics avec historique, surface, destination actuelle, référencement énergétique Avoir un audit énergétique de chaque bâtiment public et des logements communaux	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Projet des communes en matière de rénovation énergétique sur les bâtiments publics existant sur la commune. Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Rencontrer tous les maires des communes de la CCTV (42 communes) Réaliser 6 diagnostics thermiques communaux puis restitution publique Définir 5 bâtiments publics concernés par des projets de rénovation énergétique	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de rencontres de maires réalisées Nombre de diagnostics à réaliser Nombre de bâtiments recensés	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	
Budget prévisionnel	1 agent chargé de mettre en œuvre l'action, en lien avec les élus concernés
Planning	Démarrage automne 2023 Finalisation du recensement en 2024

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité	
Partenaires		
Financeurs	Etat- Agence de l'eau -CAV- CTV-CD70	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Elus des communes	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Recensement effectué dans le cadre de l'étude de transfert eau et assainissement sur informations données par les communes et/ou syndicats	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Environnement du captage (risques de pollution)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Etat des lieux de 6 captages du territoire (en fonctionnement ou non) pour étude du besoin de protection.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de communes ayant répondu Nombre de captages nécessité une protection Nombre de protection à renforcer Volume d'eau disponible – en captage – en stockage	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2025-2027	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes Faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, et opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité	
Partenaires	CPIE-Maison de la nature à Brussey, Fredon Franche Comte ? Chambre agriculture ? CNFPT ?	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Agents techniques des communes et communautés de communes, professionnels ?	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Communication d'incitation avec participation financière en lien (ou complément) des participations communales pour les installations de récupération d'eaux pluviales	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Inscription de règles incitatives au règlement du PLUi Lien avec les dispositifs existants des communes	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	10 % de constructions nouvelles équipées d'un récupérateur d'eau de pluie 5 dossiers d'installation financées par an sur constructions existantes 10 dossiers d'installation financée par an sur constructions nouvelles	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de communes instaurant un dispositif d'aide à l'installation d'un équipement complétant l'aide de la CCTV Nombre d'implantation d'équipement sur terrain de dans constructions nouvelles Nombre d'implantation d'équipement sur terrain de constructions existantes	
Budget prévisionnel	7500 € / an	
Planning	2025-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO, achat d'un mini-bus électrique pour le service enfance et création d'une aire de covoiturage à QUERS	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité alternatives à l'autosolisme	
Partenaires	Région Bourgogne Franche-Comté, PVVS, CMA, CCI, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public interne et externe au territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion de l'information transmise par les différents partenaires, sensibiliser les agents et communiquer lors de la mise en service de l'aire de QUERS	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir l'information, être fournis en supports de communication Connaître le nombre d'utilisateur des transports en commun (voir Région)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Au moins 2 diffusions par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'informations relayées	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité active	
Partenaires	Destination 70, PVVS, Région BFC, prestataire externe	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants, les touristes	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	-Mise à disposition de vélos à assistance électrique par l'office de tourisme de LUXEUIL. -Soutien et partenariat avec réparateurs de vélos	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir l'information, être fournis en supports de communication Connaître le nombre d'utilisateur des transports en commun (voir Région)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Obtenir une mise à disposition de 2 à 5 Vélo à assistance électrique au démarrage de l'action et développer si nécessaire en fonction des résultats des 2 premières années	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de VAE disponibles à la location Nombre d'équivalent journée de location /an Nombre de réparateurs de vélo	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Développer le réseau de véloroutes / voies vertes	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité active	
Partenaires	Conseil Départemental, Etat, Région, Destination 70	
Financeurs	Conseil Départemental, Etat, Région, EPCI concernées	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public, habitants, touristes	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Elaboration d'un schéma d'un réseau de véloroutes ou/et voies vertes de la CCTV	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir l'information, être fournis en supports de communication Connaître le nombre d'utilisateur des transports en commun (voir Région)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Validation du schéma CCTV et des Communautés de communes voisines Création de 7 km (Colombier /Saulx) Création de 3 km (Colombe) - lien entre la voie verte (Vesoul) et un projet de prolongation en direction de Noroy	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de km de voie réalisés	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2027-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Sensibilisation des agents et éco-responsabilité de la collectivité	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Réduire les déplacements individuels domicile/travail en l'absence de solution alternative par les transports en communs en milieu rural	
Partenaires	PVVS Région Bourgogne Franche Comté	
Financeurs	Cette action ne demande pas de budget dédié	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Agents et élus	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact	DGS	
Descriptif de mise en œuvre	- Favoriser le télétravail pour tous les agents qui le souhaitent et dont les missions sont compatibles. - Favoriser les réunions en visioconférence autant que possible. Inciter au covoiturage pour tous les déplacements professionnels des agents et des élus. - Favoriser les possibilités de covoiturage entre les agents et les élus dans le cadre des déplacements domicile/travail. Généraliser la semaine de travail sur quatre jours.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Diminuer l'usage de la voiture individuelle et les déplacements dans le cadre professionnel.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'agents pratiquant la semaine sur 4 jours. Nombre de journées télétravaillées Développement du covoiturage élus/agents pour les réunions.	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Prévoir une étude systématique de production d'énergie renouvelable pour les projets intercommunaux et inciter les communes à réaliser une étude pour les projets communaux	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le territoire	
Partenaires	Région Bourgogne Franche-Comté, PVVS, CMA, CCI, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Prise d'une délibération Communautés de Communes pour les projets intercommunaux – Accompagner les communes pour les demandes financement de ces études	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Adéquation entre le type de projet et la quantité de production réalisation Adéquation entre le coût du projet et le coût de l'étude	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	100 % des projets intercommunaux et communaux soit environ 10 projets envisagés à ce jour	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'études réalisées	
Budget prévisionnel	80 000 €	
Planning	2025-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Inscrire dans le PLUi des mesures permettant ou incitant à la production d'EnR, dont photovoltaïque	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le territoire	
Partenaires	Communes, Opérateurs EnR, Etat, PVVS	
Financeurs	Opérateurs, Etat, entreprises, particuliers, collectivités	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, entreprises, particuliers	
Action engagée ou nouvelle	Action engagée : règles incitatives à inscrire au règlement du PLUi Action nouvelle : communication pour inciter – participation financière	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Règles à prendre en compte dans le règlement du PLUi (règle obligation) Intégrer un partenariat de financement avec les communes membres	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Vérifier dispositifs existants communaux	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Inscription de règle au PLUi 10 Financements accordés / an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de règles incitatives inscrites au PLUI	
Budget prévisionnel	5 000 €/an	
Planning	2025-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le territoire	
Partenaires	Les bureaux d'études retenus dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des projets	
Financeurs	Région, Etat	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tous publics	
Action engagée ou nouvelle	Action engagée sur un site : extension périscolaire SAULX Nouvelle sur bâtiments existants en autoconsommation pour les sites de la CCTV et de ses communes membres	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Etude préalable pour chaque nouveau projet, en prenant en compte la thématique des risques naturels (mouvement de terrain, RGA,…) afin d'éviter les zones à risques importants pour ce type de projet. Prévoir autoconsommation partagée (autoconsommation collective)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Voir forme juridique pour l'autoconsommation collective notamment	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 projet déjà envisagé à SAULX 4 projets communaux et intercommunaux	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation aux enjeux de la transition	
Partenaires	SYTEVOM, le PVVS, CPIE – Maison de la nature de Brussey, les équipes enseignantes de maternelle et primaire, les collèges, les équipe d'animation périscolaires encadrant le temps méridien, la chambre d'agriculture, le département et son dispositif « croque Saône et agrilocal », les prestataires de repas	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV / SICTOM	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Les centres périscolaires de la CCTV ont mis en place depuis quelques années la promotion de l'alimentation saine avec des agriculteurs locaux (livraison de produits locaux pour les goûters, "goûter du terroir" avec le PVVS , un repas bio par semaine dans les cantine et semaine du goût avec le prestataires des repas), visites de fermes... et des actions de sensibilisation de lutte contre le gaspillage, Dans ce cadre, et en partenariat avec le SICTOM, il est prévu sur 2023-2024, l'installation de bac de biodéchets; Sur le territoire, le SICTOM a installé sur les communes volontaires, des points de collecte de bio déchets et étudie la mise en place d'un système de collecte auprès des professionnels.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction de 50 % des déchets d'origine alimentaire des cantines des différents pôles périscolaires. Installation de 8 points de collecte de bio déchets sur les sites périscolaires Installation de 10 points supplémentaire de collecte sur le territoire Augmentation de 10 % de la part de produits locaux dans la confection des repas périscolaires	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets réalisés sur les sites périscolaires. Nombre d'installation de points de collecte	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2023-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Développer et soutenir les entreprises de réparation de vélos	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Limiter les déchets et valoriser les ressources	
Partenaires		
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises concernées	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Participation financière ou mise à disposition de locaux pour l'installation d'un atelier de réparation	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Proximité des voies vertes et ou atelier ambulant	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 installations sur le territoire	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'installation Nombre d'utilisateur	
Budget prévisionnel	2 000 €	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Engager une étude pour un projet de lieu de vente de produits locaux du territoire - Action de communication à créer sur l'existence des produits du territoire	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Valoriser les ressources locales	
Partenaires	La chambre d'agriculture de la Haute Saône et autres chambres consulaires, le département, le PVVS, les communes	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Interroger les producteurs sur leur souhait de mutualisation d'un espace de vente, sur les différents produits à mettre en vente Action engagée : financement dans le cadre de l'immobilier d'entreprise en lien avec la Région	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	S'assurer de la mobilisation des producteurs locaux	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Participation de 20 producteurs locaux	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de producteurs participants	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2023-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Faire évoluer les usages en optimisant les installations existantes	
Partenaires	Les communes, les EPCI, les associations…	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, Le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Partage d'un étage à France Services QUERS avec une association et mise à disposition d'un bureau pour des intervenants extérieurs, partage d'une salle informatique avec le conseiller numérique du Département intervenant sur le territoire de la CCTV; Partage d'un bureau au rez-de-chaussée de la mairie de SAULX pour des intervenants extérieurs + espace gestion CNI / Passeport En projet, création d'une salle de réunion aménagée à SAULX (Visio, cuisine...) pour partage Mairie, CCTV, et associations	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Accès sécurisé à prévoir (programmation – badges)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 espaces supplémentaires mutualisés dans d'autres communes bourgs	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'espaces mutualisés	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024-2030	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles		
Intitulé de l'action proposée	Encourager des projets photovoltaïques d'envergure qui préservent les terres agricoles : friches industrielles, grandes toitures, ombrières de parkings, agrivoltaïsme	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le territoire	
Partenaires	Communes, Opérateurs EnR, Etat, PVVS	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités - Développeurs - Citoyens	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Recensement du potentiel (étude PLUi, études Etat dans le cadre de l'accélération du développement des énergies renouvelables)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	5 projets photovoltaïques au sol 2 projets expérimentaux d'agrivoltaïques 30 projets sur bâtiments agricoles	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets de chaque type	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024-2030	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée		
Intitulé de l'action proposée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Préserver le stockage carbone et la biodiversité du territoire	
Partenaires	CRPF, ONF, COFOR, communes, EPCI, PVVS, DDT	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Action engagée : Développement des connaissances d'espèces adaptées aux changements climatiques Action nouvelle : suppression de drainage sur certaines parcelles forestières	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Des travaux sont déjà en cours pour développer des connaissances spécifiques sur des espèces adaptées aux changements climatiques. En complément, il est prévu la mise en place de formation et d'expérimentation pour la suppression de drainage sur certaines parcelles forestières	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Etudes en amont – accompagnement et suivi par l'ONF	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 formation par an regroupant les communes intéressées 4 zones expérimentales sur la période	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de communes inscrites aux formations Nombre de zone d'expérimentation créées	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024-2030	

II. Programme d'actions Communauté de Communes Terres de Saône

Les actions portées par la Communauté de Communes Terres de Saône sont récapitulées ci-après.

N° action	Axe	Objectif	Descriptif
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Incitation et sensibilisation des habitants. Sensibilisation à la sobriété des usages du quotidien. Diffusion d'une campagne de communication et mise en place d'une politique d'aide financière à l'installation de différents équipements d'économie d'eau.
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer les aides financières locales à la transition
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Communication : relayer les communes et leurs projets.
1.1.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Action forte de communication sur la suppression du fioul et du propane comme mode de chauffage et aides au remplacement.
1.1.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	État des lieux et recensement auprès des communes. Aide à l'ingénierie pour la réalisation de réseaux de chaleur, en lien avec la suppression de l'utilisation des énergies fossiles.
1.1.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Rénovation de plusieurs bâtiments communautaires (écoles par ex). Intégration des matériaux biosourcés dans la commande publique.
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 - Un territoire et des usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles (qualité/quantité)	Protection des captages d'eau / Anticipation de la baisse ressource en eau / Prise de compétence + / Schéma directeur d'eau potable et mise en œuvre 2025-2026 /Renaturalisation et désimperméabilisation
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer le réseau et amplifier l'usage de véhicules électriques en autopartage « autocampagne ».
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Entretenir et développer le réseau de véloroutes / voies vertes. Faciliter l'aménagement de voies de mobilité sécurisées vers les entreprises et les écoles et collège.
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Mise en place du circuit cyclable du schéma intercommunal des mobilités
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	CHALLENGE DE LA MOBILITE (ADEME) : Inciter les entreprises, collectivités à y participer

1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Un territoire et des infrastructures publiques exemplaires. Sensibilisation à la sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, planifier coupures d'éclairage public. Connaître et maîtriser les différentes consommations. Exemplarité des bâtiments publics et des infrastructures (eau, énergie). Sensibilisation des utilisateurs.
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Faire des économies d'énergie – Prévention et sobriété énergétique pour les agents de la CC
1.4.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Construction d'un nouveau siège communautaire
1.4.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Évaluer l'impact des projets sur l'environnement et orienter les actions nécessaires.
1.4.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Organisation d'un Colloque environnemental
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	La mise en place d'une réflexion de territoire sur les besoins en maraichage et une étude de faisabilité d'équipements communautaires.
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des ENR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 - Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricole	Aide financière à l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation. Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
3.2.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.2 - L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, ainsi que les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présentes localement.
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants
3.3.3	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Reméandrement de cours d'eau affluents de la Saône ou de La Lanterne / Besoin de financement d'opération de restauration des continuités écologiques et milieux humides
3.3.4	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Replantation de haies, d'arbres divers...
3.3.5	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Diffuser des nichoirs, des hôtels à insectes, hôtels à hérissons des semences pour préserver la biodiversité ordinaire et sensibiliser à la richesse du vivant du territoire.
3.3.6	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Atlas de la biodiversité communautaire

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	**Incitation et sensibilisation des habitants. Sensibilisation à la sobriété des usages du quotidien. Diffusion d'une campagne de communication et mise en place d'une politique d'aide financière à l'installation de différents équipements d'économie d'eau.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sobriété des usages	
Partenaires	Communes / ADERA / SIED / PVVS	
Financeurs	Région / ADEME	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Aide et incitation à l'installation d'équipements de récupération d'eau de pluie, de mousseurs, de chasses d'eau plus économes.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Communication nécessaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 5 ans	Consommation sur 5 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 5 ans
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Baisse de la consommation d'eau et d'électricité	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Retour des enquêtes sur les aides apportées	
Budget prévisionnel	5 000 € par an	
Planning	2025-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	**Développer les aides financières locales à la transition**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti	
Partenaires	Communes / Conseil Départemental / ANAH / Conseil Régional / ADERA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les propriétaires occupants, les bailleurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	<u>Action engagée :</u> Dispositif Ma Prime Rénov' <u>Nouvelle action :</u> Accompagnement du Pacte Territorial dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et sur l'ensemble du territoire CCTDS.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Communication large public	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	100 habitations rénovées annuellement.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de dossiers instruits	
Budget prévisionnel	Enveloppe annuelle de 50.000 € - avec un plafond de 500 €/dossier	
Planning	2024 – étude 2025, 2026, 2027 – réalisation -> A PRECISER au cours de l'étude de 2024	

Axe 1 – Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	**Communication** **Relayer les communes et leurs projets.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Mise en place de réunions publiques dans les villages après passage de caméras thermiques pour incitation à l'installation d'ENR individuelles et à l'isolation des habitants.	
Partenaires	SIED70, ADERA, PAYS de Vesoul Val de Saône	
Financeurs	CCTDS, PVVS, SIED70	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Achat d'une caméra thermique. Formation d'un agent référent. Inscription de la CCTDS dans le dispositif TEPOS. Mise en place d'une aide financière en direction des ménages et des bailleurs pour l'installation de solution ENR.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Nombre de bâtiments testés	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Résultats après enquête Participation aux réunions	
Budget	3.000€	
Planning	2024-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	**Action forte de communication sur la suppression du fioul et du propane comme mode de chauffage et aides au remplacement.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Décarbonation du mix énergétique local	
Partenaires	ADERA, PVVS, Prime Renov.	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les propriétaires occupants	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelles (ou participation à une action de communication déjà existante, de l'ADERA par exemple)	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion d'éléments d'information par l'exemple, études de cas avec distribution de flyers et information dans les bulletins communaux et communautaires, en plus d'organisation de réunions publiques. Aide au projet par une participation complémentaire au financement d'une étude thermique.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Relais des aides, appui France Services Action hors OPAH Aide financière au remplacement de la chaudière fioul ou propane : 500 € / dossier	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	30 foyers remplacent leur chaudière	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Quantification du nombre de projets réalisés et traduction en équivalent carbone	
Budget prévisionnel	20 000 € Étude 150 € / dossier d'étude Aide au remplacement : 500 € / chaudière	
Planning	2024 – Réflexion et préparation du budget 2025 – Lancement campagne	

Axe 1 – Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	**État des lieux et recensement auprès des communes. Aide à l'ingénierie pour la réalisation de réseaux de chaleur, en lien avec la suppression de l'utilisation des énergies fossiles.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Réduction des gaz à effet de serre. Économies de fonctionnement	
Partenaires	État, Région, SIED70, PVVS	
Financeurs	État, Région, SIED70, PVVS	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises, collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Recensement, études et actions si pertinence	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Faisabilité économique	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Nombre de réalisations	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Évaluation de l'impact carbone	
Budget prévisionnel	10.000 € pour la CCTDS	
Planning	2024-2028	

Axe 1 – Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	**Rénovation de plusieurs bâtiments communautaires (écoles par ex). Intégration des matériaux biosourcés dans la commande publique.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Économies d'énergie, réduction des GES	
Partenaires	État, Région, SIED70, PVVS	
Financeurs	État, Région, SIED70	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Études puis réalisations	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Faisabilité économique	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Nombre de réalisations	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Évaluation de l'impact carbone et amélioration du confort (été / hiver)	
Budget prévisionnel	400.000 € pour la CCTDS (Reste à charge)	
Planning	2025-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	**Protection des captages d'eau / Anticipation de la baisse ressource en eau / Prise de compétence + / Schéma directeur d'eau potable et mise en œuvre 2025-2026** **Renaturalisation et désimperméabilisation**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Renaturation, désimperméabilisation des sols à l'échelle de la CCTDS. Résistance aux sécheresses.	
Partenaires	État, Département, Agence de l'Eau	
Financeurs	État, Département, Agence de l'Eau, Région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, grand public, collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion de documents de communication et fiches pratiques. Élaboration d'un programme de désimperméabilisation sur les terrains publics. Aide aux communes sur les dispositifs de protection des captages.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Pratiques agricoles, compensations éventuelles	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Quantification en hectares de captages protégés, de surfaces renaturées.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de réalisations.	
Budget prévisionnel	En fonction des études réalisées.	
Planning	2025-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	**Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité alternatives à l'autosolisme. Définir de nouvelles aires de covoiturage, avec des locaux sécurisés pour les vélos. Développer l'utilisation des applications de covoiturage au quotidien. Équiper les bâtiments publics d'abris vélos sécurisés (voire de prises électriques).	
Partenaires	Région Bourgogne Franche-Comté, PVVS, CMA, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs	Etat, Région, CCTDS	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public interne et externe au territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion de l'information transmise par les différents partenaires (MOBIGO…). Acquisition et mise en place d'équipements pour l'accueil des vélos.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir l'information, être fournis en supports de communication. Avoir une connaissance fine de la mobilité sur le territoire.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Évolution des modes de transport sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction de l'autosolisme	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'informations relayées	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	**Développer le réseau et amplifier l'usage de véhicules électriques en autopartage « autocampagne ».**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Changement des modes de déplacement. Éliminer les captifs. Encourager les parcours à plusieurs. Se substituer à un réseau de TC non pertinent. Favoriser le lien social grâce à des bénévoles conducteurs. Éveiller les consciences à la pertinence du véhicule électrique pour le quotidien en milieu rural.	
Partenaires	CLEM, État, Région, ADEME	
Financeurs	CCTDS, Etat, Région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les conducteurs	
Action engagée ou nouvelle	Action engagée sur 3 communes (Port-sur-Saône, Saint-Remy-en-Comté et Fleurey-les-Faverney)	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Déploiement de la flotte de véhicules électriques en libre-service sur les communes intéressées par le projet (citadines et utilitaires). > 10 communes (répartition homogène et conforme au projet de schéma de mobilité). Achat de véhicules, installation de prises 7 kw et utilisation d'une plateforme de réservation (de type CLEM)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Maintenance des véhicules et de la plateforme, achat de véhicules Prolongement du dispositif TEPCV.	
Réduction des consommations d'énergie sur 5 ans		Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 5 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Utilisation des véhicules : 15 000 km/an /véhicule au minimum Objectifs sociaux Alternative aux transports en commun	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de location / km parcourus	
Budget prévisionnel	Budget : 10 véhicules + prises = 220.000 € (financement espéré 80% selon exemple TEPCV) , soit participation CCTDS 44.000€	
Planning	2025-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	**Entretenir et développer le réseau de véloroutes / voies vertes. Faciliter l'aménagement de voies de mobilité sécurisées vers les entreprises et les écoles et collège.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces. Relier les villages entre eux dans le cadre du schéma de mobilité	
Partenaires	Conseil Départemental, Etat, Région, Destination 70 et entreprises intéressées	
Financeurs	Conseil Départemental, Etat, Région, EPCI concernées	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public, habitants, touristes	
Action engagée ou nouvelle	Engagée (Voie Bleue Conseil Départemental) Voie de la Vôge à la Saône (13km de voie verte sur le territoire de la CCTDS qui complètent les 50 km réalisés sur la CCHC et le sud des Vosges).	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	À la suite de l'enquête publique, le tracé de la voie verte a été validé par les préfets et l'action pourra s'engager sur la réalisation (13km de voie verte qui complètent les 50 km réalisés sur la CCHC et le sud des Vosges)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Cahier des charges en fonction du revêtement possible et nécessaire Lien nécessaire avec le Département pour la liaison entre la voie bleue et la voie verte Réalisation progressive de jonctions entre les villages pour accès aux voies verte ou bleue.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réaliser les 13km d'équipement	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	km réalisé	
Budget prévisionnel	1 400 000€ Financement espéré : 80 %	
Planning	2024-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	**Mise en place du circuit cyclable du schéma intercommunal des mobilités**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces Qualité de vie et attractivité	
Partenaires	PVVS, Communes, ONF, Fédération Française des Chasseurs, AF…	
Financeurs	État, Région, Département, CCTDS	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Mise en œuvre du schéma intercommunal des mobilités À travers cette mission, l'objectif du maître d'ouvrage est de se doter d'un Plan De Mobilité Simplifié intégrant un Schéma directeur multi-randonnées. Cette stratégie se veut : - Partagée par l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que par les partenaires associés, - Démonstrative des complémentarités entre la communauté de communes et les EPCI limitrophes, - Spatialisée pour disposer d'une organisation cohérente avec les spécificités du territoire, - Planifiée en ciblant un plan d'action défini et concerté	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Points de vigilance : la coordination des actions. Consultation des entreprises locales Repérage des circuits, contact avec gestionnaires des routes	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réaliser plusieurs liaisons et connections	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Fin du schéma de mobilité. Kilomètres aménagés, balisés.	
Budget prévisionnel	60 000 €	
Planning	Schéma : Automne 2024 Application : 2025-2026	

Axe 1 – Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	**CHALLENGE DE LA MOBILITE (ADEME)** **Inciter les entreprises, collectivités à y participer**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Convaincre davantage d'employés, habitant en CCTDS ou à proximité, d'utiliser des véhicules moins polluants.	
Partenaires	ADEME	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, collectivités locales, employés, parents d'élèves	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	ADEME, CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Encourager les employés et les élus de TDS à limiter leur impact carbone par le biais de véhicules non polluants ou covoiturage.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Inscription au Challenge de la Mobilité (ADEME)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Être lauréat du Challenge	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de participants. En 2023, 2 structures connues sur le territoire (Euroserum et CCTDS).	
Budget prévisionnel	500 €/ an > Communication	
Planning	Annuel	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	**Un territoire et des infrastructures publiques exemplaires.** **Sensibilisation à la sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, planifier coupures d'éclairage public.** **Connaître et maîtriser les différentes consommations.** **Exemplarité des bâtiments publics et des infrastructures (eau, énergie).** **Sensibilisation des utilisateurs.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sobriété des usages	
Partenaires	Communes / Associations / ADERA / SIED	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les utilisateurs des bâtiments et des infrastructures du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Encourager les utilisateurs à la sobriété en mettant en place un challenge basé sur les études analytiques des consommations Échange d'idées sur les bonnes pratiques. Inventaire des éclairages intérieurs à passer en LED et achat. Étude des économies d'eau possibles par la transformation des chasses d'eau, le changement ou l'équipement des robinets.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Investissements nécessaires	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Consommation sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Baisse de la consommation d'eau et d'électricité en comparaison avec l'état 0 de l'année de référence.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Évaluation des consommations avant/après Quantification des volumes d'eau récupérés.	
Budget prévisionnel	5 000 €	
Planning	2024-2030	

Axe 1 – Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	**Faire des économies d'énergie**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Travailler sur le sujet avec les périscolaires et les personnels administratifs. Intégrer le sujet dans les projets pédagogiques.	
Partenaires	Éducation Nationale, élus et agents de tous les services.	
Financeurs	ADEME, État, Région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les agents de la CCTDS	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Porter à la connaissance des agents les consommations en eau et en énergie et créer un challenge interne sur la réalisation d'économies. Mettre en place des formations pour les agents. Mise en place de pilotages automatisés des systèmes et programmation. Récompenses : Trophées avec remise de lots : Places de spectacles, bons d'achats produits locaux...	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Audit des consommations des bâtiments	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- 20 % de consommation d'énergie et d'eau potable.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Relevé annuel	
Budget prévisionnel	20.000 € (pilotages automatisés). Programmation	
Planning	2024-2028	

Axe 1 – Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	**Construction d'un nouveau siège communautaire**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Économies d'énergie. La nécessité pour la collectivité de faire preuve d'exemplarité, de rationaliser et de s'inscrire dans des objectifs de transition écologique constitue une raison majeure de construction d'un nouveau siège.	
Partenaires	État, Région, SIED70, PVVS	
Financeurs	État, Région, Département, Leader	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Transition énergétique et exemplarité, consommation d'énergie, GES : bâtiment BBC ou passif. Récupération d'eau Gain de temps et d'efficacité pour les personnels et pour l'exécutif. Economies d'échelle. (Réduction du nombre d'abonnements (eau, électricité, Internet, assurances, copieurs…, ménage plus simple)) Conditions de travail : confort, lumière. Économies de fonctionnement Salles de réunion, locaux adaptés aux besoins des services. Meilleur accueil du public. Possible partage des locaux avec services de l'État ou autres. Aides financières disponibles	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Faisabilité économique.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Financement du reste à charge de l'investissement par les économies d'énergie et de loyer.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Satisfaction des personnels, et du public.	
Budget prévisionnel	**Pour un projet à 4.000.000 €** Montant des aides : 2.800.000 € Reste à charge : 1.200.000 €	
	Emprunt de 1.200.000 € à 3,20% sur 20 ans (banque des territoires) : **Mensualités de 6700 €. A l'année 80.000 € soit 20.000 € de moins que le coût actuel des trois sites.**	
Planning	2025-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	**Évaluer l'impact des projets sur l'environnement et orienter les actions nécessaires.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les projets durables sur le territoire.	
Partenaires	PVVS - Appuis techniques - EPCI du Pays	
Financeurs	Région, Etat	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	S'associer avec un BE pour essayer de quantifier l'impact carbone et le gain en qualité de vie d'un certain nombre de projets en cours : Voie verte, économies d'énergie dans les bâtiments publics, développement des véhicules électriques, développement des circuits courts, projets d'énergie renouvelable, cadastre solaire, etc… en prenant en compte la thématique des risques naturels (mouvement de terrain, RGA,…) afin d'éviter les zones à risques importants pour ce type de projet. Le tout pour promouvoir la volonté du territoire à agir sur tous les sujets d'énergie positive et de résilience. Relancer le Dispositif TEPOS	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Enjeux de réaliser une démarche concertée avec les partenaires territoriaux	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Mise en évidence d'une réelle avancée en équivalent carbone	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Labellisation du territoire type TEPOS.	
Budget prévisionnel	Prix d'une prestation BE à l'année, le reste à charge d'un agent chargé de mission TEPOS co-financé par l'ADEME.	
Planning	/	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	
Intitulé de l'action proposée	**Organisation d'un Colloque environnemental**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	• Sensibiliser la communauté locale aux défis environnementaux futurs et promouvoir des actions durables. • Ancrer dans les esprits la réalité du réchauffement de la planète tout en s'accordant sur des pistes de résilience. • Projeter ce que sera la vie sur notre territoire d'ici quelques années en espérant un effet d'entraînement positif de toutes les actions cumulées. • Contribuer à la sensibilisation, à l'échange de connaissances, au réseautage, à l'influence sur les décideurs et à l'inspiration des participants. • Donner des pistes de résilience. Pour un impact optimal et une prise de conscience maximum, de grands conférenciers ont été sollicités et ont répondu favorablement à notre invitation, Jean JOUZEL, vice-président du GIEC, prix Nobel de la paix, paléo climatologue et François GEMENNE, professeur à HEC et Sciences-po, spécialiste du climat, des migrations et de géopolitique. Il nous semble nécessaire de donner du sens à nos actions et de chercher une vision nouvelle d'un monde adapté, transformé et décarboné.
Partenaires	État, Région, Agence de l'Eau, Natura 2000, ADEME, ADERA, ONF, ASCOMADE, FEDERATION DE PECHE 70,
Financeurs	État, Région, Agence de l'Eau, Natura 2000, ADEME
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Cet évènement inédit en Haute Saône s'adressera au grand public. Les jeunes feront bien évidement partie intégrante de cet évènement.
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	CCTDS
Contact	Utilisation de la salle Saônexpo
Descriptif de mise en œuvre	Les journées seront ponctuées de tables rondes, de projections, d'interventions ludiques pour répondre aux attentes du plus grand nombre. L'organisation d'un tel évènement démontre le caractère volontariste d'un territoire pour protéger son
	environnement et préparer les populations aux changements. Il peut être une des bases d'une politique environnementale plus forte et qui débouche sur des actions concrètes et des résultats.

Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Utiliser une combinaison d'outils (site web, réseaux sociaux, e-mails) pour promouvoir l'événement et atteindre le public cible (professionnels, chercheurs, étudiants, grand public). S'entourer d'experts, chercheurs, décideurs politiques et acteurs de la société civile pertinents sur les thématiques environnementales abordées. Inviter des experts en environnement, des agriculteurs, des représentants d'ONG, des enseignants…. Inclure des jeunes, des aînés, des personnes issues de diverses communautés pour partager différentes perspectives. Élaborer un programme équilibré entre conférences, tables rondes, ateliers interactifs …	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Nombre de visiteurs présents aux conférences.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Collecter des retours des participants pour évaluer l'impact du colloque et identifier les domaines à améliorer pour les prochaines éditions. Maintenir l'engagement post-événement à travers des publications, des rapports de synthèse et des actions concrètes recommandées.	
Budget prévisionnel	50 000 € (financement espéré 50 %)	
Planning	2025-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	**La mise en place d'une réflexion de territoire sur les besoins en maraîchage et une étude de faisabilité d'équipements communautaires.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer l'offre des producteurs locaux.	
Partenaires	Conseil Départemental, Chambre d'agriculture	
Financeurs	Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, CCTDS, Région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Mettre en évidence les activités de type maraîchage, circuit courts, producteurs directs locaux, marchés de proximité. Suivi et soutien de l'action J'veuxdulocal70, agrilocal et Plan Alimentaire Territorial+ recensement des besoins et des initiatives. Acquisition de 2 hectares pour la vente des produits locaux en bordure de la D434 (8 000 véhicules / jour).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Recensement et mise en valeur des atouts du territoire et des producteurs locaux. Lister les possibilités de terrains commune par commune pour les producteurs locaux.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Du circuit court pour les habitants avec impact carbone limité Diffusion – faire connaître les producteurs	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Augmentation de la consommation des produits locaux par les habitants. Création d'emplois financés par les recettes et les économies.	
Budget prévisionnel	200.000 € (40 % de subventions espérées)	
Planning	2024-2026	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles »		
Intitulé de l'action proposée	**Aide financière à l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation.** Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Production d'énergie renouvelable	
Partenaires	SOLIHA, CAUE, ADERA, bailleurs, PVVS	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires, bailleurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelles (ou participation à une action de communication déjà existante, de l'ADERA par exemple)	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion information – flyers, bulletins, relais info. Réunions publiques après passages de caméras thermiques. Rédaction de fiches à insérer dans les bulletins municipaux. En particulier avec l'évolution des dispositifs qui entreront en vigueur le 1er janvier 2025 : le Service Public de Rénovation de l'Habitat et le pacte territorial France Rénov' avec l'intégration : • des missions d'information, de conseil et d'orientation des particuliers par les Espaces Conseil France Rénov' (ECFR), • ainsi que l'accompagnement des projets de rénovation énergétique par les conseillers du dispositif "Mon Accompagnateur Rénov'" (MAR).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Connaissance des dispositifs existants	
Réduction des consommations d'énergie sur 5 ans	Production d'énergie renouvelable sur 5 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 5 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	50 centrales photovoltaïques de particulier (minimum 3 kWc)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de kWh produits 100 € / KWc produits dans la limite de 6	
Budget prévisionnel	20 000 €	

Planning	2024 – Réflexion et préparation du budget 2025 – Lancement campagne

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Limiter les déplacements en véhicule à moteur.
Partenaires	Communes / Conseil Régional / Conseil Départemental / Etat / UCIA
Financeurs	/
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	CCTDS
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	Diffusion de documents de communication sur tous supports. Mise en forme d'un bulletin spécial "pratique" à diffuser dans les boîtes aux lettres ou à insérer dans les bulletins communaux. La commune de Port-sur-Saône compte 52 cellules commerciales, avec une implantation très majoritaire le long de la traversée de la commune, sur son axe principal. En termes d'activité, on retrouve des CHR et de l'hygiène santé beauté principalement, avec ensuite l'offre de commerces alimentaires. Globalement, le cheminement est facile et relativement court ce qui permet de réaliser un parcours d'achat confortable. L'offre de la traversée représente la majorité de l'offre communale avec 38 cellules. Elle concentre cependant la totalité de la vacance commerciale, ce qui nuit à l'harmonie d'ensemble de ce linéaire structurant et le fragilise. En outre, parmi ces locaux vacants, très peu sont dans un état correct, les autres étant pour le moins défraichis et non accessibles aux personnes à mobilité réduite. La situation est comparable dans la commune de Faverney, mais dans une moindre mesure. Les cellules commerciales sont relativement groupées sur l'axe principal, certaines sont vacantes et mériteraient d'être rafraichies. L'action relative à l'amélioration du cadre d'implantation des commerces en centre-ville portera sur : 1. une étude de caractérisation complète et exhaustive des locaux commerciaux 2. la mise en place d'une cellule de veille avec mise à jour régulière 3. l'habillage des vitrines vides Dans le détail :

	1. L'étude de caractérisation des locaux commerciaux vacants consistera à lister les dits locaux avec leurs principales caractéristiques : surface, état général, équipements, etc. Une prise de contact avec les propriétaires identifiés sera nécessaire pour affiner les données déjà recueillies 2. La mise en place d'une cellule de veille est une action qui s'apparente à la mise en place d'un observatoire des locaux professionnels dans le but d'alimenter une bourse des locaux par exemple. Se dotant d'un tel outil, il serait alors plus rapide de renseigner d'éventuels prospects sur les disponibilités locales, ainsi que sur les caractéristiques des locaux (surface, accessibilité, valeur locative). 3. Habiller les locaux vacants : afin de limiter l'impression négative laissée par la vacance dans l'axe structurant de la commune, il pourrait être pertinent d'user de la vitrophanie. Cette action, déjà réalisée lors du festival de Folklore, pourrait être étendue tout au long de l'année, via l'accord des propriétaires. Il s'agit de définir un visuel uniformisé à appliquer afin de créer une cohésion et une harmonie visuelle, voire intégrer des éléments « marketing » sur les devantures, avec la surface du local, son loyer et un contact par exemple. PVD. attention, des commerces et des activités existent aussi dans les villages, autres que les bourgs. Aide à l'émergence. Mettre en évidence les activités de type maraîchage, circuit courts, producteurs directs locaux, marchés de proximité. Réflexion sur 1 Point de Regroupement de 2 hectares pour la vente des produits locaux sur la D434	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Capacité à renseigner d'éventuels prospects qui se présenteraient en Mairie Valorisation des cellules commerciales vides et résorption de la vacance Amélioration de l'image de la traversée des communes Nombre de cellules vacantes Nombre de commerces revalorisés Nombre de locaux reloués Durée de vie des commerces implantés dans ces locaux identifiés	
Budget prévisionnel	En termes d'investissement, sur la base d'un montant maximum de 500 € HT par local, il faudrait envisager 6 000 € HT pour	

	Port-sur-Saône et 2 000 € HT pour Faverney, afin de couvrir les 16 vitrines vacantes identifiées. Investissement : 8 000 € HT Fonctionnement : 7 000 €
Planning	Listing des locaux commerciaux vacants en cours de vérification Prise de contact avec les propriétaires pour détails quant aux locaux : premier semestre 2024 Mise en place de la cellule de veille à la suite Habillage des vitrines : été 2024

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	**Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, les scolaires / périscolaires, les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présents localement.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Formation et sensibilisation multi-thématique	
Partenaires	Intervenants : EPTB Saône Doubs, OFB, CPIE, maison de la nature, Éducation Nationale, et service enfance de la CCTDS	
Financeurs	EPTB (Natura 2000), État, région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	EPTB (Natura 2000), État, région	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Journées de formation, réunions publiques, expositions. Séances de sensibilisation auprès des scolaires du territoire, sur le terrain et les zones Natura 2000. Sélection de plusieurs classes chaque année pour une découverte et un travail sur les espèces faune/flore. Mise en commun par un évènement de regroupement : films, expos.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Nombre de personnes formées, sensibilisées	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de classes participantes. Participations aux réunions	
Budget prévisionnel	10 000 €	
Planning	2024-2028	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	**Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes. Désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants.** **Achats de plants.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Formation et sensibilisation multi-thématique	
Partenaires	Education Nationale dans le cadre des projets NEFLE, Agence de l'eau, EPTB Saône Doubs, DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, fédération de pêche, chambre agriculture, office français de la biodiversité, PVVS	
Financeurs	Agence de l'eau, région Bourgogne Franche Comté	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, grand public, collectivités locales	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Désimperméabilisation des cours d'école, implication des périscolaires dans la pratique du jardin, Aide à la création de vergers de sauvegardes, Diffusion d'informations grand public sur les dispositifs d'aides	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Peut-être renforcer l'aide régionale pour l'achat de plants et de jeunes arbres ; encourager le développement des pépinières.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 verger par commune.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Quantifier le nombre de vergers et les décamètres de haies replantés, avec l'aide des communes.	
Budget prévisionnel	10.000 €/an	
Planning	2025-2028	

Axe 3 – Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 – Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	**Reméandrement de cours d'eau affluents de la Saône ou de La Lanterne / Besoin de financement d'opération de restauration des continuités écologiques et milieux humides**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.	
Partenaires	EBTP, Agence de l'eau, DDT, DREAL	
Financeurs	Natura 2000, Etat, Région, Agence de l'eau	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Particuliers, professionnels, associations, collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage		
Contact	CCTDS	
Descriptif de mise en œuvre	Travaux de génie civil.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Études de faisabilité et d'impact	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Restauration des zones humides en m², et meilleure fonction des cours d'eau	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Note environnementale Inventaire des espèces avant et 3 ans après les travaux	
Budget prévisionnel	15 000 € pour la CCTDS	
Planning	2025-2028	

Axe 3 – Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 – Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	**Replantation de haies, d'arbres divers...**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Diffusion aux communes de documents de communication sur la thématique haies/bosquets / 10 km de nouvelles haies plantées.	
Partenaires	Région, Fédération de chasse, Chambre d'agriculture, NATURA 2000	
Financeurs	Natura 2000, Etat, Région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants et animaux du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Replantation de haies	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Restaurer les habitats des animaux. Fixer les pollinisateurs, les insectes, oiseaux...	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Kilo haies, un compteur qui centralise les réalisations à l'échelle de la CCTDS.	
Budget prévisionnel	10.000 € pour la CCTDS	
Planning	2025-2028	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	**Diffuser des nichoirs, des hôtels à insectes, hôtels à hérissons des semences pour préserver la biodiversité ordinaire et sensibiliser à la richesse du vivant du territoire.**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Créer un environnement favorable à la biodiversité et à la faune locale	
Partenaires	Intervenants : EPTB Saône Doubs, OFB, maison de la nature, et service enfance de la CCTDS	
Financeurs	EPTB (Natura 2000), État, région	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants du territoire scolaires et périscolaires	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Achats groupés et/ou fabrication de différents objets	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Formation des personnels Implication du milieu scolaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Nombre d'objets diffusés et installés	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	/	
Budget prévisionnel	2 000 € par an	
Planning	2024-2028	

Axe 3 – Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 – Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	**Atlas de la biodiversité communautaire**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Connaissance et préservation du patrimoine naturel. Cartographier les enjeux de la biodiversité à l'échelle du territoire et établir un plan d'actions pluriannuel afin de la préserver. Réunir l'ensemble des acteurs locaux afin de partager les connaissances déjà disponibles sur la biodiversité des communes.	
Partenaires	État, Région, OFB	
Financeurs	État, Région, OFB	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises, collectivités, associations, élus, citoyens.	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCTDS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Études et création d'un plan d'actions pluriannuel. **Définition d'un plan d'actions** qui sert de feuille de route à la collectivité pour les années suivant l'ABC, qui permet de **candidater au programme Territoire Engagé pour la nature.** Rendre publiques les productions.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Faisabilité économique	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans		
	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	**La production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.** **Ces productions doivent être livrées et rendues publiques.**	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Réalisation de l'atlas de la biodiversité communautaire	
Budget prévisionnel	50 000 €, sur 3 à 4 ans (financement attendu à hauteur de 80 %)	
Planning	2025-2028	

III. Programme d'actions de la Communauté de Communes Des Hauts du Val de Saône

Les actions portées par la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône sont récapitulées ci-après.

N° action	Axe	Objectif	Descriptif
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer une sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, empreinte carbone des outils numériques, éclairage public, enseignes lumineuses… via des conférences, ateliers, communication etc.
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer les aides financières locales à la transition
1.1.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer les formations sur l'auto-rénovation. Exemples : ateliers organisés par l'ADERA ou des artisans
1.1.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
1.1.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.1.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Encourager la réhabilitation de friches sur le territoire
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Recensement des captages d'eau pour évaluation la capacité de production et de stockage

1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Lancer une étude d'opportunité sur les transports à la demande
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Mise en place d'infrastructures de covoiturage
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.
1.3.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager la réouverture de la gare de Jussey (en appui du Pays)
1.3.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibilisation des agents et des élus au covoiturage
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations
1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Valoriser les biodéchets, en s'appuyant sur les entreprises, établissements publics et ESS locales
2.3.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Priorisation des travaux de rénovation sur le territoire	
Partenaires	CEREMA (Fournisseur potentiel de données) Banque des Territoires (outils de priorisation de rénovation) DDT 70	
Financeurs	PVVS => ingénierie interne LEADER à confirmer selon l'objectif (bâti vacant et logement)	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes membres	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	En lien avec les communes membres, établir un recensement de l'ensemble des bâtiments publics et constituer une base de données intégrant des informations sur la superficie, l'année de construction, les travaux déjà réalisés, les travaux envisagés. Si possible lancer une commande groupée de diagnostic énergétique.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Mise à jour des données régulière	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Disposer d'un recensement exhaustif et d'un plan pluriannuel d'investissement Rénovation énergétique de 10 bâtiments publics	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de bâtiments recensés Nombre de rénovations énergétiques réalisées	
Budget prévisionnel	1 agent chargé de mettre en œuvre l'action, en lien avec les élus concernés	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Développer une sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, empreinte carbone des outils numériques, éclairage public, enseignes lumineuses… via des conférences, ateliers, communication, etc.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sobriété des usages	
Partenaires	Communes / Associations / CCI / CMA / ADERA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, les associations, les entreprises et les habitants du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Mise en place de dispositifs d'achats groupés permettant aux différents acteurs du territoire de mettre en place des actions visant à économiser les énergies, valoriser les ressources : exemple : achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie. Mise en place d'actions de sensibilisation des usages des énergies et de l'eau en lien avec des associations. La CCHVS se fera également relais des actions de communications de l'ADERA.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Vigilance juridique sur les modalités de mise en place d'achats groupés	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Achat groupé de 200 récupérateurs d'eau de pluie	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de commandes groupées réalisées Nombre d'achats effectués par les acteurs Nombre de réunions de sensibilisation réalisées	
Budget prévisionnel	Temps agent	
Planning	2025-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Développer les aides financières locales à la transition	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti	
Partenaires	Communes / Conseil Départemental / ANAH / Conseil Régional / ADERA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les propriétaires occupants	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	À la suite de l'OPAH qui a été réalisée sur le territoire, la CCHVS a décidé de poursuivre une politique en faveur de l'habitat privé en mettant en place des aides directes aux propriétaires occupants. 2 des actions sont ciblées sur la rénovation énergétique : MPR Sérénité - sortie passoire énergétique - bâtiment basse consommation – aide de 500 € / audits énergétiques : 150 € par audit	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Objectif annuel : 30 dossiers rénovation et 12 dossiers audits	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de dossiers instruits / nombre de dossiers réalisés	
Budget prévisionnel	16 800 € (en dehors des autres dispositifs mis en place dans le cadre de cette politique)	
Planning	En cours	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Développer les formations sur l'auto-rénovation. Exemples : ateliers organisés par l'ADERA ou des artisans	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti	
Partenaires	ADERA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les propriétaires occupants	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS / ADERA	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Mettre en place des actions de formation à l'auto-rénovation sur de courtes périodes	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Sensibiliser les propriétaires sur l'utilisation de matériaux éco responsables, les former sur l'utilisation de ses matériaux et des techniques d'utilisation associées. Cela pourra se traduire par la mise en place de quelques chantiers permettant de mettre en valeur les techniques et matériaux utilisés Réalisation d'un chantier par an de 2024 à 2030	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de formations réalisées Nombre de personnes ayant participé	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2025-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti	
Partenaires	Communes / EPCI	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers des bâtiments	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CCHVS/ADERA	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre des nouveaux programmes de travaux, la CCHVS s'est engagée dans un processus de rénovation énergétique des bâtiments communautaires (gymnases et logements). Elle a également souhaité valoriser la restauration de bâtiments vacants pour la création d'un réseau de maisons de santé sur son territoire. Pour chacune de ces actions, la CCHVS accorde une grande importance aux aspects de rénovation énergétique comme le respect des éco-conditions régionales en cas de sollicitation d'un financement.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction des consommations énergétiques sur les bâtiments existants Réduction de la consommation de l'ordre de 40%	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de bâtiments rénovés Budget annuel alloué à ces rénovations	
Budget prévisionnel	7 à 8 millions	
Planning	2023-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti et production d'énergie renouvelable	
Partenaires	SOLIHA, CAUE, ADERA, bailleurs sociaux, copropriétés, PVVS, + autres ?	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelles (ou participation à une action de communication déjà existante, de l'ADERA par exemple)	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La communauté de communes des Hauts du Val de Saône s'engage à relayer toute campagne d'information sur le sujet et à être facilitateur au niveau logistique pour l'organisation de séance d'information, conférences… En particulier avec l'évolution des dispositifs qui entreront en vigueur le 1er janvier 2025 : le Service Public de Rénovation de l'Habitat et le pacte territorial France Rénov' avec l'intégration : • des missions d'information, de conseil et d'orientation des particuliers par les Espaces Conseil France Rénov' (ECFR), ainsi que l'accompagnement des projets de rénovation énergétique par les conseillers du dispositif "Mon Accompagnateur Rénov'" (MAR).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Connaissance des dispositifs existants	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	50 centrales photovoltaïques de particulier	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de kWh produits	
Budget prévisionnel	/	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
Planning	2024-2030

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Encourager la réhabilitation de friches sur le territoire	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Limitation de l'artificialisation des sols par la réhabilitation des friches dans une logique d'application du ZAN	
Partenaires	Pays Vesoul Val de Saône (PVVS) Direction Départementale des Territoires de Haute Saône (DDT70) Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche Comté (AUDAB) via la mission de recensement confier par le PVVS.	
Financeurs	Etat (DETR, DSIL, Fond VERT, FNADT), Région, Département, Autofinancement	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, professionnels, grand public	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Accompagner les porteurs de projet à la réhabilitation de friches comme pour les anciennes usines Giffrey à Jussey qui deviendront un centre de logistique. Cette réflexion se pose pour l'ensemble des projets de la Collectivité où une réflexion pour la création d'un nouvel équipement s'effectuera en priorité sur une friche de son territoire avant d'envisager une construction neuve.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Limiter l'impact de la collectivité dans l'artificialisation des sols. 1 Démarche de reconversion engagée par la CCHVS d'ici 2030.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de friches réhabilitées entre le recensement de l'AUDAB et les projets encours / finalisés.	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	Recensement des captages d'eau pour évaluation la capacité de production et de stockage	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité	
Partenaires		
Financeurs	Etat- Agence de l'eau - CAVC – TV - CD70	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Elus des communes	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Recensement effectué dans le cadre de l'étude de transfert eau et assainissement sur informations données par les communes et/ou syndicats. Dans le cadre de la prise de compétence eau / assainissement, et à la suite du recensement des captages en eau sur le territoire, il pourra être proposé aux collectivités qui le souhaitent une aide à la mise en place de périmètres de protection de ces captages si ceux-ci sont absents. Dans le même temps la CCHVS portera en partenariat avec ces communes membres une politique de réduction de l'utilisation des produits phyto sanitaire dans les espaces verts pour tendre vers le zéro phyto.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Environnement du captage (risques de pollution)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Disposer d'un fichier exhaustif permettant de caractériser les captages	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de captage évalué sur la totalité du nombre de captage	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2025-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes. Faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, et opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité	
Partenaires	CPIE-Maison de la nature à Brussey, Fredon Franche-Comté ? Chambre agriculture ? CNFPT ?	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Agents techniques des communes et communautés de communes, professionnels ?	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Étudier la faisabilité de mettre en place des journées de formations, information, sensibilisation des agents en charge des espaces verts dans les collectivités locales sur le choix des végétaux, l'utilisation économe de l'eau pour l'entretien des espaces verts. Organisation mutualisée à l'échelle du Pays ou de plusieurs communautés de communes pour plus d'impact sur le terrain. Dans le cadre de la prise de compétence eau/assainissement, un plan d'action sur la réduction des fuites du réseau sera mis en place en partenariat avec les communes membres pour anticiper d'autres travaux d'infrastructures (enfouissement de réseaux, travaux de voiries, etc.)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Inscription de règles incitatives au règlement du PLUi Lien avec les dispositifs existants des communes	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	3 sessions de formation/sensibilisation organisées à l'échelle du Pays d'ici 2030	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'agents ayant participé aux actions proposées	
Budget prévisionnel	7 500 € / an	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l’eau	
Planning	2025-2026

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Lancer une étude d'opportunité sur les transports à la demande	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité alternatives à l'autosolisme	
Partenaires	Communes / Conseil Régional / associations locales / SNCF / employeurs / CMA /CCI	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, les associations, les entreprises et les habitants du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Recrutement d'un apprenti ayant pour mission de mener une étude sur la mobilité sur le territoire et la mise en place d'actions	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Mettre en place des moyens alternatifs au transport individuel.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Réalisation de l'étude / nombre de nouveaux transports "collectifs" réalisés	
Budget prévisionnel	15 000 €/an	
Planning	Septembre 2023 / août 2025	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité alternatives à l'autosolisme	
Partenaires	Région Bourgogne Franche-Comté, PVVS, CMA, CCI, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public interne et externe au territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Relayer les informations auprès des habitants, des communes et des entreprises sur les actions mises en place pour favoriser la mobilité sur le territoire via Panneau Pocket, les réseaux sociaux et affichage	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir l'information, être fournis en supports de communication Connaître le nombre d'utilisateur des transports en commun (voir Région)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Augmentation des utilisateurs, augmentation du nombre d'arrêts.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'informations relayées	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Mise en place d'infrastructures de covoiturage.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces	
Partenaires	Région Bourgogne Franche Comté, Département de la Haute Saône, SIED	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	En lien avec les communes membres, établir un recensement des lieux potentiels pour accueillir des aires de covoiturage. Puis détermination de quelques aires de covoiturage sur le territoire en lien avec le schéma cadre du département. Possibilité de coupler la création de ces aires de covoiturage avec des bornes électriques de recharges de véhicules.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Cohérence avec le schéma départemental.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Déterminer 2 ou 3 lieux pouvant avoir le « label » aire de covoiturage.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'aires de covoiturage labélisées	
Budget prévisionnel	/	
Planning	/	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Limiter les déplacements	
Partenaires	Communes / Conseil Régional / Conseil Départemental / Etat / UCIA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Politique d'aide à l'immobilier d'entreprises permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'un soutien financier de la CCHVS dans le cadre de l'acquisition de locaux, de rénovation ou d'agrandissement. Cette aide peut aller d'un soutien financier a un soutien en ingénierie ou politique. (Exemples : soutien d'un atelier de réparation de vélo au MRJC à Combeaufontaine, aide au développement d'espace de travail commun). Politique en faveur de l'immobilier de santé : objectifs maintenir et développer l'offre de santé sur le territoire.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	5 à 8 projets soutenus par année selon l'ambition des projets Accueil de 1 à 2 professionnels de santé par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de dossiers d'aide à l'immobilier soutenu par an	
Budget prévisionnel	Aide à l'immobilier : 150 000 € par an Politique immobilier de santé : 5 000 000 € d'investissement	
Planning	En cours	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer une offre de mobilité douce	
Partenaires	/	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public interne et externe au territoire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Jussey Tourisme	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Poursuivre la location de vélos à assistance électrique au cours de la période estivale	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	/	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de vélo à louer Nombre de VAE loués par an	
Budget prévisionnel	Partenariat existant permettant d'autofinancer ce projet	
Planning	En cours	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Encourager la réouverture de la gare de Jussey (en appui du Pays)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer une offre de mobilité douce	
Partenaires	CR Bourgogne Franche-Comté, CR Grand Est, PVVS, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises, habitants et touristes	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Sensibiliser et demander la réouverture de la gare de Jussey aux collectivités organisatrices des transports pour permettre la mise en place de quelques liaisons pendulaires via le train. En cas d'ouverture de la gare, une étude pour la mise en place d'un aménagement multimodal est envisagée.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Ouverture de la gare	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	/	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Sensibilisation des agents et des élus au covoiturage.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	En milieu rural, la dispersion de l'habitat, la localisation des activités économiques et le manque de transports en commun poussent à une utilisation massive de la voiture individuelle qui n'est plus tenable aujourd'hui tant pour le climat, la qualité de l'air que le pouvoir d'achat des habitants.	
Partenaires	PVVS Région Bourgogne Franche Comté	
Financeurs	ADEME, Région BFC	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Agents et élus de la CCHVS	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Favoriser les déplacements en covoiturage pour les réunions et les conseils communautaires pour les agents et les élus.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Favoriser les déplacements en covoiturage pour les réunions et les conseils communautaires pour les agents mais aussi pour les élus. Proposition de mise en place d'un plan de mobilité interne à la CCHVS pour les Conseils Communautaires mais aussi pour l'arrivée au travail / participation à des réunions externes aux sièges de la communauté des agents et des élus de la CCHVS.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Mise en place du plan de mobilité pour les Conseils Communautaires. Développement du covoiturage élus/agents pour les réunions.	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2025	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire (encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les projets durables sur le territoire	
Partenaires	/	
Financeurs	Région, Etat	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre d'un projet de territoire autour de la santé, la CCHVS se lance dans la création de 3 maisons de santé, chacune sera créée dans des bâtiments déjà existants. Pour l'une d'elles, la CCHVS et l'équipe de maîtrise d'œuvre vise la labellisation "bâtiment à énergie positive". C'est dans ce cadre que la CCHVS va rénover l'ancien école primaire de Jussey pour en faire une maison de santé. Il sera important de prendre en compte la thématique des risques naturels (mouvement de terrain, RGA,…) afin d'éviter les zones à risques importants pour ce type de projet.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Enjeux de réaliser une démarche concertée avec les partenaires territoriaux	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Tendre vers un bâtiment le plus autonome possible (bâtiment de 400 m²) Faire de ce bâtiment un exemple de rénovation pour les collectivités, mais aussi les particuliers.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Suivi des consommations du bâtiment	
Budget prévisionnel	2 028 000 € HT	
Planning	2023-2024	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Relocaliser l'approvisionnement	
Partenaires	La chambre d'agriculture de la Haute-Saône et autres chambres consulaires, le département, le PVVS, les communes	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La CCHVS soutient, via sa politique d'aide à l'immobilier, les projets des agriculteurs visant à mettre en place des petites unités de transformation et commercialisation sur site (exemple : Le fournil de la Modestine à Cornot). Une réflexion sera portée dans le cadre de la restauration collective pour augmenter la part de produits issus de circuits courts. Dans cette même réflexion une place plus importante pourra être apportée pour les produits issus de l'agriculture biologique ou d'exploitation à Haute Valeur Environnementale.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	S'assurer de la mobilisation des producteurs locaux	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Soutenir les projets éligibles au dispositif – pas d'objectif chiffré	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets accompagnés : création ou extension	
Budget prévisionnel	150 000 € par an de budget dédié à l'aide à l'immobilier	
Planning	2020-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les espaces et usages existants	
Partenaires	Les communes, les EPCI, les associations…	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, Le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Dans l'ensemble de ses bâtiments, la CCHVS souhaite favoriser la mutualisation des espaces via notamment la mise en place de bureaux ou salles de réunion partagées. C'est le cas dans la maison des services, mais également dans les futures maisons de santé (avec la mise en place de bureaux partagés pour les praticiens permettant un meilleur taux d'occupation du local). Enfin, au sein des locaux périscolaires, il peut également y avoir du partage de locaux avec des services "compatibles" tels que le RPE ou le LAEP.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Mise en œuvre d'un système d'ouverture par badges programmables	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Optimisation de l'espace / Taux d'occupation des locaux en journée de 70%	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Temps d'occupation	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Valoriser les biodéchets, en s'appuyant sur les entreprises, établissements publics et ESS locales	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Valoriser les ressources	
Partenaires	Les communes, les EPCI, les associations…	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, Le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CCHVS / SICTOM / SYTEVOM	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Le SICTOM Val de Saône l'un des délégataires de la CCHVS en matière de ramassage des ordures ménagères a lancé depuis plus d'un an un nouveau service : point d'apport volontaire en biodéchets sur les communes de son périmètre. La CCHVS est partiellement touchée par cette action car une partie des communes ne font pas parties du SICTOM. A l'horizon 2025/2026, il est envisagé que les communes membres du SMICTOM Sud Haute-Marne rejoignent le SICTOM Val de Saône. La CCHVS pourra donc relayer avec les actions menées par le SICTOM sur cette thématique, précurseur, sur l'ensemble de son périmètre.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Actions de communication à mettre en place auprès de la population qui découvrira ce nouveau service.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1600 Habitants supplémentaires pourront alimenter les points d'apports volontaires "biodéchets".	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Collecte en poids des biodéchets sur ces nouvelles communes	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2025-2026	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	
Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	
Intitulé de l'action proposée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de la biodiversité
Partenaires	CRPF, ONF, communes, EPCI, PVVS, DDT
Financeurs	/
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, collectivités
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	CCHVS / COFOR
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de la Charte forestière du territoire, la CCHVS et la COFOR mettent en place des actions de sensibilisation des élus et des enfants sur la gestion durable des forêts. Cela se traduit par la conduite de réunions d'informations. On peut également l'engagement dans le dispositif 1000 forêts pédagogiques de 2 écoles : Jussey et Aboncourt-Gesincourt qui suivent tout au long de l'année la vie d'une parcelle forestière dans leur commune. En parallèle de cette sensibilisation des enfants, la CCHVS encourage ces communes membres à contractualiser avec des entreprises de la filière bois en local pour l'exploitation de leur bois dans une logique de circuits courts. Cette logique de circuit court peut également s'appliquer dans le cadre des consultations de travaux ou de mobilier pour des aménagements publics Enfin afin de pérenniser la ressource en bois et améliorer l'entretien des forêts, un accompagnement est proposé pour mettre en place les procédures de biens sans maitre.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 formation par an regroupant les communes intéressées	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de communes inscrites aux formations	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels	
Partenaires	Syndicats des 6 rivières, EPTB Saône Doubs, DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, fédération de pêche, chambre agriculture, office français de la biodiversité, PVVS	
Financeurs	Agence de l'eau, région Bourgogne Franche Comté	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, grand public, collectivités locales	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CCHVS	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre des contrats de rivières signés par les syndicats de rivières, plusieurs actions sont envisagées en faveur du maintien ou de la restauration des zones des humides. Ces actions viennent souvent en complément des dispositifs déployés dans les zones Natura 2000, et plus particulièrement sur la vallée de la Saône.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Restauration de 2 zones humides sur le territoire	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'actions réalisées	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023-2030	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	
Intitulé de l'action proposée	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels
Partenaires	Agence de l'eau, EPTB Saône Doubs, DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, fédération de pêche, chambre agriculture, office français de la biodiversité, PVVS
Financeurs	Agence de l'eau, région Bourgogne Franche Comté
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, grand public, collectivités locales
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	CCHVS
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	Afin de sensibiliser les habitants autour de la faune et de la flore, la médiathèque organisera en 2024 3 conférences de l'université ouverte sur les thèmes suivants : les Champignons, les renards, les loups Des ateliers Vannerie seront également organisés en lien avec ces conférences. Il s'agit de mettre en avant des savoir-faire locaux qui ont recours à la végétation et pour lesquels on ne génère pas de déchets. Par ailleurs, dès 2024, une grainothèque va être mise en place à la médiathèque avec le soutien du Jardin d'Hélène. Il est également prévu une re-végétalisation dans les centres périscolaires. Une réflexion sera également portée pour faire connaitre les aides existantes mais aussi mettre en place une politique d'aide pour les projets d'accroissement du stock de carbone par des infrastructures agroécologiques comme la plantation de haies.

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Une cinquantaine de participants aux conférences	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de participants	
Budget prévisionnel	Budget d'animation de la médiathèque	
Planning	2024	

IV. Programme d'actions de la Communauté de Communes Des Combes

Les actions portées par la Communauté de Communes des Combes sont récapitulées ci-après.

N° action	Axe	Objectif	Action
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Expérimentation Attractivité – Logement sur la Communauté de communes des Combes
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer les pistes cyclables en voies sécurisées
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire (avec le SIED)

1.3.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibilisation des agents et éco-responsabilité de la collectivité
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Systématiser les études de production d'énergie renouvelable pour les projets communaux et intercommunaux de construction, réhabilitation, rénovation
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Sobriété foncière / Encourager la réhabilitation de friches sur le territoire
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi
1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
2.2.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.2 – Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse	Favoriser un ou plusieurs projets de distribution de bioGNV (gaz naturel véhicule) pour l'alimentation de bennes à ordures, véhicules de transports en commun…
2.3.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
Intitulé de l'action proposée	Expérimentation Attractivité – Logement sur la Communauté de communes des Combes
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti
Partenaires	CEREMA (Fournisseur potentiel de données) Banque des Territoires (outils de priorisation de rénovation) DDT 70
Financeurs	PVVS => ingénierie interne LEADER à confirmer selon l'objectif (bâti vacant et logement)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Acteurs du territoire
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	C3 & PVVS
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	CONTEXTE Le Pays Vesoul – Val de Saône a mené des premiers travaux relatifs à l'attractivité en 2014 dans le cadre du dispositif « émergence ». En 2019, le PVVS a souhaité se doter d'un Programme d'actions complet ayant pour thématique l'attractivité territoriale. Il a été accompagné par la SCET qui a mené un travail en 3 phases pour livrer une feuille de route composée de 20 actions. Au printemps 2022, la Communauté de Communes des Combes sollicite le PVVS pour engager une expérimentation sur le logement et l'habitat sur son territoire. Ces thématiques sont une composante de l'attractivité pour la C3 et s'inscrivent dans les engagements passés et futurs de la collectivité. Cela s'inscrit par exemple dans le cadre du dispositif « petites villes de demain » dont Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin est bénéficiaire. À la suite de plusieurs réunions entre les 2 collectivités, il est décidé de rédiger cette feuille de route pour orienter les travaux à venir. Si cette expérimentation est positive, elle pourra être déclinée et adaptée à d'autres EPCI du PVVS.

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre

Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté

OBJECTIFS

Le premier objectif de cette feuille de route est de réaliser un recensement le plus fin possible du bâti public existant sur le territoire de la Communauté de Communes des Combes. Ces bâtiments seront également qualifiés avec plusieurs critères pour identifier les logements existants et ceux qu'il sera possible de créer. Cela nécessite un travail qualitatif à mener dans une phase de diagnostic qui est à réaliser auprès des communes de l'EPCI et en mobilisant des bases de données existantes.

Une fois l'offre de logements appréhendée, il y a la nécessité de connaitre la demande à laquelle l'offre doit répondre. Un second temps de travail consiste donc à rencontrer les employeurs, les maires et les acteurs de l'emploi et de la formation (chambres consulaires, les missions locales, les centres de formation, Pôle Emploi) afin de recenser les besoins et les types de logements recherchés.

Ainsi il sera possible d'ajuster l'offre de logements en fonction de la demande pour diminuer au maximum les freins à l'installation dans la Communauté de Communes.

Pour la C3, la stratégie est d'avoir une vision à long terme pour l'habitat sur le territoire en obtenant une connaissance claire de son territoire et des acteurs qui interviennent sur cette thématique.

La finalité est de fidéliser et ancrer les habitants sur les Combes grâce à une offre de logement adaptée et à des services de qualité (en développant des tiers lieux par exemple). La collectivité, via une stratégie de consolidation, souhaite donner l'envie d'investir sur son territoire, aussi bien l'investissement immobilier que l'implantation d'entreprises génératrices d'emplois.

METHODOLOGIE

A) ÉTAT DE L'OFFRE

1) Réaliser un état de l'existant du bâti public en réalisant un focus sur le logement. L'inventaire portera sur les bâtiments municipaux et intercommunaux ainsi que départementaux (collège de Scey-sur-Saône). Le bâti sera qualifié selon sa fonction (logement, administratif, technique, vacant…) et il sera précisé quand cela est possible le nombre de logements au sein d'un même bâtiment. Pour un logement, il sera présenté le plus de critères possibles : surface, pièces, état, loyer, accessibilité, DPE, meublé ou non, travaux à réaliser… La grille de critères est à valider en réunion de travail. De cette manière les logements pourront être notés et priorisés en fonction de leurs caractéristiques ;

2) Réaliser un état des dispositifs financiers existants pour créer ou rénover des logements : ADEME, LEADER, Petites Villes de Demain, DETR, DSIL, CAF, DREAL… Ces éléments seront pris en compte pour prioriser les bâtiments ;

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
	3) Réaliser un « benchmark » des expérimentations et projets similaires dans des autres communes et intercommunalités ; **B) ÉTAT DE LA DEMANDE** 4) Réaliser un état des besoins, de la demande en logements sur le territoire. Cela nécessite d'aller à la rencontre des maires, des principaux employeurs, des principaux agriculteurs (GAEC, Chambre d'Agriculture) et des principaux acteurs de l'emploi (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie…). Un focus est à réaliser sur les stagiaires, apprentis, alternants, ouvriers agricoles, saisonniers, intérimaires etc. pour proposer des « logements tremplins » et temporaires adaptés à cette utilisation. La catégorie des « nouveaux arrivants » est aussi à prendre en compte pour donner envie de s'installer durablement sur la C3. **C) ÉTAT DU CONTEXTE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE** Réaliser un état des contraintes réglementaires relatives à l'habitat et aux logements. Qu'est-il possible de réaliser le jour J et quelles sont les évolutions futures (contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France, évolution des diagnostics, encadrement des loyers, normes, utilisation des énergies, modes de chauffage…).
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	PRINCIPES DE CONCERTATION Le groupe de travail de cette expérimentation est composé de la Présidente de la C3 et du PVVS, des Vices-Président(e)s de la C3, des Directrices des Services de la C3 et du PVVS, du Chargé de mission Petite Ville de Demain, de l'Agent de Développement de la C3 et du Chargé de mission Attractivité du PVVS ; - La présente feuille de route doit être validée par le bureau des Vices-Président(e)s de la C3 ; - La commission habitat de la C3 sera informée de l'expérimentation à titre consultatif ; - La grille de critères des logements doit être validée par le groupe de travail tel que composé ci-dessus ; - Une réunion de présentation de cette expérimentation pourra être organisée avec les partenaires institutionnels concernés : Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de Haute-Saône, Architecte des Bâtiments de France, Habitat 70, C3, PVVS **RESSOURCES DÉDIÉES – ORGANISATION** Les principales personnes identifiées pour travailler sur l'expérimentation sont : - Le/la chargé(e) de mission « Petite Ville de Demain » ; - Le/la chargé(e) de mission attractivité de la C3 ; - Le/la chargé(e) de mission attractivité du Pays Vesoul - Val de Saône

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
	Ces personnes identifiées s'engagent à fournir les données et/ou contacts en fonction des livrables attendus. Les travaux seront tracés et mis en commun sur une plateforme de travail en ligne (Dropbox, Google Drive…). Un répertoire des personnes rencontrées et des contacts utiles sera créé. Des points téléphoniques réguliers seront organisés entre les personnes ressources et celles qui composent le groupe de travail pour organiser les étapes de travail. **LIEN AUTRES PROGRAMMES ET CONTRATS TERRITORIALISES** Future OPAH / Programme de Lutte contre la Vacance / Politique Attractivité du Pays / Enquête DDT – CD sur la connaissance du parc communal et le bâti en état d'abandon manifeste ou très dégradé / ORT	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Rencontrer toutes les communes de la C3	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Création de la base de données et d'un observatoire sur la thématique du bâti public à l'échelle de la Communauté de Communes. Nombre de présentations auprès des élus et partenaires institutionnels.	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne => la Communauté de Communes des Combes et le Pays Vesoul – Val de Saône s'engagent à s'impliquer conjointement dans cette expérimentation en y dédiant les moyens humains nécessaires.	
Planning	Juin 2022 : Début des discussions Novembre 2022 : Présentation de la feuille de route aux élus février 2023 : Organisation de la réunion de présentation aux partenaires institutionnels à l'initiative de la C3 Application 2023/2024.	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti	
Partenaires	Communes/EPCI	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers des bâtiments	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La communauté de communes est propriétaire de 26 logements qu'elle met en location sur plusieurs communes du territoire, ainsi que de locaux scolaires, périscolaires, MAM et micro-crèches, pôle culturel. Dans le cadre des dernières constructions, les labels environnementaux BBC ou Bepos ont été visés. Pour le bâti plus ancien, un programme de travaux sera à préciser de façon à améliorer la performance énergétique des bâtiments existants (isolation, ventilation, …) et à limiter la consommation d'énergie (mise en place de système de production d'énergie : panneaux photovoltaïques et/ou changement de système de chauffage pour sortir des énergies fossiles) Par ailleurs la communauté de communes est éligible à une OPAH qui sera menée conjointement sur la CCTDS et la CC des Combes en lien avec les services du département et SOLIHA. Le calendrier initial annonçait un démarrage fin 1er semestre 2024. Celui-ci est décalé en raison des évolutions réglementaires nationales.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction des consommations énergétiques sur les bâtiments existants 3 bâtiments C3 rénovés Pas d'objectifs précis annoncés à ce stade dans le cadre de l'OPAH à venir.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de bâtiments de la C3 rénovés : 3 Budget annuel alloué à ces rénovations	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
Budget prévisionnel	1 million pour les bâtiments C3. Pas d'objectifs précis annoncés à ce stade dans le cadre de l'OPAH à venir.
Planning	2023-2030

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti et production d'énergie renouvelable	
Partenaires	SOLIHA, CAUE, ADERA, bailleurs sociaux, copropriétés, PVVS, + autres ?	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La communauté de communes des Combes s'engage à relayer toute campagne d'information sur le sujet et à être facilitateur au niveau logistique pour l'organisation de séance d'information, conférences… En particulier avec l'évolution des dispositifs qui entreront en vigueur le 1er janvier 2025 : le Service Public de Rénovation de l'Habitat et le pacte territorial France Rénov' avec l'intégration : • des missions d'information, de conseil et d'orientation des particuliers par les Espaces Conseil France Rénov' (ECFR), ainsi que l'accompagnement des projets de rénovation énergétique par les conseillers du dispositif "Mon Accompagnateur Rénov'" (MAR).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Connaissance des dispositifs existants	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	50 centrales photovoltaïques de particulier	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de kWh produits	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	
Intitulé de l'action proposée	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité
Partenaires	
Financeurs	Etat- Agence de l'eau -CAV- CTV-CD70
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Elus des communes
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	C3
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône Méditerranée a établi une liste de masses d'eau souterraines et d'aquifères désignés à fort enjeu pour la satisfaction des besoins en eau potable, recelant des ressources dites « stratégiques » lesquelles sont à préserver pour assurer dans les meilleurs conditions l'alimentation en eau potable (AEP) actuelle et future des populations. Ces ressources relèvent d'enjeux à l'échelle départementale ou régionale et peuvent correspondre à des ressources : - soit déjà fortement sollicitées et dont l'altération poserait des problèmes pour les importantes populations qui en dépendent ; - soit faiblement sollicitées actuellement mais à forte potentialité et préservées du fait de leur faible vulnérabilité naturelle ou de l'absence de pression humaine et à conserver en l'état pour la satisfaction des besoins futurs à moyen et long terme. Phase 1 – Etude de cadrage : Le SDAGE demande aux services de l'État, ainsi qu'aux collectivités concernées, d'identifier et de caractériser ces ressources et de délimiter des zones nécessaires à leur sauvegarde. Phase 2 :

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
	Le SDAGE demande ensuite de définir, en concertation avec les acteurs concernés, les modalités de préservation de ces ressources avec un usage prioritaire pour l'AEP et d'engager les actions de protection ou de restauration nécessaires. L'une des actions du Contrat de Bassin Morthe, Romaine et Petits Affluents de la Saône signé le 11 mai 2023 correspond à la première phase (dite étude de cadrage) du travail à mener sur les ressources stratégiques du territoire. Le territoire concerné par cette opération compte 22 ressources stratégiques majeures identifiées via l'étude du conseil départemental de Haute-Saône sur les calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône : - 9 ressources sont classées Zones de Sauvegarde Exploitées Actuellement (ZSEA) - 13 en Zones de Sauvegarde Non Exploitées Actuellement (ZSNEA).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Environnement du captage (risques de pollution)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Identifier et caractériser les ressources stratégiques en eau et délimiter des zones nécessaires à leur sauvegarde.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Réalisation de l'étude de cadrage des ressources stratégiques en eau potable	
Budget prévisionnel	42 000 €TTC	
Planning	2023-2024	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	
Intitulé de l'action proposée	Anticiper la baisse de la ressource en eau :
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité Economiser la ressource en eau Améliorer la qualité de la ressource en eau
Partenaires	1- CPIE-Maison de la nature à Brussey, Fredon Franche Comte ? Chambre agriculture ? CNFPT ? 2- BE extérieurs 3- CC Val de Gray, CC des Monts de Gy, CC Hauts du Val de Saône
Financeurs	Agence de l'eau Région BFC
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	1- Agents techniques des communes et communautés de communes, professionnels ? 2- Tous les habitants 3- Tous les habitants
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	C3
Contact	Thomas Bouquet – Gemapi Magali Royer – eau et assainissement
Descriptif de mise en œuvre	1-Étudier la faisabilité de mettre en place des journées de formations, information, sensibilisation des agents en charge des espaces verts dans les collectivités locales sur le choix des végétaux, l'utilisation économe de l'eau pour l'entretien des espaces verts. Organisation mutualisée à l'échelle du Pays ou de plusieurs communautés de communes pour plus d'impact sur le terrain. Objectif visé : Réduction de la consommation d'eau dédiée à l'entretien des espaces verts des collectivités locales 2-Lancement des études préparatoires au transfert des compétences eau et assainissement – identification de l'état des réseaux qui débouchera sur un PPI de façon à pouvoir entre autres réduire les fuites d'eau. 3- Programmes d'études et d'actions dans le cadre de la compétence GEMAPI et du contrat rivière avec l'agence de l'eau RMC (étude de cadrage sur les ressources stratégiques en eau potable + étude La romaine...)

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1- 3 sessions de formation/sensibilisation organisées à l'échelle du Pays d'ici 2030 2- Se doter d'un PPI permettant de sécuriser l'approvisionnement en ressource en eau par des canalisations performantes 3- Signature d'un prochain contrat rivière 2025-2027	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	1- Nombre d'agents ayant participé aux actions proposées 2- Études réalisées avant 2026 et rédaction d'un PPI 3- Evaluation du contrat rivière 2022-2024	
Budget prévisionnel	1- 3000 (e)/an 2-150 000 euros : coût de l'étude 3- 100 000 euros/an : reste à charge sur l'ingénierie, opération d'entretien et études ou travaux	
Planning	À partir de 2024	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité alternatives à l'autosolisme	
Partenaires	Région Bourgogne Franche-Comté, PVVS, CMA, CCI, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public interne et externe au territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La communauté de communes des Combes s'engage à relayer toute campagne d'information sur le sujet et à être facilitateur au niveau logistique pour l'organisation de séance d'information, conférences, organisation d'actions de sensibilisation à destination des habitants	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir l'information, être fournis en supports de communication Connaître le nombre d'utilisateur des transports en commun (voir Région)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Augmentation des utilisateurs, augmentation du nombre d'arrêts.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'informations relayées	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Limiter les déplacements	
Partenaires	Communes / Conseil Régional / Conseil Départemental / Etat / UCIA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Politique d'aide à l'immobilier d'entreprises permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'un soutien financier de la C3 dans le cadre de l'acquisition de locaux, de rénovation ou d'agrandissement.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Articulation est complémentarité visée avec la politique du département de la Haute Saône et de la Région Bourgogne Franche Comté.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 à 4 projets soutenus par année selon l'ambition des projets	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de dossiers d'aide à l'immobilier soutenu par an	
Budget prévisionnel	Attribution de 100 000 € de subvention par an environ	
Planning	En cours	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer une offre de mobilité douce	
Partenaires	Destination 70, PVVS, Région BFC, prestataire externe	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants, les touristes	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique par l'office de tourisme des Combes + gestion des locations et opération de maintenance, réparation, promotion du service Création d'un pack "tourisme durable"	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	À minima maintenir la flotte de 5 VAE – la développer si possible. Création d'un pack tourisme durable	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de VAE disponibles à la location Nombre d'équivalent journée de location /an Nombre de pack tourisme durable	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Développer les pistes cyclables en voies sécurisées et équipées	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces	
Partenaires	/	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	1-Création à Scey sur-Saône d'une voie douce reliant la zone d'activité de La Maze au centre bourg permettant le déplacement à pied et à vélo des salariés ayant leur travail sur cette zone d'activité Mise en valeur de trajets du centre bourg de Scey sur Saône pour favoriser les déplacements piétons des habitants en alternative à la voiture pour les démarches du quotidien (école, services et commerces de proximité...) 2- Mise en place de casiers vélos à proximité des zones de commerces et de services ou des sites patrimoniaux pour permettre aux cyclotouristes de profiter du secteur sans avoir la contrainte de leur équipement --> facteur d'attractivité de nos itinéraires cyclables	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction de l'usage de la voiture pour les trajets inférieurs à 5 kilomètres notamment au sein du centre bourg de Scey sur Saône - petite ville de demain.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de trajets mis en valeur Création de la voie douce reliant le centre bourg à la ZA de La Maze Nombre de casiers installés sur le territoire	
Budget prévisionnel	200 000 €	
Planning	2023-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire (avec le SIED)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces et réduire les GES liés aux transports	
Partenaires	SIED, PVVS	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	1-Création d'une aire de covoiturage avec une borne électrique au sein de la future zone d'activité le « Champ Bouttement » à Noidans le Ferroux. 2- réflexion en cours pour acquisition véhicule électrique au niveau de la collectivité en remplacement des véhicules thermiques	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction de la consommation d'énergie fossile pour le transport	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Fréquentation de la borne de recharge	
Budget prévisionnel	50 000 €	
Planning	2024-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Sensibilisation des agents et éco-responsabilité de la collectivité	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Favoriser la réduction des déplacements individuels domicile/ travail en l'absence de solution alternative par les transports en communs en milieu rural	
Partenaires	PVVS Région Bourgogne Franche Comté	
Financeurs	Cette action ne demande pas de budget dédié	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Agents et élus de la CCC	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CCC	
Contact	DGS	
Descriptif de mise en œuvre	- Permettre 2 jours de télétravail pour tous les agents qui le souhaitent et dont les missions sont compatibles avec le télétravail - Favoriser les réunions en visio autant que possible - Inciter au covoiturage pour tous les déplacements professionnels des agents et des élus - Mettre en place d'un plan de mobilité interne à la CCC pour les Conseils Communautaires mais aussi pour la participation à des réunions externes aux sièges de la communauté des agents et des élus de la CCC. - Se faire le relais d'actions menées soit par le Pays Vesoul Val de Saône, le département (schéma départemental des aires de co-voiturage) ou autres partenaires en termes de covoiturage à destination de l'ensemble des administrés	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	**Production d'énergie renouvelable sur 6 ans**	**Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans**

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Diminuer l'usage de la voiture individuelle et les déplacements dans le cadre professionnel notamment (mesures internes à la CC des Combes principalement)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nb d'agents pratiquant les 2 jours de télétravail hebdomadaire Nb de journées télétravaillées Mise en place du plan de mobilité pour les Conseils Communautaires. Développement du covoiturage élus/agents pour les réunions.	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Systématiser les études de production d'énergie renouvelable pour les projets communaux et intercommunaux de construction, réhabilitation, rénovation	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les énergies renouvelables	
Partenaires	SIED, PVVS	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers des bâtiments	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Plusieurs projets immobiliers sont en cours de réflexion ou de construction sur le territoire de la C3 (pôle culturel, 2e micro-crèche, fablab, ...). Pour chacun d'eux, la dimension performance énergétique du bâtiment et production d'énergie via des énergies renouvelables est intégrée. Un grand nombre de financements sont aujourd'hui réservés aux projets qui respectent les éco-conditionnalités (leader – Feder - région...)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Augmentation de la production d'énergies renouvelable localement pour augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation des bâtiments et activités gérés par la communauté de communes.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets réalisés intégrant la production d'énergie renouvelable	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre

1.4. Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétiques et climatiques

Intitulé de l'action proposée	Sobriété foncière – Revalorisation des friches
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Mieux produire Limiter la consommation foncière Favoriser les synergies Résorber les espaces en friches
Partenaires	SICTOM Audab PVVS Chambre agriculture 70
Financeurs	Fond vert - Etat Région BFC Europe (FEDER)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	SICTOM Communes …
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce ? Grise ?
Maître d'ouvrage	SICTOM pour le projet de délocalisation du Sictom C3 pour la friche Devaux PVVS pour l'inventaire des friches hors friches agricoles Chambre Agriculture pour l'inventaire des friches agricoles
Contacts	Président du SICTOM M. MASOYE PVVS C3 Chambre agriculture : Mme YODER
Descriptif de mise en œuvre	1-Projet de délocalisation du SICTOM (Syndicat de collecte des OM et des biodéchets) sur une zone d'activité à densifier et à proximité d'un centre de valorisation des déchets (SYTEVOM) de façon à mettre en place des synergies, mutualiser des espaces, des compétences... 2-Inventaire des friches de façon à identifier des sites à revaloriser, à renaturer, ou pouvant servir à accueillir de nouveaux projets sans artificialiser de nouvelles surfaces naturelles et créer un "guide" 3- inventaire des friches agricoles --> identifier les sites qui pourraient servir au développement notamment des énergies renouvelables 4- Friche Devaux : étude pré-opérationnelle d'aménagement urbain et de re-naturalisation
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
1.4. Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétiques et climatiques		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	**Production d'énergie renouvelable sur 6 ans**	**Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans**
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Diminuer l'artificialisation Renaturaliser des espaces artificialisés devenus friches Développer les énergies renouvelables	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Inventaire friche finalisé Nombre de projets de re-naturalisation Nombre de projets de changement d'usage de site devenus friches	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	
Intitulé de l'action proposée	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et formation
Partenaires	SYTEVOM, le PVVS, CPIE – Maison de la nature de Brussey, les équipes enseignantes de maternelle et primaire, les collèges, les équipe d'animation périscolaires encadrant le temps méridien, la chambre d'agriculture, le département et son dispositif Croque Saône et agrilocal, les prestataires de repas
Financeurs	/
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, le grand public, les professionnels
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	C3
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	La C3 est signataire d'un PET ou projet éducatif de Territoire 2020-2026 qui peut constituer un cadre de travail et d'action intéressant pour mettre en place des actions de sensibilisation sur les thématiques de l'agriculture locale, l'alimentation saine, la lutte contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec les agents de la C3, les animateurs périscolaires, les équipes enseignantes, les prestataires fournisseurs de repas, le CPIE. A noter l'initiative "goûters du terroir" mise en place avec le PVVS. Le changement de prestataire pour la fourniture des repas des 6 écoles (400 repas /jours en moyenne) permet une plus grande proportion d'aliments locaux, bio et de saison, de diminuer la part des produits carnés. Il est labelisé EGALIM. Sur le volet du réemploi, le Sitcom développe par ailleurs le nombre de points de collecte de bio déchets sur les différentes communes de son territoire d'intervention et travaille sur la mise en place d'un système de collecte auprès des professionnels.

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction des déchets d'origine alimentaires liés au temps méridien sur les différents pôles éducatifs. Augmentation de la part de produits locaux dans la confection des repas scolaires et périscolaires	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets réalisés à destination du public scolaire et périscolaire et des familles. Évolution du nombre de points de collecte de bio déchets sur la C3.	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux...	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Relocaliser l'approvisionnement	
Partenaires	La chambre d'agriculture de la Haute Saône et autres chambres consulaires, le département, le PVVS, les communes	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La C3 se mobilisera aux côtés des autres EPCI si une action de communication, promotion devait voir le jour mais ne sera en aucun cas moteur ni chef de file sur cette thématique d'ici à fin 2026. Les marchés de producteurs sont organisés à l'initiative des communes sur le territoire. La C3 a soutenu l'implantation d'une ferme de petits fruits hors sol sous serre sur le site de la friche Devaux. L'initiative peut être renouvelée.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	S'assurer de la mobilisation des producteurs locaux	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de projets accompagnés : création ou extension	
Budget prévisionnel	150 000 € par an de budget dédié à l'aide à l'immobilier	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les espaces et usages existants	
Partenaires	Les communes, les EPCI, les associations…	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, Le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La communauté de communes des Combes reste fidèle à son objectif d'utiliser le plus possible le bâti existant et de limiter au maximum les constructions neuves, consommatrices de nouveaux espaces. Ainsi, parmi les plus importants projets immobiliers de la collectivité récemment entrepris (pôle culturel accueillis au sein de l'ancien musée du costume à Scey sur Saône, la micro crèche de Scey sur Saône implantée sur une ancienne friche en zone pavillonnaire, fablab à venir sur une ancienne friche artisanale,...), tous ces bâtiments ont été pensés en concertation avec les futurs usagers et de façon à permettre différents usages et activités (mutualisation locaux micro-crèche et Relais petite enfance et permanence PMI et LAEP, mutualisation du pôle culturel avec plusieurs associations culturelles et de loisirs du territoires...)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Mise en œuvre d'un système d'ouverture par badges programmables	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Maintenir ce principe de mutualisation des locaux pour tout nouveau projet à venir	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de bâtiments communautaires abritant au moins deux groupes d'usagers distincts de façon permanente ou ponctuelle	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.2 – Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse		
Intitulé de l'action proposée	Favoriser un ou plusieurs projets de distribution de bioGNV (gaz naturel véhicule) pour l'alimentation de bennes à ordures, véhicules de transports en commun…	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développement des énergies renouvelables	
Partenaires	/	
Financeurs	Distributeurs	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Transporteurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	Privé	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Pour rappel, la communauté de communes n'est pas compétente en matière d'énergies renouvelables. Cependant, dans le cadre du projet privé de méthaniseur sur la commune de Raze, des réflexions sont en cours sur la mise en place d'un point de distribution de bioGNV en raison du surplus de production généré et qui ne trouve actuellement pas de débouché.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Mettre en place un point de distribution bioGNV	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de station bioGNV	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2023-2030	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée		
Intitulé de l'action proposée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de la biodiversité	
Partenaires	CRPF, ONF, communes, EPCI, PVVS, DDT	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	C3 / COFOR	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	La communauté de communes n'est pas compétente en matière de gestion durable des forêts mais s'inscrira dans la dynamique locale portée à l'échelle du Pays ou de plusieurs EPCI en assurant la promotion des nouveaux dispositifs à destination des professionnels ou des communes, d'un point de vue logistique pour relayer l'information, accueillir des ateliers de formation, des conférences...	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	/	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2030	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	
Intitulé de l'action proposée	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels
Partenaires	Agence de l'eau, EPTB Saône Doubs, DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, fédération de pêche, chambre agriculture, office français de la biodiversité, PVVS
Financeurs	Agence de l'eau, région Bourgogne Franche Comté
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, grand public, collectivités locales
Action engagée ou nouvelle	engagée avec une stagiaire en renfort depuis février 2024
Type d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	C3
Contact	GEMAPI
Descriptif de mise en œuvre	Dans le Contrat de Bassin Morthe, Romaine et Petits Affluents de la Saône 2023-2024 signé par la C3 a été inscrite l'élaboration d'un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides sur l'ensemble du territoire du comité de Rivières. Le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides vise à définir collectivement une stratégie d'intervention pour réserver et restaurer les zones humides du territoire, en définissant en particulier les priorités d'actions. Il aura vocation à alimenter les futurs contrats de bassin ainsi que les documents de planification territoriaux. L'élaboration de ce plan de gestion se fera en plusieurs phases selon un canevas régional et dans le cadre de la doctrine « zones humides » du bassin Rhône Méditerranée validée en 2012 : - définir des stratégies globales de préservation et de gestion des zones humides à l'échelle des sous bassins versants ; - intégrer les fonctions effectives et potentielles des zones humides (rôle d'infrastructures naturelles) et les pressions ;

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
	- acter que les délimitations des zones humides ne sont pas exhaustives mais qu'elles sont suffisantes pour élaborer des stratégies de territoire - s'appuyer sur un territoire avec une gouvernance locale (SAGE, contrat de rivière, SCOT, département), un portage politique (CLE, comité de rivière, conseil syndical) et une compétence de maîtrise d'ouvrage ; - concerter l'ensemble des acteurs concernés (usagers socio-économiques, collectivités, aménageurs, ...) pour construire le plan de gestion stratégique ; - dérouler la séquence « éviter puis réduire et en ultime recours compenser » avec une vision géographique élargie pour éviter les dégradations et rechercher des mesures compensatoires. Ce travail sera fait en interne, avec les données du Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté et de la DREAL.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Mise à jour/recoupement des inventaires existants Hiérarchisation des milieux Priorisation des milieux -> définition d'une stratégie d'intervention Lien avec les autres actions du contrat de bassin, notamment les ressources stratégiques	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Réalisation du PGZH	
Budget prévisionnel	30 000 €	
Planning	2023-2024	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels	
Partenaires	DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, office français de la biodiversité, PVVS	
Financeurs	Région Bourgogne Franche Comté	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public, collectivités locales	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	C3	
Contact	Jean-Paul LAMBLIN et Catherine DAVAL	
Descriptif de mise en œuvre	Renaturalisation des cours d'école en lien avec les équipes enseignants et les équipes périscolaires	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Les 6 cours d'école et 6 centres périscolaires du territoire ont retrouvé des arbres et des espaces naturels.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'arbres plantés, surface renaturalisée	
Budget prévisionnel	50 000 €	
Planning	2023-2026	

V. Programme d'actions de la Communauté d'Agglomération de Vesoul

Les actions portées par Vesoul Agglomération sont récapitulées ci-après.

N° action	Axe	Objectif	Action
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer une sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, empreinte carbone des outils numériques, éclairage public, enseignes lumineuses… via des conférences, ateliers, communication etc.
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Accompagner en priorité les personnes modestes ou très modestes dans leurs démarches de rénovation
1.1.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
1.1.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer et structurer le recyclage la récupération des déchets du bâtiment, en organisant une bourse aux matériaux regroupant particuliers et professionnels
1.1.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique

1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Réaliser une étude d'opportunité pour les vélos libre-service
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Entretenir et développer le réseau de véloroutes / voies vertes
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer les pistes cyclables en voies sécurisées
1.3.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Elaborer un diagnostic et un plan d'action des mobilités sur le territoire et développer un schéma des déplacements doux, notamment pour les créations/extensions de zones d'activité.
1.3.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Associer l'ESS au transport de biens et marchandises du quotidien
1.3.8	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relancer et favoriser le ferroutage (avec les grandes entreprises locales par ex)
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Systématiser les études de production d'énergie renouvelable pour les projets communaux et intercommunaux de construction, réhabilitation, rénovation
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Inscrire dans le PLUi des mesures permettant ou incitant à la production d'EnR, dont photovoltaïque
1.4.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Etablir une vision stratégique du développement des EnR, notamment des zones propices au développement de telle ou telle filière (PV/éolien/méthanisation/autres)
1.4.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Contrat d'objectif territorial (COT)
1.4.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Former aux métiers de la réparation, du réemploi et des consignes, notamment en permettant l'accès au grand public aux outillages et machines disponibles dans les établissements scolaires
1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Déploiement de composteurs collectifs sur le territoire communautaire, fourniture de composteurs individuels
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Mobiliser et accompagner les acteurs des secteurs agricoles et industriels pour développer des projets d'écologie industrielle et territoriale

1.5.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi
1.5.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir les entreprises et associations qui font de la réparation et favoriser l'émergence d'actions favorisant le réemploi
1.5.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations
1.5.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
1.5.8	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Valoriser la « mine urbaine » (sous recyclage, production de matière première issue du recyclage, les rendre disponible sur les territoires), en s'appuyant sur le réseau d'acteurs locaux (dont ESS).
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	Encourager des projets photovoltaïques d'envergure qui préservent les terres agricoles : friches industrielles, grandes toitures, ombrières de parkings, agrivoltaïsme
2.2.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.2 – Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse	Favoriser un ou plusieurs projets de distribution de bioGNV (gaz naturel véhicule) pour l'alimentation de bennes à ordures, véhicules de transports en commun…
2.5.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants	Etudier les potentiels d'innovations dans des filières moins matures (utilisation et de production d'hydrogène à partir d'énergie renouvelable, récupération et valorisation locale des bio déchets, bio GNV…)
2.5.2	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants	Valoriser des opérations exemplaires (contexte, technologie…) et s'appuyer sur elles pour la communication, comme la géothermie avec la maison des services par exemple
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Organiser dans les communes des journées « nettoyage de la nature »
3.3.3	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, ainsi que les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présentes localement.

3.3.4	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	
Intitulé de l'action proposée	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Priorisation des travaux de rénovation sur le territoire
Partenaires	CEREMA (Fournisseur potentiel de données) Banque des Territoires (outils de priorisation de rénovation) DDT 70
Financeurs	PVVS => ingénierie interne LEADER à confirmer selon l'objectif (bâti vacant et logement)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes membres
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	CAV
Contact	Service Logement et bâtiments public par les services techniques des communes
Descriptif de mise en œuvre	**Action 1 : Bâtiments à destination de logements** En poursuite de la politique de remise sur le marché des logements privés vacants, dans le cadre du dispositif Zéro logement vacant, la CAV dispose de la localisation des logements à vacance durable. Elle sollicitera l'appui technique de la plate-forme pour la transmission d'information sur l'étiquette énergétique des logements concernés ainsi que sur l'analyse du cadastre thermique. Les données recueillies permettront d'une part de définir des secteurs d'intervention, et d'autre part de prioriser leur rénovation. Dans un autre cadre, les logements du parc privé pour lesquels la CAV participe financièrement à la rénovation, seront recensés sur la même base SIG. Enfin, la programmation des bailleurs sociaux sur leur propre parc sera incorporée à la base de données. **Action 2 : Bâtiments publics** • Utilisation du SIG pour recenser les bâtiments publics des collectivités, • Alimenter les données énergétiques de ces immeubles, • Intégrer l'analyse du cadastre thermique.

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Projet des communes en matière de rénovation énergétique sur les bâtiments publics existant sur la commune. Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	450 logements privés vacants 40 logements privés subventionnés/an Parc social à définir/an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de logements intégrés/an Nombre de bâtiments intégrés/an	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024-2025	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
Intitulé de l'action proposée	Développer une sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, empreinte carbone des outils numériques, éclairage public, enseignes lumineuses… via des conférences, ateliers, communication, etc.
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sobriété des usages
Partenaires	Communes / Associations / CCI / CMA / ADERA
Financeurs	/
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, les associations, les entreprises et les habitants du territoire
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	CAV & Communes
Contact	Christophe Besançon
Descriptif de mise en œuvre	**Récupération des eaux de pluie** La CAV a mis en place un système d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers sous forme d'aide complémentaire à l'aide versée par chaque commune membre quoi adhère au dispositif. La Ville de Vesoul a installé des récupérateurs d'eau de pluie dans toutes les écoles et projette d'en implanter dans les jardins familiaux. Les services gros consommateurs d'eau (espaces verts, propreté, ...) disposent de citernes de récupération d'eau de pluie. **Gestion de l'éclairage public** Dans certaines communes et dans les zones communautaires : des interruptions d'éclairage public ont été mises en place afin de lutter contre la pollution lumineuse et favoriser la biodiversité. Par ailleurs, quasiment toutes les communes de l'agglomération sont passées ou en train de passer en LED.

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Adhésion des communes au dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. Question de sécurité des personnes et des biens liées à la coupure de l'éclairage public.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Dans les 6 prochaines années, 100% de l'éclairage public et des bâtiments en LED.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de récupérateurs d'eau de pluie financés par les collectivités. Baisse significative des consommations électriques d'éclairage public et des bâtiments publics.	
Budget prévisionnel	Récupérateurs d'eau de pluie : 20 000 €/ an Eclairage public/relamping des bâtiments publics : 150 000€ à 200 000 €/an	
Planning	PPI 6 ans	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Accompagner en priorité les personnes modestes ou très modestes dans leurs démarches de rénovation	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti	
Partenaires	ANAH-Conseil départemental- ETAT-Région de Franche-Comté- ADERA – ADEME -opérateurs habitat-Fédération du bâtiment - Maison de l'Environnement	
Financeurs	ANAH-Conseil départemental- CAV- ETAT (CEE)	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Ménages modestes et très modestes	
Action engagée ou nouvelle	Poursuite d'un programme initié depuis 2009	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Service Logements	
Descriptif de mise en œuvre	Campagne d'information par différents canaux auprès du grand public Etablissement des diagnostics, estimation des travaux et accompagnement pour la mise en place de commandes groupées à l'échelle du territoire Accompagnement au montage financier, recherche de subventions	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Analyse du cadastre solaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	50 logements/an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de logements rénovés	
Budget prévisionnel	Subvention 25 000€ annuels CAV 25 000 € CD70 à confirmer À définir Anah + Etat	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
Intitulé de l'action proposée	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti
Partenaires	Communes/EPCI
Financeurs	/
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers des bâtiments
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Grise
Maître d'ouvrage	CAV
Contact	Services techniques
Descriptif de mise en œuvre	Les communes et la CAV sont engagées dans une démarche de réduction des consommations d'énergie des bâtiments. La priorisation des actions a été réalisée en fonction de la dépense énergétique actuel de chaque bâtiment. Ce programme concerne donc tous les types de bâtiments : administratifs, scolaires, cultuels, sportifs, culturels… Les collectivités ont analysé les consommations énergétiques de leur patrimoine. Les diagnostics réalisés permettent de prioriser les immeubles à rénover en fonction du niveau le plus élevé de réduction des consommations énergétiques attendue. Les programmes d'intervention sont engagés pluri annuellement suivant la nature des travaux préconisés. Rénovation complète ou partielle de bâtiments existants dans le cadre de la démarche globale de réduction des consommations : • Rénovation de la Maison des Services (réalisée) avec isolation, changement des menuiseries, mise en place d'un système de chauffage par géothermie... • Programme général de relamping (en cours): passage en LED de l'ensemble des candélabres (pour fin 2025), relamping des écoles (remplacement des néons par des panneaux LED), changement des éclairages des gymnases et terrains extérieurs (réalisé) avec passage en LED

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
	• Piscines : changement des menuiseries (réalisés), mise en place d'un système de pilotage afin d'optimiser les consommations (en cours), changement de la toiture de la piscine des Canetons (2024-2025) … • Cité Gérôme : rénovation énergétique de l'ancien collège (études en cours, livraison fin 2025-2026) et du futur bâtiment DGFIP/Département (travaux en cours, livraison 1er semestre 2024) • Changement des menuiseries de divers bâtiments des collectivités (Hôtel de ville (fin 2023), des écoles (2024-2025) • Théâtre /salle Parisot : études en cours pour la rénovation énergétique (isolation/changement menuiseries et toiture) de l'ensemble bâtimentaire (réalisation 2025-2026)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Réduction des consommations énergétiques	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réduction des consommations énergétiques sur les bâtiments existants Réduction de la consommation de l'ordre de 40% par bâtiment	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Consommation énergétique des bâtiments	
Budget prévisionnel	4 à 5 millions/annuel (CAV) - 500 K€ à 1 M€ pour la ville de Vesoul	
Planning	2023-2030	

Axe 1« Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre »		
Objectif : 1.1 «Un bâti rénové, économe et adapté »		
Intitulé de l'action proposée	Développer et structurer le recyclage, la récupération des déchets du bâtiment, en organisant une bourse aux matériaux regroupant particuliers et professionnels	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimisation des ressources locales	
Partenaires	CMA- ressourceries / associations - EPCI - fédération du bâtiment	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises, particuliers	
Action engagée ou nouvelle	Initiée dans le cadre des structures existantes de tri des déchets de chantier de bâtiments sur le territoire	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	SYTEVOM	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Identifier les acteurs disposant de plate-forme de tri de déchets du bâtiment. Identifier les locaux disponibles permettant de stocker les éléments triés. Identifier la structure gestionnaire des matériaux à réemployer Mettre en place un site d'accès aux particuliers et professionnels permettant de réserver des matériaux en réemploi.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Lien avec l'action de formation 1.5	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Diminution du volume de déchets. Labélisation Economie Circulaire en cours (levier pour la réduction des déchets)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Tonnage réemployé	
Budget prévisionnel		
Planning	2025-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté		
Intitulé de l'action proposée	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Rénovation du parc bâti et production d'énergie renouvelable	
Partenaires	SOLIHA, CAUE, ADERA, bailleurs sociaux, copropriétés, PVVS, + autres ?	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Service Urbanisme Habitat	
Descriptif de mise en œuvre	Ouverture de la Maison de l'Environnement à Vesoul Campagne d'information par le magazine intercommunal et les bulletins municipaux. Flyer à créer pour diffusion aux nouveaux acquéreurs de logements sur le territoire. En particulier avec l'évolution des dispositifs qui entreront en vigueur le 1er janvier 2025 : le Service Public de Rénovation de l'Habitat et le pacte territorial France Rénov' avec l'intégration : • des missions d'information, de conseil et d'orientation des particuliers par les Espaces Conseil France Rénov' (ECFR), ainsi que l'accompagnement des projets de rénovation énergétique par les conseillers du dispositif "Mon Accompagnateur Rénov'" (MAR).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Actualisation des dispositifs	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	A définir sur le parc ancien (privé et public)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de contacts issus de la campagne d'information	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.1 – Un bâti rénové, économe et adapté	
Budget prévisionnel	300 € impression flyers
Planning	2024 à renouveler chaque année

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité	
Partenaires		
Financeurs	Etat- Agence de l'eau -CAV- CTV-CD70	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Elus des communes	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Luc SOMLETTE	
Descriptif de mise en œuvre	La CAV compétente dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, révise son zonage d'assainissement et élabore un schéma directeur d'eau potable. Un programme pluriannuel de rénovation des canalisations eau et assainissement permet de réduire le taux de fuite du réseau d'une part, et d'améliorer la qualité des eaux restituées au milieu naturel d'autre part. Par ailleurs, la CAV et CTV étudient la mise en place d'un PAEC dont les actions à engager par les exploitants agricoles assureront la sécurité sanitaire de la ressource en eau disponible sur les territoires, notamment à l'échelle du bassin du Durgeon.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Environnement du captage (risques de pollution)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Disposer d'un fichier exhaustif permettant de caractériser les captages	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Normes de potabilité	
Budget prévisionnel	1,5 M €/an	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau		
Intitulé de l'action proposée	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes Faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, et opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection de l'environnement et la biodiversité	
Partenaires	CPIE-Maison de la nature à Brussey, Fredon Franche Comte ? Chambre agriculture ? CNFPT ?	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Agents techniques des communes et communautés de communes, professionnels ?	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Services Techniques des Communes	
Descriptif de mise en œuvre	Les collectivités sont fortement engagées dans la maitrise de l'utilisation de l'eau dans la gestion de leurs espaces verts. Quelques exemples en cours : • Etude pour la mise en place d'un process réutilisant l'eau du CTEU, • Etude pour la mise en œuvre de 2 ou 3 cuves (200/300 m3 par cuve) de récupération des eaux de pluies ; • Plantation d'espèces moins consommatrices en eau, paillage systématique des espaces fleuris.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	A définir	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Volume d'eau épargné	
Budget prévisionnel	A définir	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offrir des possibilités de mobilité alternatives à l'autosolisme	
Partenaires	Région Bourgogne Franche-Comté, PVVS, CMA, CCI, SNCF, les communes du territoire	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public interne et externe au territoire	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Service Mobilité	
Descriptif de mise en œuvre	Communication : porter à connaissance de l'existant : 1. Adhésion au système MOBIGO de la région (déjà mis en place) 2. Création d'un dépliant par communes des différentes solutions de déplacement ; en cours pour transport public, à compléter avec les autres solutions de déplacement 3. Diffusion de la carte du réseau des pistes cyclables sur les médias de la collectivité, sur d'autres bassins de mobilité, et sur le site de la Région (MOBIGO) 4. Relais du guide mobilité de la Région et de celui du PVVS sur les médias de la collectivité 5. Promotion de la mobilité durable à la fête de l'environnement 6. Organisation locale du challenge de la mobilité	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	En lien avec le dispositif "Contrat Opérationnel de la Mobilité" de la Région BFC	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Augmentation des utilisateurs, augmentation du nombre d'arrêts.
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'informations relayées
Budget prévisionnel	/
Planning	2.2026/2026 3.2024 4.2026/2027 5.chaque année depuis 2023 6. chaque année depuis 2021

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Limiter les déplacements	
Partenaires	Communes / Conseil Régional / Conseil Départemental / Etat / UCIA	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Emilie QUIVOGNE / Pauline DEBELLEMANIERE	
Descriptif de mise en œuvre	Le projet de territoire prévoit de renforcer la place du centre-ville et des centres bourgs afin d'accompagner le maintien des commerces locaux. Le document d'urbanisme (PLUi) permet par son zonage le maintien des commerces et services dans les centralités des communes. Il intègrera à l'issue de sa révision, des règles permettant l'occupation préférentielle de commerces lors des mutations (baux commerciaux ou cession foncière) dans le périmètre de l'ORT. Mise en place d'un accompagnement financier pour projets de maintien de commerces ou de services (santé).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Suivi des mutations des cellules commerciales Démarche auprès des propriétaires	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	6 commerces et jusqu'à 4 médecins généralistes et 4 spécialistes par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de commerces ouverts et de médecins / spécialistes installés par rapport au nombre total existants	
Budget prévisionnel	Commerce : 62 000€ Santé : 96 000€	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Réaliser une étude d'opportunité pour les vélos libre-service	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces	
Partenaires	Destination 70, PVVS, Région BFC, prestataire externe	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants, les touristes	
Action engagée ou nouvelle	Point n° 1 : nouvelle Point n° 2 : engagé	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Muriel REDERSDORFF	
Descriptif de mise en œuvre	Proposition d'un système de vélo en libre-service en cours de réflexion, prémices étude menée avec un prestataire externe	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Coût de l'investissement et du fonctionnement par la suite d'un tel service.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	A voir à la suite de l'étude	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	ND	
Budget prévisionnel	ND	
Planning	2024 : résultats de l'étude	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Entretenir et développer le réseau de véloroutes / voies vertes	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces	
Partenaires	Conseil Départemental, Etat, Région, Destination 70	
Financeurs	Conseil Départemental, Etat, Région, EPCI concernées	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public, habitants, touristes	
Action engagée ou nouvelle	Point n° 1 : nouvelle Point n° 2 : engagé	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Muriel REDERSDORFF	
Descriptif de mise en œuvre	1. Création d'une passerelle cycles-piétons sur la Colombine : connexion centre-ville à l'axe Est-Ouest, située à proximité de l'EuroVélo 6. Passerelle modes doux avec franchissement de la Colombine, Voie cyclable à double sens, Encorbellement de l'ouvrage existant. 2. Membre participant au comité technique pour la "promotion et communication" autour de la voie bleue Moselle-Saône en vélo : Positionner le digital au cœur de la stratégie de communication, Poursuivre le développement de la notoriété auprès des cibles prioritaires, Relations clients : itinérants en phase de préparation, Développer les relations avec les tour-opérateurs et les agences réceptives, Relations avec les prestataires touristiques et maintien de la dynamique au sein du comité d'itinéraire.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Cahier des charges en fonction du revêtement possible et nécessaire Lien nécessaire avec le département pour la liaison entre la voie bleue et la voie verte Réalisation progressive de jonctions entre les villages pour accès aux voies verte ou bleue.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	/
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Point n° 2 : fréquentation de la voie bleue
Budget prévisionnel	Point n° 1 : entre 350 000€ et 400 000€
Planning	Point n° 1 : 2024 Point n° 2 : 2024 à 2030

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Développer les pistes cyclables en voies sécurisées	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces	
Partenaires		
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Fiche action CRTE	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Services Mobilité et services techniques	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (2008), la CAV a élaboré un schéma des pistes cyclables, lequel a été mis à jour en 2013. Actrice des modes doux sur son territoire, elle répond aux demandes des usagers en développement le réseau par des connexions intercommunales et de mise en sécurité de certains secteurs. Une programmation pluriannuelle est approuvée pour la période 2023-2026, concertée avec le CD70 d'une part et les usagers d'autre part. La poursuite des interventions sur la période 2027-2030 sera définie à l'issue du bilan 2023-2026.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Voir fiche CRTE	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Linéaire réalisé Comptage de la fréquentation	
Budget prévisionnel	2 108 k€	
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Elaborer un diagnostic et un plan d'action des mobilités sur le territoire et développer un schéma des déplacements doux, notamment pour les créations/extensions de zones d'activité.	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les mobilités douces	
Partenaires	/	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les habitants et les commerces du territoire	
Action engagée ou nouvelle	Point n° 1 : nouvelle Point n° 2 : engagé	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Muriel REDERSDORFF	
Descriptif de mise en œuvre	1. Elaboration d'un diagnostic des mobilités sur le territoire : Programme d'actions à définir avec les membres du comité des partenaires de la mobilité pour développer des partenariats avec les employeurs (= mobilité professionnelle). 2. Accompagnement des nouvelles formes de mobilité : - Pédagogie : apprentissage de l'usage du transport en commun aux élèves de CM2 pour l'entrée au collège - Mobilité solidaire - Cycles : aide financière aux habitants de la CAV pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, forfait mobilité pour les agents CAV (arceaux, abri DMD et Gare et SRAV, en projet Kit réparation).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Consultation et mobilisation des établissements employeurs du territoire. Réflexion à mener en étroite collaboration avec le comité des partenaires de la mobilité. Dispositif n°2 à inscrire dans le contrat opérationnel de la mobilité de la Région BFC	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Faciliter les liaisons pour les usagers du territoire. Faciliter les liaisons avec les territoires voisins.
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Retours/partenariat des établissements employeurs du territoire.
Budget prévisionnel	Aide VAE de 300€ ou 400 € pour les personnes en situation de handicap. Budget alloue sera dépendant du nombre de demande (pas de limitation)
Planning	Point n°1 : 2024 à 2030 Point n° 2 : depuis 2022

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Intitulé de l'action proposée	Associer l'ESS au transport du quotidien	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offre de mobilité alternative	
Partenaires	Prestataire externe : le concessionnaire gérant et exploitant le service public des transports de voyageurs sur notre territoire.	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Point n°1 : Action engagée, Point n°2 : Action nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Vesoul	
Contact	Muriel REDERSDORFF ~~03.84.97.12.91~~	
Descriptif de mise en œuvre	1. Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite : Service d'adresse à adresse, Titulaires de la CMI besoin d'accompagnement/cécité, Pour les + de 75 ans. 2. Mise en place d'une tarification de 20 voyages solidaire : Titulaires de l'AME ou de la CSS	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Rapport d'activités annuel du concessionnaire	
Budget prévisionnel	Non connu à ce jour, dépendant du rapport d'activités annuel du concessionnaire	
Planning	01/05/2023 au 31/07/2029	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	
Intitulé de l'action proposée	Relancer et favoriser le ferroutage (avec les grandes entreprises locales par ex)
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Offre de mobilité alternative – pour le transport de marchandise
Partenaires	Région Bourgogne-Franche-Comté, Pôle Métropolitain
Financeurs	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Vesoul
Contact	Muriel REDERSDORFF ~~03.84.97.12.91~~
Descriptif de mise en œuvre	Réflexions menées en étroite collaboration avec le Pôle Métropolitain portant sur : - L'enjeu transversal avec l'aménagement du territoire notamment avec l'axe ferroviaire qu'est la ligne 4 a toute son importance quant à la mise en œuvre d'un projet urbain en matière d'accessibilité, de densité, de valorisation de l'espace. - L'enjeu transversal en lien avec une énergie positive et bas carbone en 2050 : Le développement économique du territoire passe aussi par celui du fret ferroviaire reliant un ensemble de territoires. Cette stratégie d'ordre national, qui se donne l'objectif d'atteindre une part modale pour le fret de 25 % à l'horizon 2050, a toute sa légitimité pour la ligne 4 en raison du fort potentiel au niveau des dessertes. Rappelons que sur notre territoire est doté de rails hors d'usage sur le site de Stellantis qui servaient auparavant au fret ferroviaire. Cette remise en fonctionnement limiterait fortement la circulation des poids lourds sur les routes. Par ailleurs, le développement du fret sur la ligne 4 intensifierait les relations économiques extérieures nationales et internationales tout en se conformant à l'objectif national bas carbone.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	SRADDET, Stratégie Nationale Bas Carbone

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)		
Budget prévisionnel	Non connu à ce jour	
Planning	Non connu à ce jour	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	
Intitulé de l'action proposée	Systématiser les études de production d'énergie renouvelable pour les projets communaux et intercommunaux de construction, réhabilitation, rénovation
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les énergies renouvelables
Partenaires	/
Financeurs	/
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers des bâtiments
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Type d'action ADEME	Douce
Maitre d'ouvrage	CAV et communes
Contact	Responsables techniques des collectivités
Descriptif de mise en œuvre	Dans l'ensemble des projets, le recours aux énergies renouvelables est étudié. Panneaux Solaires : études en cours afin d'équiper plusieurs bâtiments ou espaces publics de panneaux solaires (service collecte, piscines, gymnase, parkings avec des ombrières, toiture du théâtre…) sur la période 23-26. Bâtiment de la Maison des Associations équipé de panneaux durant printemps 2024 Projet de construction d'une chaufferie bois + réseau de chaleur pour les quartiers de Rêpes/Montmarin : études en cours / Mise en service début 2026 Obligation de raccordement si le réseau chaleur passe devant le bâtiment Géothermie : Maison des services et futur bâtiment DGFIP/Département chauffés par géothermie. Dans un contexte budgétaire contraint, et soucieux de participer activement à la transition écologique, les communes de l'agglomération intègrent en avant-projet l'étude de l'utilisation des EnR à l'occasion d'investissement sur les bâtiments publics.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	% d'énergie renouvelable/parc bâtiments publics	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Consommation des bâtiments	
Budget prévisionnel		
Planning	2023-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Inscrire dans le PLUi des mesures permettant ou incitant à la production d'EnR, dont photovoltaïque	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les énergies renouvelables	
Partenaires	Communes, Opérateurs EnR, Etat, PVVS	
Financeurs	Opérateurs, Etat, entreprises, particuliers, collectivités	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tous	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maitre d'ouvrage	CAV	
Contact	Service Urbanisme	
Descriptif de mise en œuvre	Inscrire dans les orientations générales du PADD, le recours à l'utilisation des énergies renouvelables. Définir l'objectif attendu de l'utilisation d'EnR dans les orientations d'aménagement et de programmation. Prévoir des mesures dans le volet habitat du PLUi (PLH), de valorisation de l'utilisation des EnR pour la rénovation lourde des bâtiments par l'analyse du cadastre solaire notamment. Identification des friches et fonciers adaptés à la mise en place de PV.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Financement ANAH à adapter, service UDAP à associer.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	/	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	/	
Budget prévisionnel	Temps homme interne	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Etablir une vision stratégique du développement des EnR, notamment des zones propices au développement de telle ou telle filière (PV/éolien/méthanisation/autres)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les énergies renouvelables	
Partenaires	SIED70, ADEME, Bx d'études, Chambre Agriculture, les services de l'Etat (DREAL, DTT...)	
Financeurs	Etat, participation collective	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tous	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maitre d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Vesoul	
Contact	Christophe BESANCON	
Descriptif de mise en œuvre	Recherche des potentiels des sites possible sur l'agglomération, Convention avec le SIED70 pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur 3 sites déjà repérés : - Tribune du stade - École Matisse - Crèche des petits Loups). Projets déjà en cours : - Mise en place de panneaux PV sur les sites des Ordures Ménagères et station d'épuration - Ombrières Ludolac	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Définition des zones	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	kW installés par type d'ENR	
Budget prévisionnel		
Planning	2024-2026	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	
Intitulé de l'action proposée	Contrat d'objectif territorial (COT) L'ADEME accompagne la collectivité dans sa démarche de transition écologique, basé sur 2 référentiels d'action : ➢ Climat Air Energie (CAE) ➢ Economie Circulaire (ECi)
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Les référentiels CAE et ECi permettent de se doter d'un cadre structurant pour effectuer la transition énergétique locale vers une société faiblement émettrice de gaz à effet de serre. ✓ Le label Climat Air Energie est un label européen qui permet d'évaluer les politiques énergétiques de la collectivité. ✓ Le label Economie Circulaire est un label national qui vise à développer et promouvoir l'économie circulaire à travers de projets de construction et d'aménagement de préservation de la ressource, environnement, santé...)
Partenaires	ADEME – SYTEVOM - SIED70 – Fournisseurs d'énergies – Associations …
Financeurs	ADEME
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maitre d'ouvrage	CAV
Contact	Ch. BESANCON
Descriptif de mise en œuvre	La démarche se structure en 2 phases : Phase 1 : • Audits des référentiels nationaux Climat Air Energie et Economie Circulaire identifiant les forces et faiblesses de la politique Climat Air Energie et Economie Circulaire de la collectivité. • Identification et description des axes politiques et les projets forts ciblés pour diffuser la transition écologique et adopter une démarche territoriale intégrée. • Récapitulatif et analyse des diagnostics territoriaux existants et complémentaires réalisés en phase 1. • Mobilisation et renforcement de la gouvernance interne et externe qui alimentera les plans d'actions • Élaboration d'un premier Programme d'actions s'inscrivant dans les politiques et les projets forts identifiés. • Définition des objectifs du contrat Phase 2 :

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
	• Suivi des plans d'actions régulier avec les gouvernances internes et externes. • Amélioration continue pour enrichir les plans d'actions en affinant les connaissances de son territoire • • Évaluation au bout de 4 ans de la progression de sa politique de transition écologique avec les audits finaux des référentiels Climat Air Energie et Economie Circulaire.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	En lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Labélisation 1er et 2ème étoile 2025 pour les 2 référentiels Climat Air Energie et Economie Circulaire	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Suivi de l'évolution sur la plateforme : Territoire en Transitions pour les 2 référentiels CAE et ECi	
Budget prévisionnel	Selon les opérations qui seront engagées entre 150 000 € et 400 000 € /an	
Planning	Durée 4 ans	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire ENR		
Intitulé de l'action proposée	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire (encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les projets durables sur le territoire	
Partenaires	/	
Financeurs	Région, Etat	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, Le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Christophe BESANCON	
Descriptif de mise en œuvre	En étude projet en autoconsommation pour les sites de la collectivité (sites éventuellement concernés : Ordure Ménagère, Centre technique, piscines… --> Recherche d'un bureau d'étude pour nous accompagner sur les projets, mise en concurrence (marché) en prenant en compte la thématique des risques naturels (mouvement de terrain, RGA,…) afin d'éviter les zones à risques importants pour ce type de projet.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	/	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	/	
Budget prévisionnel	/	
Planning	2024-2028	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Former aux métiers de la réparation, du réemploi et des consignes, permettant l'accès au grand public aux outillages et machines disponibles dans les établissements scolaires	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les ressources locales	
Partenaires	Région BFC, Etat, lycées, CFA, Fablab, ELM, Ressourcerie, Emmaüs, Secours populaire et Catholique, Déchetterie Eco-organisme, GRETA	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Particuliers	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact		
Descriptif de mise en œuvre	Recenser les besoins des particuliers Recenser les lycées référents et les formateurs. Définir le cadre de formation destiné aux adultes Evaluer un plan de financement	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Mettre en place les conventionnements d'utilisation des locaux et matériels.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 établissement référent,	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de stages organisés Nombre de personnes formées	
Budget prévisionnel	A définir	
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Déploiement de composteurs collectifs sur le territoire communautaire, fourniture de composteurs individuels	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les ressources locales	
Partenaires	SYTEVOM, communes, EPCI, Restaurateurs, les associations...	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Service Collecte au 03.84.68.45.17	
Descriptif de mise en œuvre	Territoire pilote en matière de biodéchets, la CAV a signé une convention avec le SYTEVOM qui prévoit, au sein de 8 communes volontaires, la distribution de composteurs collectifs auprès de différents établissements (bâtiments publics, copropriétés, établissements scolaires). Les établissements scolaires (collèges, lycées) du territoire sont associés à une réflexion sur le compostage in situ des biodéchets de la restauration scolaire. L'objectif est de déployer des composteurs mécaniques à l'instar de celui installé à la cuisine centrale de Vesoul. Parallèlement, la CAV s'est engagée depuis un an dans l'aide à l'acquisition d'un composteur individuel et leur distribution gratuite pour accentuer leur déploiement dans le cadre de l'obligation de tri des biodéchets à la source au 1er janvier 2024. Mise en œuvre de la lo anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) sur la récupération et la valorisation des déchets organiques : Adhésion au COT afin d'effectuer la transition énergétique et le label ECi qui est en cours	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Capacité à fédérer les bonnes volontés (associations de quartier, copropriétés, …). Les entreprises ont souvent leurs propres filières de traitement. Nécessité d'un suivi et d'un contrôle au niveau des composteurs collectifs (moyens humains et matériels à déployer).	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Distribution de 400 composteurs en 2023 et de 800 en 2024	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de composteurs collectifs implantés et nombre de composteurs individuels distribués. Baisse des tonnages OMR
Budget prévisionnel	50 000 €/an
Planning	2023-2026

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Mobiliser et accompagner les acteurs des secteurs agricoles et industriels pour développer des projets d'écologie industrielle et territoriale	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les ressources locales	
Partenaires	CCI, Chambre d'Agriculture, Région BFC, ADEME, AER	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Industriels, entreprises, agriculteurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Chambre d'Agriculture	
Descriptif de mise en œuvre	A. Secteur agricole Gestion de l'absorption du carbone dans les sols, bilans carbone CGES : 1) Recensement des agriculteurs potentiellement concernés 2) Participation financière aux diagnostics 3) Assistance à la mise en œuvre pluriannuelle 4) Evaluation de l'action B. Secteur industriel 1) Recensement des entreprises concernées 2) Aides au conseil et à l'investissement (récupération chaleur fatale, réseaux de chaleur internes)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Faire le lien avec l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'exploitations engagées annuellement Nombre d'industriels engagés annuellement	
Budget prévisionnel	A définir	
Planning	2024 - 2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et formation	
Partenaires	Centre Villon, P.V.V.S, Epi'Cerise	
Financeurs	ANRU	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Loïc LEROY et services en charge de la restauration scolaire des Communes	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre du dispositif « Quartier Fertile » porté par l'ANRU au sein du quartier prioritaire des Rêpes-Montmarin, des actions visant à promouvoir une alimentation saine et équilibrée seront portées par le centre Villon. A destination des familles et des enfants du quartier, des ateliers de cuisine et de dégustation seront organisés avec la présence éventuelle de producteurs locaux et de professionnels de la cuisine. Des conférences sont également d'être organisées sur ces sujets. Au vu des résultats constatés, une réflexion sera engagée afin que ces actions soient étendues à un public plus large et sur l'ensemble de l'agglomération.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 atelier tous les 2 mois au centre Villon	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de participants par atelier	
Budget prévisionnel	5 – 10 K€	
Planning	Premiers ateliers T 4 2023 ou 2024 au Centre Villon	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Promouvoir les entreprises et associations qui font de la réparation et favoriser l'émergence d'actions favorisant le réemploi	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les ressources locales	
Partenaires	PVVS, Onelineformapro, ELM	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises, habitants	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Service Collecte	
Descriptif de mise en œuvre	Lien avec l'action du CRTE : " Soutenir de façon matérielle (financements, locaux) ou immatérielle les initiatives circulaires existantes ou à venir des structures de l'ESS locales" - Identifier les projets et les acteurs et - Connaître leurs besoins afin de les rediriger vers les moyens adaptés	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Capacité à fédérer les bonnes volontés (associations de quartier, copropriétés, …). Les entreprises ont souvent leurs propres filières de traitement. Nécessité d'un suivi et d'un contrôle au niveau des composteurs collectifs (moyens humains et matériels à déployer).	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)		
Budget prévisionnel		
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire		
Intitulé de l'action proposée	Promouvoir l'agriculture locale : e-marché avec place du local, renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et formation	
Partenaires	La chambre d'agriculture de la Haute Saône et autres chambres consulaires, le département, le PVVS, les communes	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Emilie Quivogne	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de sa politique d'accompagnement d'aide à l'immobilier d'entreprise, la CAV soutient financièrement des projets en lien avec la filière agro-alimentaire de type circuits-courts. Elle a récemment soutenu l'implantation d'un magasin de producteurs ("Esprit Paysan") et la modernisation des abattoirs de La Motte (Boucherie de la Motte) Les marchés de producteurs locaux sont à l'initiative des communes de l'agglomération : Fête de l'environnement, marchés nocturnes, l'Automne sera bio.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Respect du règlement d'intervention et de la règlementation en matière d'aides publiques.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Concrétisation du projet. Pas de résultat chiffré attendu.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Réalisation du projet	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	
Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	
Budget prévisionnel	Enveloppe variable selon les demandes exprimées (généralement, un budget de 100 000 € est inscrit au budget primitif).
Planning	Politique d'accompagnement récurrente

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les espaces et usages existants	
Partenaires	Les communes, les EPCI, les associations…	
Financeurs	/	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Les collectivités, Le grand public, les professionnels	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Services techniques des collectivités	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de la création de la Maison des Services, il a été décidé dès l'origine du projet de créer un tiers-lieu comprenant notamment des espaces de coworking, un musée numérique ainsi que des salles de réunion. Afin d'optimiser l'occupation des salles, celles-ci sont ouvertes à la location pour les entreprises ou associations extérieures, mais aussi pour les réunions organisées par les élus et agents de la collectivité. De même, afin d'utiliser en totalité les espaces disponibles le CNAM a pu bénéficier d'un local alors qu'un musée historique est également hébergé au rez-de-chaussée. Enfin, un accueil commun et mutualisé est géré par un agent de la collectivité qui a pour fonction d'orienter les usagers des différents espaces.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Avoir un contrôle d'accès performant pour gérer efficacement les allées et venues dans le bâtiment.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Tendre vers une occupation à 50% des salles de réunion dans un premier temps.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Taux d'occupation des salles.	
Budget prévisionnel	Pas de budget dédié	
Planning	2024-2030	

Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre		
Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens		
Intitulé de l'action proposée	Valoriser la « mine urbaine » (sous recyclage, production de matière première issue du recyclage, les rendre disponible sur les territoires), en s'appuyant sur le réseau d'acteurs locaux (dont ESS).	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimiser les ressources locales	
Partenaires	CAV/Région BFC/Association "Espace Libre Métamorphique" Déconstruction	
Financeurs	Région BFC/CAV	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels du bâtiment, artisans, collectivités locales et autres personnes publiques	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Fabien Connétable 06 84 06 46 31 fabien.connetable@vesoul.fr	
Descriptif de mise en œuvre	L'association ELM, reconnue ESUS, propose des solutions durables pour la gestion des déchets de chantiers du bâtiment. Elle est spécialisée dans la déconstruction sélective et le réemploi des matériaux. Ceux-ci sont valorisés au sein d'une matériauthèque située à Navenne (site de l'AFPA) afin d'être revendus à des prix solidaires. La CAV souhaite accompagner ce type d'initiative en offrant de la visibilité à l'action de l'association et en s'inscrivant, dans la mesure du possible, dans cette démarche.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Être vigilant au cadre règlementaire applicable aux personnes publiques dans ce type de démarche, notamment au regard des marchés publics et de la garantie décennale.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	A la mi-2023, 97 tonnes de matériaux avaient été déconstruits depuis fin 2021, avec un taux de réemploi de 85%. Il serait intéressant de maintenir ce volume (l'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles).	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Tonnage de matériaux déconstruits et pourcentage de réemploi.	
Budget prévisionnel	Pas de budget prévisionnel car aucune demande de financement formulée à ce jour.	
Planning	Pas de planning. L'association opère en fonction des chantiers proposés.	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles		
Intitulé de l'action proposée	Encourager des projets photovoltaïques d'envergure qui préservent les terres agricoles : friches industrielles, grandes toitures, ombrières de parkings, agrivoltaïsme	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développement des énergies renouvelables	
Partenaires	SIED70, Bx d'études, Chambre Agriculture, les services de l'Etat (DREAL, DTT...)	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, entreprises, monde agricole	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Christophe Besançon, christophe.besançon@vesoul.fr	
Descriptif de mise en œuvre	Action engagée : Panneaux Photovoltaïque sur le site de la Maison des Associations Actions nouvelles en production ou autoconsommation : Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les sites des ordures ménagères, tribune du stade René Hologne, station d'épuration(trackers) Mise en place d'ombrières sur les parkings du Ludolac et Gerlingen. Consultation d'un bureau d'étude pour faisabilité et suivi des travaux. Marché public à lancer	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	**Projets :** : Stade René Hologne : installation de 1010 m2 de panneaux photovoltaïques soit une puissance installée de 247.9 kWc	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	
Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	
	Multi-accueil des petits Loups : installation de 147 m2 de panneaux photovoltaïques soit une puissance installée de 35.6 kWc Multi-accueil des petits Loups : installation de 106 m2 de panneaux photovoltaïques soit une puissance installée de 25.6 kWc Site des Ordures ménagères : en cours pour une surface supérieur 1000 m2 Site du Ludolac : Mise en place d'ombrières sur le parking du site de l'ancienne usine d'incinération de Vesoul (friche) sur la commune d'Echenoz (photovoltaïque ou autres)
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	kWc installés kWh produits
Budget prévisionnel	Investissement externe
Planning	En cours

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.2 – Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse		
Intitulé de l'action proposée	Favoriser un ou plusieurs projets de distribution de bioGNV (gaz naturel véhicule) pour l'alimentation de bennes à ordures, véhicules de transports en commun…	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développement des énergies renouvelables	
Partenaires		
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Interne - Transporteurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Christophe Besançon, christophe.besançon@vesoul.fr	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre du projet privé de méthaniseur sur la commune de Pusey, des aménagements sont à l'étude sur la commune de Vesoul pour l'installation d'une station de distribution de bioGNV. De plus, sur le même site, une station hydrogène sera accueillie à moyen terme. Ce biocarburant sera utilisé par tous transporteurs publics et privés. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2022, le carburant HVO est utilisé pour la flotte du délégataire ayant en gestion les transports urbains. Il est à noter une surconsommation de l'ordre de 5% à 6% par rapport à un carburant fossile, représentant un surcoût d'environ 25 000€ par an pour la collectivité. Le fait d'utiliser ces énergies vertes compense l'effort financier. De même, les véhicules de collecte des ordures ménagères utilisent du carburant B100 (à base d'huile de colza) depuis novembre 2023.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Quantité de bioGNV consommée	
Budget prévisionnel		
Planning	2024-2030	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants		
Intitulé de l'action proposée	Etudier les potentiels d'innovations dans des filières moins matures (utilisation et de production d'hydrogène à partir d'énergie renouvelable, récupération et valorisation locale des bio déchets, bio GNV…)	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développement des énergies renouvelables	
Partenaires	CCI, CMA, Région BFC, Etat, ADEME	
Financeurs		
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises, particuliers, étudiants, chercheurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Christophe Besançon, christophe.besançon@vesoul.fr	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de l'attractivité du territoire, une réflexion est engagée sur la recherche d'une entreprise partenaire pour une démarche de développement d'une filière utilisant les énergies renouvelables regroupant sur le territoire recherche, formation, production et distribution.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)		
Budget prévisionnel		
Planning	2030	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone		
Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants		
Intitulé de l'action proposée	Valoriser des opérations exemplaires (contexte, technologie…) et s'appuyer sur elles pour la communication, comme la géothermie avec la maison des services par exemple	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développement des énergies renouvelables	
Partenaires	SIED70 Cartallier Architecture	
Financeurs	Etat Région Bourgogne-Franche-Comté Conseil départemental CEE	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Autres collectivités - Promoteurs	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	Loïc LEROY 03 84 97 49 08 / loic.leroy@vesoul.fr	
Descriptif de mise en œuvre	Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne DMD qui accueille le siège de la CAV et un tiers-lieu, le choix a été fait de mettre en œuvre un système de géothermie (16 puits de 120 mètres de profondeur) pour chauffer et refroidir le bâtiment. L'isolation du bâtiment a été particulièrement soignée. Ainsi, la consommation en gaz est réduite à néant ce qui est très appréciable dans un contexte de hausse des prix de l'énergie. --> retour d'expérience à proposer	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Etude préalable de sol à mener	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	++	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Stabiliser notre consommation d'énergie à 35 000 KWH par an (contre 180 000 KWH pour l'ancien siège de la CAV d'une surface équivalente).	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Montant annuel de la facture d'électricité globale du bâtiment	
Budget prévisionnel	Pompe à chaleur : 98 K€ Poutres climatiques : 95 K€ Forages : 135 K€	

Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	
Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants	
Planning	Livré

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels	
Partenaires	Agence de l'eau, EPTB Saône Doubs, DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, fédération de pêche, chambre agriculture, office français de la biodiversité, PVVS	
Financeurs	Agence de l'eau, région Bourgogne Franche Comté	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Professionnels, grand public, collectivités locales	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Type d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	CAV	
Contact	GEMAPI	
Descriptif de mise en œuvre	Le département a réalisé un plan départemental de toutes les zones humides mais il n'y a p**as de plan de gestion des zone humides pour la collectivité.** Un projet de restauration/agrandissement de zone humide est prévu autour du lac de Vaivre coté observatoire à oiseaux sur la CAV.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Création d'une zone humide	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Surface préservée ou créée	
Budget prévisionnel		
Planning	2024-2030	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Intitulé de l'action proposée	Organiser dans les communes des journées « nettoyage de la nature »	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels	
Partenaires	Associations	
Financeurs	Communes	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Type d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Communes membres de la CAV	
Contact	Christophe Besançon, christophe.besançon@vesoul.fr	
Descriptif de mise en œuvre	• Vesoul: des opérations de nettoyage sont organisées lors de la fête de l'environnement en mai, mois de la propreté et en novembre à l'occasion du Festival Solidaire • Vaivre-et-Montoille : il y a une journée de l'environnement durant laquelle est organisé un nettoyage. • A Quincey est organisée a été organisée une journée citoyenne.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Systématiser ce genre de manifestation sur tout le territoire de l'agglomération en lui donnant un caractère festif et citoyen.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Volume total de déchets collectés. Implication des jeunes. Multiplication du nombre de manifestations de ce type sur le territoire communautaire.	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	
Budget prévisionnel	Budget défini par chaque commune. Principalement des fournitures (pinces, sacs, gants).
Planning	Opération récurrente

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	
Intitulé de l'action proposée	Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, ainsi que les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présentes localement.
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Formation et sensibilisation multi-thématique
Partenaires	Ville de Vesoul EPTB Saône Doubs, OFB, CPIE, maison de la nature, VVF, CNFPT
Financeurs	Ville de Vesoul EPTB (Natura 2000), état, région
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Tout public
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	CAV
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	La CAV travaille de concert avec les associations locales dans le cadre du plan de gestion de La Motte, de la réserve du Sabot de Frotey-lès-Vesoul et de la gestion du Lac de Vaivre et des zones humides (LPO, associations de pêche, bureau d'étude spécialisé, Société d'Histoire Naturelle, Association Vésulium, etc.). Des réunions de concertations et d'informations permettent aux élus référents et agents d'appréhender le respect de la biodiversité dans l'entretien des sites (espèces protégées, gestion des cyanobactéries, etc.). Le respect de la biodiversité est également assuré lors de l'instruction de tout projet d'urbanisme et de développement économique portés par les particuliers et les entreprises (Mise en place de haies plantées dans les Jardins Familiaux Forêt MIYAWAKI). La fête de l'environnement permet aux associations environnementales et aux producteurs d'informer les habitants sur les problématiques de la biodiversité. C'est aussi le cas dans les jardins familiaux avec le nouveau règlement et la plantation de haies. La Maison de l'Environnement a pour mission de sensibiliser le plus grand

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
	nombre (particuliers, entreprises, commerçants, etc.) sur ces problématiques.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Taux de participation aux manifestations organisées et fréquentation de la Maison de l'Environnement.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Espèces protégées ou réintroduites, gestion équilibrée du milieu aquatique (zones humides et lac de Vaivre).	
Budget prévisionnel	20 000€/ an pour la Ville de Vesoul et 50 000 €/an pour la CAV	
Planning	2023-2026	

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	
Intitulé de l'action proposée	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Protection des espaces naturels
Partenaires	DDT, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, office français de la biodiversité, PVVS
Financeurs	Région Bourgogne Franche Comté
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public, collectivités locales
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Type d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	CAV
Contact	Service cadre de vie au 03.84.76.05.19
Descriptif de mise en œuvre	• Concernant les jardins partagés : actuellement il y en a 3 sur Vesoul : le jardin à Conseils dans les jardins familiaux, des bacs à l'espace Mariani et les Incroyables Comestibles vers la Maison des Associations. • Concernant les potagers dans les écoles : toutes les écoles de Vesoul ont été équipées et une réflexion sur la désimperméabilisassions des cours est en cours. • Concernant les ilots de fraicheur : la ville de Vesoul a pour projet de planter 2000 arbres dont une forêt Miyawaki. Des arbres sont plantés sur les places et le long du quai Veil. Sinon ils sont plantés dans des bacs. • Concernant la ressource en eau : des citernes sont installées et d'autres sont en réflexion. Des récupérateurs d'eau sont installés dans les écoles. Une aide à l'acquisition des récupérateurs d'eau a été votée. Une campagne concernant les jardins familiaux est en cours. • Concernant les vergers : le plan de gestion de la Motte est un outil pour la préservation de ses vergers. Un verger a été planté à l'école des Rêpes et un autre est en projet aux Résidences autonomie. Création de 17 nouveaux jardins familiaux.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Bien associer les directeurs d'école à la démarche.

Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Multiplication des îlots de fraicheur, équipement de l'ensemble des écoles.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'arbres plantés et d'îlots de fraicheur créés.	
Budget prévisionnel	20 000 €/an	
Planning	2023-2026	

PCAET 2024-2030

Engagements des partenaires

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, la démarche partenariale menée par le Pays a été renouvelée et s'est inscrite dans la programmation. Les partenaires historiques dont l'activité présente un enjeu fort pour le climat (les chambres consulaires, les producteurs ou relais d'énergie) ont été invités à rejoindre la démarche :

- Les partenaires associatifs : l'ADERA, le CPIE, Les Communes forestières
- Les partenaires consulaires : la Chambre d'agriculture
- Les partenaires institutionnels : le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED), le Syndicat de Transfert, d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers (SYTEVOM)
- Les partenaires économiques : GRDF

I. Programme d'actions de l'ADERA

L'Adera porte 3 actions :

- Animation autour de la thématique des énergies renouvelables
- Réaliser des animations sur les écogestes et la rénovation énergétique
- Faire connaître le service France Rénov'

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Animation autour de la thématique des énergies renouvelables**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Créée en 2000, l'association ADERA a pour vocation de sensibiliser, informer et conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, sur le département de la Haute-Saône. Elle assure un conseil technique et financier neutre et gratuit via l'Espace Conseil France Rénov'. L'objectif du Pays est d'appuyer l'ADERA dans ses missions relatives aux énergies renouvelables.
Partenaires	EPCI, communes, etc.
Financeurs	CRBFC, LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Particuliers, collectivités, entreprises, établissements de santé, etc.
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Douce
Maîtres d'ouvrage PVVS, ADERA, SIED	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) Association de Développement des Energies Renouvelables et Alternatives (ADERA) SIED 70 sur solaire thermique/biomasse/géothermie pour les collectivités
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Nicolas MONIOT, directeur de l'ADERA Fabrice BOUVERET, chargé de mission hydroélectricité à l'ADERA Patrick AUBERT, chargé de mission EnR à l'ADERA
Descriptif de mise en œuvre	• **Solaire photovoltaïque :** l'ADERA est en train de mettre en place un partenariat avec Solarcoop pour réaliser des achats groupés de petites installations photovoltaïques (PV) que les particuliers peuvent installer eux-mêmes (frais moindres en achat groupé, notamment sur la partie livraison). L'objectif du partenariat entre le Pays et l'ADERA est d'organiser conjointement des réunions d'informations, de communiquer plus largement, notamment sur le cadastre solaire élaboré à l'échelle du Pays. L'ADERA organise les achats groupés de petites installations accompagnés d'ateliers d'auto-installation et souhaite également proposer des achats groupés pour de plus grosses installations ou simplement un appui de l'association lorsqu'un pool de volontaires est constitué. Cette action se veut « facile » et accessible au plus grand nombre d'habitants, selon leurs moyens et leurs besoins.

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
	• **Solaire thermique :** l'engouement pour l'énergie solaire ne cesse de s'accroître mais le solaire thermique reste loin derrière le solaire photovoltaïque, surtout auprès des particuliers. L'objectif est donc de promouvoir cette énergie en priorité vers les entreprises et les collectivités. L'objectif pour le Pays est de : ➔ Faire connaître cette mission de l'ADERA ➔ Appuyer l'ADERA afin d'optimiser le temps du chargé de mission : ○ Mobiliser les potentiels porteurs de projets (ex : gestionnaires de piscines) ○ Regrouper les porteurs pour monter des projets communs • **Géothermie & biomasse** : comme pour le solaire thermique, il s'agit de faire connaître cette mission de l'ADERA et d'optimiser le temps disponible du chargé de mission en détectant/mobilisant les porteurs de projet et en regroupant les demandes. • **Hydroélectricité :** le Pays pourra organiser en partenariat avec l'ADERA, une visite de la centrale de Port-sur-Saône dans le cadre de la fiche « retours d'expérience ».	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Continuité avec le PCAET volontaire Lien avec d'autres fiches : ➔ « Réaliser des animations sur les écogestes et la rénovation énergétique » ➔ « Valorisation et développement du cadastre solaire » ➔ « Organiser des évènements "retours d'expérience" » ➔ Fiche(s) SIED	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	6 réunions d'ici 2030 6 ateliers d'ici 2030 6 achats groupés d'ici 2030 6 publications d'ici 2030 6 projets recensés et concrétisés d'ici 2030	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de réunions organisées Nombre d'ateliers organisés	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	Nombre d'achats groupés réalisés Nombre de publications réalisées Nombre de projets recensés / regroupés Nombre de projets concrétisés
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS et ADERA + SIED 70
Planning	Dès 2023 jusqu'à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Réaliser des animations sur les écogestes et la rénovation énergétique**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Depuis 2012, le Pays et l'ADERA sont partenaires sur de nombreuses actions, l'objectif étant de les poursuivre, les développer et en créer de nouvelles.
Partenaires	BE Optim'Home CRBFC, EPCI, communes, pôle énergie BFC, CAPEB, FFB, thermiciens, entreprises/artisans… Emmaüs, Restos du cœur, Secours populaire, Epi'Cerise, CCAS, Maisons France Service…
Financeurs	ADEME, LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Particuliers, bailleurs
Action engagée ou nouvelle	Engagée (en partie)
Typologie d'action ADEME	Douce
Maîtres d'ouvrage PVVS, ADERA	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) Association de Développement des Energies Renouvelables et Alternatives (ADERA)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Nicolas MONIOT, directeur de l'ADERA
Descriptif de mise en œuvre	Les opérations à poursuivre/développer sont : • **Balades thermographiques :** déambulations en soirée, réalisées dans une rue ou un quartier, animée par un thermicien à l'aide d'une caméra mettant en avant les défauts d'isolation des logements. Un temps convivial en salle est prévu ensuite afin de détailler les résultats obtenus des 10 maisons thermographiées en amont par Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) puis de présenter les aides financières, les solutions techniques en matière de rénovation énergétique et enfin l'outil cadastre solaire, afin de donner envie aux habitants de passer à l'acte. Si la météo ne permet pas de déambuler (pluie, température positive), seule la restitution des 10 clichés préalablement pris par météo favorable sont présentés en salle. 9 communes ont été bénéficiaires de cette action dans le cadre du PCAET volontaire. <u>Poursuite et améliorations proposées :</u> étant donné le succès de cette opération et sa récurrence projetée, il est envisagé la formation des chargés de mission PCAET à l'utilisation d'une caméra thermique.

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »

Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »

L'ADERA en possède une et peut la prêter mais l'acquisition à terme d'une seconde caméra est à envisager. Les disponibilités des thermiciens sont en effet limitées et le budget par balade serait trop important par rapport à l'ambition fixée. De plus, il serait intéressant d'adapter l'animation en fonction de plusieurs paramètres : taille de la commune, nombre d'habitants présents, météo, analyse de clichés types permettant d'optimiser le temp disponible… afin que le format soit le plus fluide possible et de contenter l'ensemble des participants.

- **Réunion d'information « rénovation énergétique » :** il s'agit de renouveler la soirée qui s'est tenue à Amance le 14 octobre 2022 où 60 participants étaient présents, sur d'autres communes du Pays. L'objectif est d'informer et de sensibiliser les particuliers sur l'intérêt de l'isolation thermique, la ventilation, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire en vue d'économiser de l'énergie. Réunion riche de nombreux conseils sur :
    - les travaux les plus pertinents selon les cas
    - les équipements et matériaux adaptés selon les cas
    - les critères objectifs pour choisir des artisans
    - les aides financières (MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité, primes des fournisseurs d'énergie (CEE), aides locales)
    - les solutions de financement (Éco-prêt à taux 0, Prêt Avance Rénovation, avances de subventions, …)
    - les critères importants pour l'analyse de devis
    - le lien avec la qualité de l'air, notamment la qualité de l'air intérieur (ventilation), et extérieur (changement de chaudière fioul ou d'anciens systèmes bois très polluants)

- **Ateliers écogestes visant les publics en situation de précarité :**
  Une expérimentation intitulée « groupements d'entreprises » a été menée durant le PCAET volontaire visant à simplifier les travaux de rénovation énergétique entres autres grâce à un interlocuteur unique mais cette opération ne répond plus aux besoins actuels.
  Le Pays et l'ADERA souhaitent agir prioritairement auprès des ménages en situation de précarité énergétique en leur proposant des ateliers écogestes puis d'accompagner ceux qui souhaitent/peuvent dans des travaux notamment en mobilisant des entreprises locales motivées par l'aspect social plus que commercial.

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
	Afin de détecter les ménages précaires, il est envisagé de travailler avec les associations et autres structures sociales telles que Emmaüs, Restos du cœur, Secours populaire, Epi'Cerise, CCAS, Maisons France Service… NB : à plus long terme, la mise en place d'un SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) pourrait être envisagée *https://cler.org/association/nos-actions/les-slime/* • **Participation au Salon de l'Habitat** (ou autres évènements) : chaque année, le Pays et l'ADERA sont présents sur un stand commun afin d'informer et sensibiliser les habitants. De nouvelles opérations pourront être envisagées telles que : • **Ateliers sur la rénovation** : auto-rénovation, matériaux biosourcés (chanvre, paille…), autonomie énergétique (mini-éolienne, digesteur familial…) • Listing des entreprises et artisans > travail à l'échelle des EPCI • **Information/sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur (QAI) :** par exemple création d'un support de communication sur les labels environnementaux relatifs aux matériaux de construction (peinture, vernis, lasure, enduit, parquet etc.) ➔ lien avec plaquette « logement » **NB :** la notion de QAI peut également être traitée en fin de séance lors des balades thermographiques et réunions d'information sous la forme d'une mise à disposition de documents/ressources et analyse du CO2 dans la salle grâce à un capteur. • etc.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Continuité avec le PCAET volontaire Lien avec d'autres fiches : ➔ « Faire connaître le service France Rénov' »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	• **Balades thermographiques :** ➔ Réalisation PVVS : 167 balades, soit 28 par an (176 communes - 9 déjà réalisées) ou réalisation via prestation : 5 balades par an ➔ Participation moyenne visée : 20 personnes	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	• **Réunion d'information « rénovation énergétique » :** ➔ 2 réunions par EPCI par an soit 60 réunions d'ici 2030 ➔ Participation moyenne visée : 40 personnes • **Ateliers écogestes :** ➔ 18 ateliers écogestes organisés (6 journées de 3 ateliers) d'ici 2030 ➔ 18 ménages accompagnés
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de réunions organisées (balades, soirées rénovation) Nombre d'ateliers organisés (écogeste, auto-rénovation…) Nombre de supports de communication réalisés (listing entreprises-artisans, labels…)
Budget prévisionnel	• **Balades thermographiques :** ➔ Flyers, intervention ADERA : 530 € par balade ➔ Formation : 3 000 € ➔ Caméra thermique : 5 000 € ➔ Ingénierie PVVS (ou intervention d'un thermicien : 770 € par balade) • **Réunion d'information « rénovation énergétique » :** ➔ Flyers, intervention ADERA : 530 € par réunion • **Ateliers écogestes :** ➔ Intervention ADERA : ≈ 1 000 € par journée • **Supports de communication :** 3 000 €
Planning	Dès 2023 jusqu'à 2030

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Faire connaître le service France Rénov'**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Créée en 2000, l'association ADERA a pour vocation de sensibiliser, informer et conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, sur le département de la Haute-Saône. Elle assure un conseil technique et financier neutre et gratuit via l'Espace Conseil France Rénov', le plus souvent par téléphone mais des permanences physiques sont également réalisées à Combeaufontaine au siège de l'ADERA et à Vesoul dans des locaux du Département. Le nombre de permanences est limité par les financements de la Région et au niveau géographique, certains publics ne sont donc pas touchés.
Partenaires	EPCI, communes, Maison France Service (MFS), Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG 70), Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), maison de l' environnement à Vesoul, syndicats de déchets, pôles ADS, etc.
Financeurs	CRBFC, LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Particuliers Bailleurs privés et sociaux, hors Habitat 70
Action engagée ou nouvelle	Engagée en partie sur le partenariat avec les MFS
Typologie d'action ADEME	Douce
Maîtres d'ouvrage PVVS, ADERA	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) Association de Développement des Energies Renouvelables et Alternatives (ADERA)
Contact	Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS Nicolas MONIOT, directeur de l'ADERA
Descriptif de mise en œuvre	Objectifs : • **Structurer un réseau de personnes « relais »**, afin qu'elles puissent appréhender le fonctionnement du circuit d'accompagnement à la rénovation énergétique puis rediriger les personnes concernées vers la bonne « porte d'entrée » ➔ S'inscrire dans la dynamique départementale (démarche engagée par la DDT et le CD) et informer les agents des Maisons France Service (MFS) ➔ Informer les secrétaires de mairies. Il pourra être envisagé de travailler avec le CDG 70 et le CNFPT afin d'intégrer cette thématique dans les formations proposées. ➔ Au vu des habitudes de travail EPCI / Pays, l'ADERA pourra compter sur l'appui de ces structures dans la réalisation de cette

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »		
	mission. Le Pays sera également un véritable relais de communication du service France Rénov' à travers ses actions et différents canaux tels que la lettre d'information du PCAET, sa page Facebook et son site internet. • Développer un maillage de type « permanences décentralisées » ➔ En complément des permanences physiques, il pourra être envisagé l'organisation de visioconférences, mises en place par l'agent MFS ou secrétaire de mairie pour les particuliers ne maîtrisant pas les outils informatiques, enregistrements/vidéos d'informations de base ou autres formes interactives à définir. • Informer les nouveaux arrivants ➔ Afin d'informer le plus en amont possible les nouveaux locataires et propriétaires, devant potentiellement réaliser des travaux, une <u>plaquette d'information sur la thématique du logement</u> pourrait être créée. La recherche de partenariats sera importante pour sa diffusion qui pourrait se faire via les syndicats de déchets (SYTEVOM, SICOTM et SMICTOM), communes, structures instructrices d'autorisations du droit des sols (Pôle ADS de la DDT, Ingénierie 70, CA de Vesoul et en interne PVVS), voire banquiers, agences immobilières, notaires et tout autre acteur local. Cette plaquette « logement » pourrait également intégrer la thématique Qualité de l'Air Intérieur (QAI).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Continuité avec le PCAET volontaire <u>Lien avec d'autres fiches :</u> ➔ « Réaliser des animations sur les écogestes et la rénovation énergétique »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Ensemble des agents MFS informés et partenariat créé avec les 7 MFS du territoire : Vesoul, Saulx, Quers, Noroy-le-Bourg, Faverney, Scey-sur-Saône, Jussey Ensemble des secrétaires informées et partenariat plus poussé avec certaines communes → viser en priorité le pôle urbain vésulien, les 5 bourgs centres (*Jussey, Faverney, Saulx, Ports-sur-Saône et Scey-sur-Saône*) et 11 bourgs relais (*Corre, Vitrey-sur-Mance, Gevigney-et-Mercey, Amance, Saint-Rémy,*	

Axe transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif T.3 « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
	Polaincourt-et-Clairefontaine, Noidans-le-Ferroux, Mailley-et-Chazelot, Citers, Noroy-le-Bourg, Combeaufontaine) 20 publications « relais » par le PVVS d'ici 2030 Réalisation d'une plaquette d'information « logement »
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'agents MFS informés Nombre de MFS partenaires Nombre de secrétaires de mairie informées Nombre de communes partenaires Nombre de publications réalisées Nombre de plaquettes d'information « logement » distribuées
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS et ADERA Supports de communication : 5 000 €
Planning	Dès 2023 jusqu'à 2030

II. Programme d'actions du CPIE

Le CPIE porte 3 actions :

- Information et mobilisation des habitants du territoire pour le PCAET en créant du lien social
- Mon territoire en transition : le climat change et nous ? Accompagnement de communes rurales sur la transition climatique
- Accompagnement des territoires à la mise en place d'une action concrète

Axe Transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »	
Objectif : « Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée »	
Intitulé de l'action proposée	**Information et mobilisation des habitants du territoire pour le PCAET en créant du lien social**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Information et sensibilisation autour des enjeux climatiques
Partenaires	Collectivités qui souhaitent engager la prestation du CPIE
Financeurs	Communautés de communes via le programme LEADER
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Grand public, familles Les ateliers de sensibilisation peuvent également être réalisés en entreprise (mobilité, eau, alimentation, adaptation…)
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage CPIE	Prestation CPIE
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	Cette action se compose de plusieurs éléments mobilisables : 1. Ateliers grand public dans l'espace public (événements locaux, marchés…) qui permettront de : a. faire connaître le PCAET, ses enjeux et les actions mises en œuvre dans le pays b. faire émerger la question du climat et de la transition dans les préoccupations du territoire de manière générale c. mobiliser les citoyens sur des actions en leur offrant des espaces d'échange et de rencontre. Types d'ateliers envisagés : porteur de parole, fresque du climat (format quiz), calcul d'empreinte carbone, quiz, expériences, jeux… Thématiques : large = climat-transition ou plus précise = mobilité, eau, alimentation, adaptation, énergie… 2. Organisation d'une fête du climat dans le Pays. Cet événement vise à sensibiliser et mobiliser les habitants du territoire tout en leur faisant découvrir les initiatives locales. Le format festif permet de toucher un plus grand nombre de personnes et de rendre la thématique « climat – transition » plus attractive et désirable.

Axe Transversal « Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »		
	3. Ateliers de sensibilisation (sur inscription) : 2 à 3 séances pour sensibiliser et apporter des connaissances plus détaillées sur la thématique « transition-climat » ou sur des thématiques plus ciblées (eau, alimentation, mobilité, biodiversité…) Ateliers actifs et ludiques : fresques, balades nature, chantier participatif, etc. 4. Atelier de type forum ouvert pour imaginer des actions individuelles et collectives et accompagner les habitants à s'organiser pour les mettre en place (covoiturage, achats groupés ; partage de trucs et astuces, jardin économe, ateliers de réparation de vélo…) 5. Accompagnement de collectifs dans la réalisation de leurs actions de sensibilisation, d'essaimage ou de réalisation d'une action concrète. Les collectifs accompagnés peuvent être formels comme des associations existantes ; ou informels, comme un groupe de citoyens qui se serait formé à la suite des ateliers du forum ouvert. NB : les collectifs sont globalement autonomes dans leurs projets, le CPIE apporte un appui à la mise en place des actions.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	En lien avec les autres actions du PCAET pour les faire découvrir au grand public	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Satisfaction des participants (via un questionnaire ou autre méthode plus dynamique selon les actions réalisées) Nombre de participants aux différents événements Nombre d'inscrits aux ateliers de sensibilisation	
Budget prévisionnel	1. Coût d'un atelier grand public (1/2 journée de présentiel) : 550 € 2. Coût pour l'organisation d'un événement festif : environ 10 000 € 3. Coût des ateliers de sensibilisation (3 interventions d'1/2 journée) : 2 200 € 4. Coût d'un atelier de type forum ouvert : environ 1 100€ 5. Coût d'un accompagnement : environ 2 200€ comprenant la participation à deux réunions, des apports de connaissances sur le sujet choisi et des conseils.	
Planning	A définir selon partenariat avec Pays et collectivités du Pays	

Axe 3 – Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	
Objectif 3.3 – Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	
Intitulé de l'action proposée	**Mon territoire en transition : le climat change et nous ?** **Accompagnement de communes rurales sur la transition climatique**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser l'émergence d'initiatives d'atténuation ou d'adaptation face au changement climatique dans des communes rurales OBJECTIFS SPÉCIFIQUES - **Impliquer l'équipe municipale, l'établissement scolaire et les habitants** grâce à une prise de conscience et l'apport de connaissances pour appréhender les enjeux globaux et territoriaux du changement climatique - Identifier et mettre en évidence les vulnérabilités et les ressources du territoire face aux évolutions climatiques à venir - **Définir un Programme d'actions vers la résilience du territoire** en réponse à leurs problématiques locales. Les actions seront choisies par les élus. Elles peuvent être de plusieurs types : sensibilisation de la population ou actions concrètes comme développer le covoiturage, organiser la commune pour faire face à des situations de crise, désimperméabiliser la cour d'école, réduire l'éclairage public, optimiser l'efficacité du chauffage des locaux, replanter des haies, etc. - **Faciliter la mise en mouvement du territoire** en anticipant des espaces d'échanges, une dynamique de projet, une mobilisation de la population et notamment un lien avec l'école
Partenaires	Pays, communautés de communes, communes
Financeurs	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Elus Habitants Enfants
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	CPIE Vallée de l'Ognon
Contact	Catherine BOUVERET cbouveret@cpie-brussey.com
Descriptif de mise en œuvre	La méthodologie déployée doit pouvoir positionner l'expérimentation sur le « très local » et adopter une démarche adaptée au territoire accompagné. Il s'agit d'accompagner, de stimuler une réflexion partagée et des choix éclairés, de faire réfléchir et réagir individuellement et collectivement face aux enjeux, d'aller au-delà du constat et de proposer une transition progressive et collective en insistant sur les adaptations nécessaires, les leviers, et les solutions permettant d'aboutir, dans le cadre dans ce présent

Axe 3 – Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques		
Objectif 3.3 – Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter		
	projet, à une action « réaliste » avec effets mesurables. Pour s'engager dans cet accompagnement, les communes volontaires répondront à un Appel à Manifestation d'Intérêt. **Animation d'un cycle d'ateliers pour les élus avec implication progressive de la population :** Séance 1 : « ensemble pour comprendre » Séance 2 : « ensemble pour focaliser » Séance 3 : « ensemble pour prioriser » Séance 4 : « ensemble pour décider » Séance 5 : « ensemble pour agir » Séance 6 : « faire savoir et mobiliser » **Accompagnement d'une classe (cycle 3) sur un projet sur toute l'année scolaire, en parallèle à l'accompagnement des élus et de la population.** **Ce premier accompagnement pourra donner suite à un accompagnement complémentaire sur la réalisation du plan d'action de la commune ou d'une action concrète précise.**	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Pré-requis pour démarrer l'accompagnement : répondre à l'AMI qui sera mis en place pour sélectionner des communes volontaires Participation de l'ensemble du conseil municipal Accompagnement sur une année (idéalement septembre –juillet) Besoin d'un partenariat avec la communauté de communes à laquelle est membres la commune	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Accompagnement d'une commune par EPCI par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'accompagnement déclenché sur le territoire	
Budget prévisionnel	10 000 euros par accompagnement complet	
Planning		

Axe variable selon le projet accompagné	
Objectifs variables selon le projet accompagné – par exemple : « un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau », « en route vers des mobilités durables et mutualisées », « des aménagements et des équipements bioclimatiques », « des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »…	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement des territoires à la mise en place d'une action concrète**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Cette action peut être réalisée à la suite de l'action « le climat change, et nous », ou de manière indépendante. Elle vise à accompagner la mise en place d'actions concrètes permettant d'agir sur le dérèglement climatique (atténuer et s'adapter), en mobilisant les habitants ou bénéficiaires du projet dans une démarche participative. Par exemple : désimperméabilisation d'une cour d'école ou de la place du village, création d'un jardin partagé ou pédagogique, développement du covoiturage, création d'un tiers-lieu, plantation de haies comestibles, mise en place d'achats groupés (récupération d'eau de pluie, solaire thermique…), la réduction de l'éclairage public sur la commune, etc.
Partenaires	
Financeurs	Communautés de communes (selon les actions, les collectivités pourront solliciter les fonds du programme LEADER)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes, associations ou collectifs
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Collectivités. Prestation CPIE
Contact	

Axe variable selon le projet accompagné	
Objectifs variables selon le projet accompagné – par exemple : « un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau », « en route vers des mobilités durables et mutualisées », « des aménagements et des équipements bioclimatiques », « des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »…	
Descriptif de mise en œuvre	L'action s'adapte au projet accompagné pour répondre au mieux aux besoins des commanditaires. Toutefois, de manière générale, l'action se déroulera en plusieurs phases : • phase de consultation des personnes bénéficiaires ou concernées par le projet. Cette phase permet de faire connaître le projet qui démarre, de recueillir les envies et idées de chacun et de commencer à mobiliser. Cela peut se faire de différentes manières (qui peuvent être combinées) : réalisation d'ateliers dans l'espace public (débat, jeux…), organisation d'un porte-à-porte… • phase de mise en contexte et d'information aux enjeux du projet accompagné. Grâce à des ateliers de sensibilisation ludiques et actifs, les personnes concernées ou intéressées par le projet montent en compétences : quel sens pour ce projet (intérêt, effets…), dans quel contexte s'inscrit-il, découverte d'initiatives similaires, apport de connaissances sur les bases, etc. • phase de co-construction du projet. Cette phase est réalisée avec les élus, les habitants, les associations locales et tout autre partenaire pertinent. Par des méthodes participatives et concrètes, les participants imaginent concrètement le projet et les résultats escomptés. • phase de réalisation de l'action : cette phase vise à réaliser tout ou partie de l'action d**e manière participative**, en organisant un chantier de plantation par exemple. Cette phase permet de clôturer le projet de manière très concrète. NB : selon le projet accompagné et la demande des commanditaires, l'action ne pourra pas toujours être réalisée de manière participative.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Pré-requis : avoir un projet concret à réaliser sur la commune avec l'ambition de faire participer les habitants. Cet accompagnement peut être réalisé à la suite de l'action « le climat change, et nous », ou de manière indépendante pour accompagner une commune qui sait déjà quels projets elle souhaite mettre en place. Vigilance : cette fiche action correspond à l'accompagnement d'un projet qui n'est pas défini. La méthodologie est détaillée à titre d'exemple, elle sera adaptée, ainsi que le coût, au projet réellement accompagné et à ses éventuelles spécificités.

Axe variable selon le projet accompagné		
Objectifs variables selon le projet accompagné – par exemple : « un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau », « en route vers des mobilités durables et mutualisées », « des aménagements et des équipements bioclimatiques », « des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »…		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Satisfaction des participants (via un questionnaire ou autre méthode plus dynamique selon les actions réalisées)	
Budget prévisionnel	**Le budget sera à définir en fonction du type de projet accompagné**, de ses spécificités et des besoins de la commune ou de l'association. Exemple pour la méthodologie décrite dans la fiche : - phase de consultation des personnes bénéficiaires ou concernées : **environ 2 500€** - mise en contexte et information aux enjeux du projet accompagné : **800€ / atelier** - co-construction du projet avec les élus, les habitants, les associations locales : **environ 5 000€** - organisation de la réalisation de l'action (tout ou partie) de manière participative : à définir selon le projet	
Planning	A définir selon partenariat avec Pays et collectivités du Pays	

III. Programme d'actions de la Chambre d'Agriculture

La chambre d'agriculture porte 13 actions :

- Valorisation des friches bâties agricoles
- Accompagnement à la commercialisation en circuits courts des productions agricoles
- Accompagnement de la démarche d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial départemental Haute-Saône « CROQUE SAONE 70 – par et pour les haut-saonois.es»
- Accompagnement du développement de la diversification des productions agricoles
- Accompagnement des projets de développement de la production photovoltaïque préservant les besoins agricoles
- Accompagnement des projets et des installations existantes de méthanisation agricole à la ferme
- Accompagnement des propriétaires de petites propriétés forestières privées
- ParteN'Air - Qualité de l'air-revenu agricole- adaptation
- Diagnostics de transition bas carbone/ adaptation au changement climatique des exploitations
- Projections climatiques à l'échelle d'une commune
- Conseil en production durable de l'atelier bovin lait ou bovin viande
- Sensibilisation des élus locaux aux enjeux d'adaptation des exploitations agricoles du territoire
- Projet d'animation territoriale : l'agriculture en val de Saône- quels projets face aux enjeux de demain ?

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.1 « Un bâti rénové, économe et adapté »	
Intitulé de l'action proposée	**Valorisation des friches bâties agricoles**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Optimisation de l'usage des bâtiments existants dans une optique de trajectoire ZAN
Partenaires	CAUE, ANAH, Etat, DDT (CDPENAF), SICTOM, SYTEVOM EPCI, notamment la Communauté de communes des Combes (territoire « test ») Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) -Chambres d'agriculture Bretagne -Chambre d'agriculture du Rhône
Financeurs	Financement sollicité FNSP 2 des Chambres d'agriculture (en attente de réponse) Sollicitation du FNADT si réponse négative du FNSP 2 (80 % - 16 000 €) Autofinancement CA 70 (20 % - 4 000 €)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitants agricoles en phase transmission d'exploitation ou en reconversion de système, collectivités
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)
Contact	Christine YODER, chargée de mission Urbanisme et Aménagement
Descriptif de mise en œuvre	Des contextes du devenir des bâtiments agricoles délaissés, vacants, sous ou mal utilisés assez variables en France : - difficulté à rénover certains bâtiments, du fait du regroupement d'exploitations, de changements de systèmes d'exploitation ou encore du défaut de renouvellement des générations, …. des bâtiments agricoles dits non patrimoniaux sont régulièrement abandonnés ou sous utilisés. - Au contraire, dans les départements à forte attractivité ou à forte pression agricole, des bâtiments agricoles désaffectés, souvent convoités pour d'autres activités telles que l'artisanat, le stockage (bois, véhicules…), Une trajectoire ZAN pour les collectivités territoriales et les porteurs de projets agricoles qui ajoute une nouvelle demande de requalifier une partie de ces anciens sites agricoles afin de les rendre constructibles pour de nouveaux secteurs ou pour leurs propres besoins. Nécessité d'une part d'informer les agriculteurs, acteurs agricoles et collectivités sur les limitations des droits à construire agricoles qui se

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.1 « Un bâti rénové, économe et adapté »	
	profilent et d'autre part de développer une capacité du réseau des chambres à accompagner les collectivités et les agriculteurs (propriétaires, fermiers) concernés. L'enjeu est de sensibiliser la profession agricole à la ZAN/assurer une capacité de construction agricole nouvelle/permettre le changement de destination de sites agricoles ou leur revalorisation agricole pour donner suite à un diagnostic territorial partagé et développer un nouveau partenariat avec les collectivités. **a/ Conception d'une grille d'analyse, à dire d'experts, des capacités de mutabilité des bâtiments** (conservation d'une destination agricole/forestière, changement d'usage, changement de destination, démolition pour autre usage du parcellaire). Les indicateurs devront être reproductibles adaptés à l'ensemble des contextes de pression agricole/urbaine existant en France, et facilement accessibles à l'ensemble des Chambres intéressées. Ces critères pourraient être intégrés à l'application nationale Localisation des bâtiments. Conception d'un document de type glossaire et référentiel typologique permettant de définir une terminologie et une typologie communes. **b/ Identification des sites agricoles ayant changé de destination**. Une enquête sera réalisée auprès des concernés afin d'identifier les problématiques rencontrées et les solutions réglementaires, techniques, financières, fiscales… mobilisables. Un document de présentation de ces expériences permettant l'acquisition d'une nouvelle compétence dans les Chambres sera produit. c/ Elaboration d'une méthodologie de recensement des bâtiments agricoles vacants ou sous utilisés : - Production d'un questionnaire type à destination des communes basé sur la grille d'analyse et le glossaire précités. - Test de la méthodologie de recensement sur 3 territoires pilotes représentatifs de différents contextes agricoles, urbanistiques et socio-économiques. Différents outils de sensibilisation à partir d'expériences réussies seront produits. - Construction d'une grille d'enquête et lancement d'une enquête auprès des propriétaires identifiés afin de connaître les raisons de la mobilisation ou non des bâtiments et la motivation à engager une requalification, évolution, … pour des activités agricoles ou autres. - Production d'une cartographie recensant ces sites et leur capacité d'évolution. **d/ Production de documents de communication :** Quel avenir pour mon bâtiment agricole dans le contexte de la ZAN ? à l'attention des propriétaires et des collectivités

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.1 « Un bâti rénové, économe et adapté »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Action inscrite au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) du PVVS	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Documents produits : - une grille d'analyse des situations pour qualifier les sites agricoles, - une méthode d'analyse et d'animation à déployer auprès d'une collectivité : supports de sensibilisation, outils d'animation de réunions... - une fiche de retour d'expérience du ou des tests effectués.	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre et caractérisation des documents de communication Nombre de sites visités, nombre de site réhabilités	
Budget prévisionnel	Environ 40 jours de temps de conseiller soit environ 20 000 €	
Planning	Décembre 2023 à février 2025	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement à la commercialisation en circuits courts des productions agricoles**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Relocaliser la consommation en local	
Partenaires	Département, autres CA de BFC	
Financeurs	Région, Département, PRDA/CASDAR	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations agricoles, en commercialisation « circuits courts » (produits et services)	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)	
Contact	Matthieu MAILLARD, conseiller en diversification	
Descriptif de mise en œuvre	- Accompagnement à la mise en œuvre d'une commercialisation en circuits courts : étude de marché, formation à la commercialisation en circuits courts… - Mise en visibilité des exploitations qui commercialisent en circuits courts via l'administration/ animation du site internet « JVEUX DU LOCAL 70 » et l'animation de la marque « Bienvenue à la Ferme », 1er réseau agricole français. - Organisation en direct ou participation à l'organisation de marchés de producteurs (évènements avec le Département) destinés à faire connaitre les produits et les producteurs, …	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	/	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.5 « des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Augmenter le nombre de producteurs en circuits courts inscrits sur « j'veux du local 70 » à 200 (149 actuellement) - Augmenter à 45 le nombre d'exploitations adhérentes au réseau Bienvenue à la ferme (39 actuellement) - Organiser ou participer à 5 marchés fermiers inscrits dans des évènements de portée départementale
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre de producteurs inscrits « j'veux du local » - Nombre d'adhérents « Bienvenue à la ferme » - Nombre de marchés de producteurs « évènementiels » et nombre de producteurs présents
Budget prévisionnel	- Environ 45 jours de temps de conseiller / an soit environ 22 500 € / an
Planning	- Action annuelle reconduite

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.5 « des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement de la démarche d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial départemental Haute-Saône « CROQUE SAONE 70 – par et pour les haut-saonois.es»**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Structurer la filière à l'échelle du département : producteurs, consommateurs, réseaux, etc…
Partenaires	Chambres consulaires, GAB, associations de l'alimentation solidaire, administrations, Organisations professionnelles agricoles.
Financeurs	Etat, Région, Département, PRDA/CASDAR
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations agricoles, entreprises des filières, production, transformation, distribution, ···
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Département pour le PAT Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70) pour certaines actions conduites en direct
Contact	Charlotte MALIVERNAY, conseillère – animatrice en développement local
Descriptif de mise en œuvre	Le PAT 70 a retenu la restauration collective comme action prioritaire. Pour autant, les actions du PAT concourent à l'objectif de relocalisation de l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion des produits et des savoirs-faires, toutes actions qui s'inscrivent dans l'objectif 1.5. - Contribution à l'élaboration du diagnostic territorial nécessaire à la mise en place d'un projet alimentaire territorial qui traitera 3 axes : la restauration collective, l'alimentation sociale et solidaire, le patrimoine alimentaire local - Accompagnement d'actions en faveur de l'alimentation de proximité : connaissance des acteurs, des organisations, des aspects coûts/prix, logistiques - Accompagnement d'actions portées par les associations sur le non-gaspillage alimentaire, l'utilisation des invendus… et le projet de filières courtes

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Equilibre à trouver ou à maintenir entre les différentes filières et voies de distribution des produits agricoles destinés à l'alimentation humaine	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Objectifs du PAT non fixés	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Selon objectifs et indicateurs retenus dans le pilotage du PAT	
Budget prévisionnel	- Environ 60 jours de temps de conseiller / an soit environ 30 000 € / an	
Planning	- Phase de diagnostic et préparation jusqu'en avril 2024 – mise en œuvre des actions opérationnelles ensuite	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.5 « des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement du développement de la diversification des productions agricoles**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Accompagnement des agriculteurs dans les évolutions de pratiques et de productions
Partenaires	Département, autres CA de BFC
Financeurs	Région, Département, PRDA/CASDAR
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations agricoles, en activité (existantes) ou en phase installation
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)
Contact	Matthieu MAILLARD, conseiller en diversification
Descriptif de mise en œuvre	- Mise en place d'un Point Info Diversification (PID) à la CA 70 destiné à informer et orienter le porteur de projet, soit en phase « installation », soit en phase « création d'une nouvelle activité/production » - Accompagnement à la réflexion, au murissement du projet, en individuel ou en formation – transmission d'informations et de références technico économiques, et appui à la mise en œuvre du projet : études de faisabilité, étude de marché, formations à la réglementation sanitaire… - Appui aux projets d'investissement et aux demandes d'aides financières FEADER/PSN – Région Département à la diversification o Lien avec les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture : AB, maraichage, élevages ovin et équin, … A NOTER : La diversification n'est pas systématiquement une activité liée à la commercialisation en circuits courts mais le lien est très fréquent.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Lien avec le volet « installation » en agriculture, dont évolution professionnelle…

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Accompagner l'ensemble des porteurs de projets au Point Info Diversification - Accompagner environ 25 porteurs de projets par an dans la concrétisation d'un projet de diversification (avec investissement)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre de contacts au PID - Nombre de projets accompagnés par une étude, formation, aide à l'investissement, …	
Budget prévisionnel	- Environ 90 jours de temps de conseiller / an soit environ 45 000 € / an	
Planning	- Action annuelle reconduite	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricole »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement des projets de développement de la production photovoltaïque préservant les besoins agricoles**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les énergies renouvelables sur le territoire, tout en préservant l'environnement et les terres agricoles
Partenaires	Opérateurs privés de la production photovoltaïque et de la distribution de l'électricité, collectivités locales, agriculteurs porteurs de projets, services d'Etat concernés, autres CA de BFC (Réseau Energie) – sociétés citoyennes souhaitant investir dans ces projets.
Financeurs	PRDA/CASDAR pour l'animation, prestations de services pour les porteurs de projets
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations agricoles
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Grise
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70) pour l'action d'animation
Contact	Philippe MONDELET conseillers énergies / Christine YODER – conseillère Foncier/ droit du sol
Descriptif de mise en œuvre	- Accompagnement des porteurs de projets agriculteurs désireux d'implanter des panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments agricoles pour autoconsommation et revente : détermination des besoins de consommation électrique, calcul de l'installation à prévoir, calcul de la rentabilité, mise en relation avec les fournisseur et installateurs, - Accompagnement des porteurs de projets d'installations de centrales photovoltaïques au sol : Présentation du positionnement professionnel CA 70 et de la doctrine départementale « PV au sol ». - Réalisation de certaines prestations de reconnaissance pédologique si besoin, et de l'accompagnement à la démarche de compensation collective agricole si nécessaire
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Besoin d'approche territoriale et planificatrice des différents projets de production d'EnR

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricole »		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Apporter un appui à 100% des porteurs de projets agriculteurs qui contactent la CA pour les aider à concevoir un projet pertinent et rentable, - Accompagner 2 projets/an en moyenne dont 1 sur le territoire du Pays	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre de porteurs accompagnés – puissance en projet et installée - Nombre de projets et surfaces crées en agrivoltaïsme - Typologie des projets agrivoltaïques : privés/ privés- publics, etc.	
Budget prévisionnel	- Environ 45 jours de conseillers par an soit environ 22 500 €/ an	
Planning	- Action pluriannuelle continue	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.2 « Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement des projets et des installations existantes de méthanisation agricole à la ferme**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Développer les énergies renouvelables sur le territoire, tout en préservant l'environnement et les terres agricoles
Partenaires	Prestataires privés, agriculteurs porteurs de projets, services d'Etat concernés, autres CA de BFC (Réseau Energie)
Financeurs	PRDA/CASDAR pour l'animation, prestations de services pour les porteurs de projets
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations agricoles
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70) pour l'action d'animation
Contact	Julien PARTY- conseiller énergies
Descriptif de mise en œuvre	- Accompagnement des porteurs de projets d'exploitations agricoles désireuses de créer ou de faire évoluer une installation de méthanisation à la ferme pour traiter les effluents d'élevage d'une ou plusieurs exploitations, dans une logique revendiquée de méthanisation dédiée au traitement des effluents d'élevage. → Etude d'opportunité, étude de faisabilité (technico économique), appui au choix des constructeurs, prise en compte des enjeux agronomiques de sols et surfaces… - Accompagnement des agriculteurs qui exploitent des installations existantes de méthanisation à la ferme, veille technique et réglementaire, pré-audit réglementaire, accompagnement administratif et technique, agrément sanitaire, animation collective sous forme de « club des méthaniseurs », portes ouvertes de communication,…
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Les problèmes d'image de cette filière de production d'énergie qui interrogent beaucoup les non spécialistes

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.2 « Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse »		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Apporter un appui à 100% des porteurs de projets agriculteurs qui contactent la CA pour les aider à concevoir un projet pertinent et rentable, - Accompagner au moins 50% des installations existantes dans le département dans un processus d'amélioration et de prise en compte des enjeux ➔ Accompagner 10 projets/an en moyenne dont **3 sur le territoire du Pays**	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre de porteurs accompagnés – puissance en projet - Nombre d'installations existantes accompagnées	
Budget prévisionnel	- Environ 90 jours de conseillers par an soit environ 45 000 €/ an	
Planning	- Action pluriannuelle continue	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.3 « Une ressource en bois préservée et raisonablement exploitée »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagnement des propriétaires de petites propriétés forestières privées**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Préserver et entretenir les espaces naturels du territoire
Partenaires	CNPF FC, CRA BFC, COFOR, experts forestiers, coopératives et privés d'exploitation
Financeurs	Chambres d'agriculture France via un service commun régional « Valorisation du Bois et territoire – VBT »
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires privés des propriétés de moins de 4 ha
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)
Contact	Damien JOLISSAINT - conseiller Forêt - agroforesterie
Descriptif de mise en œuvre	Remarque préliminaire : l'exploitation de la forêt privée ou publique en Haute-Saône a de nombreux défis à relever dont le risque de surexploitation ne fait pas partie : - Morcellement des propriétés, notamment privées, qui empêche une exploitation, - Pas de coupe rase et régénération naturelle, - Risque de dépérissement sanitaire, risque incendie plus élevé - Problématique de dégâts de grand gibier - Stockage de carbone d'autant plus efficient lorsqu'il y a exploitation raisonnée des bois Notre action et positionnement : - Accompagnement des propriétaires privés de la forêt privée sur les cantons du Haut du Val de Saône pour mobiliser les bois des propriétés : conseil à l'exploitation, au regroupement des propriétés (bourses foncières), à l'organisation éventuellement de dessertes forestières … → actions conduites dans le cadre d'un Plan de Développement de Massif. - Participation au réseau de suivi de l'état sanitaire de forêts (mission DSF) géré par la DRAAF et au suivi des populations de grand gibier (avec CNPF)

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.3 « Une ressource en bois préservée et raisonablement exploitée »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Besoin de pédagogie pour faire connaitre les réalités de la gestion forestière - Le dérèglement climatique et ses multiples conséquences sur la forêt	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+ (stockage carbone)
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Apporter un appui à 100% des propriétaires privés qui font la demande de conseil (au tél ou en visite conseil), - Accompagner la mobilisation des bois dans ces petites propriétés pour permettre une valorisation des surfaces et assurer une gestion durable des forêts	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre de propriétaires accompagnés – surface concernée - Nombre d'unités de bois mobilisées – surface concernée	
Budget prévisionnel	- Environ 95 jours de conseiller par an soit environ 47 500 €/ an	
Planning	- Action pluriannuelle continue	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »	
Intitulé de l'action proposée	**ParteN'Air - Qualité de l'air-revenu agricole- adaptation**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Préserver la qualité de l'air du territoire
Partenaires	CRA BFC, CA 21, MSA FC et MSA B (Réseau REPRAN), INRAE transfert, GEDA 21 Nord, CA 39 et CA 89
Financeurs	ADEME appel à projet AGRIQAIR
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Conseillers agricoles, élus des Organisations Professionnelles Agricoles, Exploitations agricoles, établissements d'enseignement agricoles et scolaires
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	ATMO BFC maitre d'ouvrage Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70) pour l'action d'animation en Haute-Saône
Contact	Philippe BOULIER – Chef de la section Territoires
Descriptif de mise en œuvre	- Sensibilisation des conseillers et des agriculteurs à la thématique des rejets d'ammoniac par les activités agricoles : interventions dans les groupes métiers des agriculteurs, webinaires, … - Sensibilisation des professionnels aux risques respiratoires - Présentation des résultats des mesures effectuées en BFC en sites agricoles (élevages, grandes cultures, méthanisation, compostage…). - Expérimentation au champ sur les risques de volatilisation de l'ammoniac selon différents types de matières organiques (en Côte d'Or)
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Réponse favorable à l'appel à projets AGRIQAIR de l'ADEME

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans	Réduction des émissions de polluants sur 6 ans
/	/	/	++

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Sensibiliser les différents publics cibles pour la BFC : 24 conseillers, 2 réunions techniques, 2 portes ouvertes en exploitations, 2 interventions pour 24 élus agricoles, 2 interventions en lycées agricoles, conférence santé pour 100 personnes, interventions devant des groupes d'agriculteurs (GEDA, …)
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre d'évènements et actions de sensibilisation - Nombre de participants et type de profil des participants
Budget prévisionnel	- Environ 25 jours de conseillers sur 3 ans soit environ 12 500 €/ 3 ans
Planning	- Action pluriannuelle – début fin 2023 si accord de financement ADEME

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »	
Intitulé de l'action proposée	**Diagnostics de transition bas carbone/ adaptation au changement climatique des exploitations**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Accompagnement aux changements de pratiques agricoles dans le cadre plus global de l'adaptation au changement climatique du territoire
Partenaires	Chambres d'agriculture de BFC, Chambres d'agriculture France
Financeurs	• Région BFC pour la phase initiale en Région BFC pour un nombre déterminé d'exploitations • CASDAR pour une nouvelle phase de déploiement d'un accompagnement des exploitations au changement climatique • Prestation de service pour le déploiement auprès de nouveaux demandeurs de CAP2ER niveaux 1 et 2
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations d'élevage de ruminants (bovins, ovins, caprins) avec ou sans cultures de vente
Action engagée ou nouvelle	En cours pour les diagnostics « bas carbone » CAP2ER niveaux 1 et 2 Nouvelle pour l'accompagnement des exploitations
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)
Contact	Corentin MUSSIER – Conseiller spécialisé Elevage et Carbone – Martin TRUCHOT- Chef de la section Elevage - BIO- Energie
Descriptif de mise en œuvre	• CAP'2ER niveau 1 - sensibilisation des agriculteurs sur les enjeux climatiques et environnementaux à l'échelle de l'atelier d'élevage • CAP'2ER niveau 2 : état des lieux à l'échelle de l'exploitation (tous les ateliers) et mise en œuvre d'un plan d'action pour améliorer la situation de l'exploitation (amélioration de l'empreinte carbone, optimisation économique de la conduite d'exploitation) • Diagnostics de sensibilité de l'exploitation au changement climatique et le cas échéant passage en CAP'2ER de niveau 2 pour construction d'un plan d'action
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	-

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- 20 conseils d'exploitations réalisés	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre d'exploitations accompagnées	
Budget prévisionnel	- Environ 50 jours de conseillers / an soit environ 25 000 €/ an	
Planning	- Action pluriannuelle	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »		
Intitulé de l'action proposée	**Projections climatiques à l'échelle d'une commune**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et adaptation au changement climatique du territoire	
Partenaires	-	
Financeurs	Prestation de service pour la collectivité	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, grand public	
Action engagée ou nouvelle	Action engagée	
Typologie d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)	
Contact	Margaux PARTY – Conseillère prairies - fourrages – référente changement climatique	
Descriptif de mise en œuvre	- Choix de la (ou des) commune(s) dont il faut réaliser une projection climatique - Choix d'indicateurs pertinents selon le contexte et les besoins - Fiche synthétique pour chaque commune reprenant les indicateurs (graphiques, cartes, explications) - Possibilité de réaliser une présentation des résultats en plénière/table ronde/réunion	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Répondre aux demandes ponctuelles des collectivités ou des agriculteurs	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre de communes choisies - Nombre d'indicateurs choisis - Nombre d'intervention pour la présentation des résultats	
Budget prévisionnel	- Environ 1 jour de conseiller / commune soit environ 665€ HT/commune à étudier	
Planning	- Action pluriannuelle	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »		
Intitulé de l'action proposée	**Conseil en production durable de l'atelier bovin lait ou bovin viande**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Accompagnement aux changements de pratiques agricoles dans le cadre plus global de l'adaptation au changement climatique du territoire	
Partenaires	Chambres d'agriculture 70, 39, 25-90, Fédération Rurale Inter-jurassienne (Suisse)	
Financeurs	• Région BFC et INTERREG/FEADER pour la mise au point de la méthode • Prestation de service pour l'exploitation	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Exploitations d'élevage en bovins lait ou bovins viande	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Typologie d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70) pour la réalisation de l'action de conseil en Haute-Saône	
Contact	Margaux PARTY – Conseillère prairies - fourrages – référente changement climatique	
Descriptif de mise en œuvre	- Diagnostic de durabilité d'une exploitation selon 3 piliers de la production durable : social, économique et environnement dont les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergies. - Analyse / Conseil sur les leviers de diminution des GES (gestion des surfaces, gestion du troupeau) en accord avec la durabilité de l'exploitation.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- 10 diagnostics d'exploitations en 2024	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Plans d'action des exploitations sur les améliorations à apporter - Evaluation des réductions de GES et de consommations d'énergie	
Budget prévisionnel	- Environ 2 jours de conseillers / diagnostic soit environ 16 000 € TTC/ an	
Planning	- Action pluriannuelle	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »	
Intitulé de l'action proposée	**Sensibilisation des élus locaux aux enjeux d'adaptation des exploitations agricoles du territoire**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et adaptation au changement climatique du territoire
Partenaires	Pays Vesoul Val de Saône, Syndicats agricoles représentatifs, représentants des filières agricoles du territoire,
Financeurs	Autofinancement CA 70
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Elus des collectivités locales du Pays (mairies, communautés de communes…)
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70)
Contact	Christine YODER – Référente territoire du Pays Vesoul Val de Saône - section Territoires CA 70
Descriptif de mise en œuvre	- Sensibilisation des élus locaux aux enjeux agricoles du territoire : adaptation au dérèglement/changement climatique, notamment les problématiques de ruissellements et de l'érosion des sols (maintien d'un couvert végétal par des cultures intermédiaires pour réduire la battance et favoriser l'infiltration ; travail du sol en travers de la pente; création/maintien et entretien des haies, talus, bosquets, mares, fossés, terrasses, murets.) mais aussi enjeux majeurs tels que : attractivité du métier, alimentation, gestion de l'espace et du foncier, bon voisinage, … par l'organisation de visites d'exploitations agricoles et rencontres avec les exploitants agricoles : o Enjeux prioritaires et vision 360 ° des exploitations visitées o Stratégies de prise en compte du changement climatique o Identification de solutions partenariales avec le PVVS - Communication grand public sur l'évènement et valorisation / adaptation de l'expérience pour organiser le principe de rencontres s'inscrivant dans la durée.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Les actions de formation sur les aménagements durables adaptés aux vagues de chaleur et canicules devront intégrer les risques induits par le retrait gonflement des argiles et ses moyens de préventions

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »	
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Organiser 2 journées de rencontres sur sites d'exploitations (visite de 3 à 4 exploitations par journée de visite) par an avec présence d'élus CA 70 et PVVS
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre d'évènements et actions de sensibilisation - Nombre de participants et type de profil des participants
Budget prévisionnel	- Environ 10 jours de conseillers/an soit environ 5 000 €/an
Planning	- Action pluriannuelle – démarrage en 2024

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »	
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »	
Intitulé de l'action proposée	**Projet d'animation territoriale : l'agriculture en val de Saône- quels projets face aux enjeux de demain ?**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Sensibilisation et adaptation au changement climatique du territoire
Partenaires	CRA BFC, CA 21, CA 71 – EPTB Saône et Doubs
Financeurs	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Élus et représentants des Organisations Professionnelles Agricoles, représentants des filières, élus des collectivités, représentants de la société civile, agriculteurs
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche Comté Chambre d'Agriculture de Haute-Saône (CA 70) pour l'action d'animation en Haute-Saône
Contact	Christine YODER – Animatrice spécialisée – référente Pays Vesoul Val de Saône Pierric TARIN – Animateur spécialisé – référent Pays Graylois Philippe BOULIER – Chef de la section Territoires
Descriptif de mise en œuvre	- Caractérisation du territoire du val de Saône : agriculture et perspectives climatiques : état des lieux de la qualité de l'eau, effets attendus du changement climatique sur les exploitations agricoles, - Evaluation des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles dans le val de Saône au regard des enjeux économiques, alimentaires et climatiques… - Animation d'une démarche prospective sur une zone définie avec l'outil AVEC (constitution d'un groupe multi acteurs de décideurs, opérationnels, citoyens...) - Co-construction d'un Programme d'actions partagé.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	- Mise en oeuvre des actions opérationnelles prévues dans un second temps. Echéance moyen terme de la démarche

Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »		
Objectif 3.2 « Une agriculture qui s'adapte rapidement aux changements et rend des services locaux »		
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- Elaboration d'un plan d'action partagé mettant en évidence les pistes d'adaptation des exploitations agricoles du val de Saône à la nouvelle donne économique, sociétale et climatique	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre d'évènements et actions d'animation - Nombre de participants et type de profil des participants	
Budget prévisionnel	- Environ 40 jours de conseillers sur 2 ans soit environ 20 000 €/ 2 ans	
Planning	- Action pluriannuelle – début fin 2023 si accord de financement Agence de l'Eau	

IV. Programme d'actions des Communes Forestières

L'association des communes forestières porte 4 actions :

- Valoriser la ressource en bois détenue par les communes propriétaires de forêt pour approvisionner les chaufferies collectives du territoire
- Stocker du carbone et substituer des matériaux énergivores par le matériau bois dans la construction publique
- Sensibiliser les propriétaires de forêt (publics et privés) et les entreprises du territoire à un projet carbone forestier pour expérimenter et déployer la labélisation bas carbone
- Accueillir une exposition sur « la forêt publique et les changements climatiques »

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Valoriser la ressource en bois détenue par les communes propriétaires de forêt pour approvisionner les chaufferies collectives du territoire**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	La récolte de bois d'œuvre de qualité induit de facto la récolte de produits de qualité secondaire (houppiers, perches de faible diamètre…) entrant dans les catégories du bois d'industrie et du bois énergie. Ces coproduits de l'exploitation forestière, ainsi que les produits connexes de l'industrie de la transformation du bois, peuvent être valorisés en bois énergie. Actuellement, les structurations en cours dans l'industrie du papier-carton et l'intégration croissante du bois recyclé dans l'industrie du panneau de bois aggloméré génèrent un déficit structurel de capacité de consommation à l'échelle de la région. Une partie de cette matière liée à la sylviculture du bois d'œuvre pourrait trouver une valorisation durable dans la filière bois énergie. L'usage du bois pour la production d'électricité et de chaleur est vertueux pour plusieurs raisons. D'abord, la décomposition naturelle de ces produits émettrait à terme la même quantité de CO2 dans l'atmosphère mais en en tirant aucun bénéfice. Ensuite, il s'agit d'une énergie renouvelable. Enfin, c'est une ressource disponible sur le territoire, qui se substitue au fioul ou au gaz, ces derniers nécessitant de parcourir des distances importantes.
Partenaires	L'Association des Communes Forestière de Haute-Saône (COFOR 70) Les communes propriétaires de forêt Les communes et EPCI équipées de chaufferie bois L'ONF …
Financeurs	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) Association des Communes Forestières Bourgogne Franche-Comté délégation Haute-Saône (COFOR) accompagne le PVVS sur le volet technique
Contact	Mikaël POISSONNET, directeur-adjoint de la COFOR Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Les sécheresses et canicules ont impacté la qualité du bois des peuplements dépérissant, générant des volumes supplémentaires en bois énergie – bois d'industrie. La Ville de Vesoul a un projet d'aménager un réseau de chaleur destiné à alimenter les principaux pôles d'équipements publics, des bâtiments publics sur les quartiers des Rêpes et du Montmarin, ainsi que les logements

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »		
	collectifs d'Habitat 70. Ce réseau de 3,6 km est associé à deux chaudières bois (3,6 MW). Ce projet peut s'avérer structurant pour organiser une filière courte bois énergie. La mise en œuvre de l'action consiste à : - Définir les conditions d'un contrat d'approvisionnement bois énergie pour alimenter les chaufferies avec du bois provenant des forêts communales ; - Décliner ces conditions en fonction des contextes associant des partenaires différents ; - Proposer à la Ville de Vesoul d'expérimenter ce dispositif pour l'approvisionnement d'une partie des besoins de la chaufferie ; - Sensibiliser les communes pour participer à l'approvisionnement en circuit court des chaufferies ; - Communiquer sur la disponibilité de la ressource bois et sur la réglementation liée à la qualité de l'air ; - Promouvoir le développement du bois énergie dans les communes de la Région par le développement de chaudières bois.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Expérimentation "approvisionnement" avec la ville de Vesoul Organisation de réunions de sensibilisation destinées aux 176 communes du PVVS	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de communes sensibilisées Nombre de communes apportant du bois aux contrats d'approvisionnement bois énergie Nombre de chaufferies dont l'approvisionnement est en totalité ou en partie assuré par la forêt publique et volume de bois concerné	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS et COFOR (ADEME, Région)	
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »	
Intitulé de l'action proposée	**Stocker du carbone et substituer des matériaux énergivores par le matériau bois dans la construction publique**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	L'objectif vise à poursuivre la sensibilisation des élus aux atouts du bois local pour leurs projets de construction ou rénovation et à mettre en avant les réalisations existantes qui démontrent l'intérêt économique et le bénéfice environnemental de la construction en bois local. A ce sujet, le réseau des Communes forestières et l'agence de notation Biom Attitude ont mis au point un calculateur, l'indice ART (Analyse des Retombées Territoriales), afin de mesurer les retombées économiques, sociales et environnementales d'un projet.
Partenaires	L'Association des Communes Forestière de Haute-Saône (COFOR 70)
Financeurs	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) Association des Communes Forestières Bourgogne Franche-Comté délégation Haute-Saône (COFOR) accompagne le PVVS sur le volet technique
Contact	Mikaël POISSONNET, directeur-adjoint de la COFOR Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Il s'agit de : - Sensibiliser et communiquer auprès des élus sur les atouts du bois local dans la construction/rénovation de bâtiments ; - Rencontrer les maîtres d'ouvrage publics qui s'engagent dans la construction ou la rénovation d'un bâtiment pour identifier l'état d'avancement de leur projet, leur volonté d'intégrer du bois local, etc. ; - Accompagner ces maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre de leur projet
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.4 « Une action publique motrice et exemplaire en matière d'engagements énergétique et climatique »		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	Stockage carbone
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'actions de sensibilisation/communication réalisées Nombre de maîtres d'ouvrage publics accompagnés	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS et COFOR (ADEME, Région)	
Planning	2024 à 2030	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.3 « Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée »	
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser les propriétaires de forêt (publics et privés) et les entreprises du territoire à un projet carbone forestier pour expérimenter et déployer la labélisation bas carbone**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Les sécheresses et les canicules des années 2018, 2019, 2020 et 2022 ont fortement impacté les peuplements forestiers (dépérissements, scolytes…). Le volet forestier du plan de relance puis France 2030, qui restent une priorité, ne sont pas suffisants pour reconstituer l'ensemble des peuplements dégradés. Le label bas carbone permet aux propriétaires de forêt de bénéficier d'une aide financière des entreprises souhaitant compenser leurs émissions de gaz à effet de serre sur le marché volontaire à travers un projet de reconstitution de forêts dégradées, peut être une solution complémentaire. Les propriétaires s'orientant vers le label bas carbone, renonceraient alors à bénéficier des aides forestières qui ne sont pas cumulatives.
Partenaires	L'Association des Communes Forestière de Haute-Saône (COFOR 70) et l'Office National des forêts accompagneront le PVVS, la CAV et les communes pour l'animation du projet et le montage des dossiers. Le CNPF accompagnera les propriétaires forestiers privés, etc.
Financeurs	Label Bas Carbone
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Propriétaires de forêt localisées sur le Pays Entreprises du territoire
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) Association des Communes Forestières Bourgogne Franche-Comté délégation Haute-Saône (COFOR) accompagne le PVVS sur le volet technique
Contact	Mikaël POISSONNET, directeur-adjoint de la COFOR Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	Action 1 : Le projet vise à : • Identifier les parcelles présentant des besoins en reconstitution et éligibles au label bas carbone ; • Sensibiliser / fédérer les communes autour d'une expérimentation sur un projet carbone forestier ; • Identifier / sensibiliser les entreprises du territoire intéressées pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre sur le marché volontaire, leur présenter le potentiel de parcelles forestières

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.3 « Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée »		
	(publiques et privées) éligibles sur le territoire et recueillir leur potentiel de financement ; • En fonction du potentiel de financement des entreprises, examiner la possibilité d'un projet carbone associant la forêt privée et la forêt communale ; • Monter un projet bas carbone et demander sa labélisation ; • Réaliser les travaux de reconstitution en forêt. • Communiquer sur les résultats. Action 2 : Dans le cadre du label bas carbone, et en fonction de la politique des entreprises finançant un projet carbone, identifier les possibilités et l'intérêt d'une réponse issue de la forêt publique ou de la forêt privée ou d'une association forêt publique avec la forêt privée. Examiner l'intérêt et la faisabilité des autres approches collectives de valorisation du carbone forestier pour la forêt publique (sylv''accte…).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Point de vigiliance : - Travail préparatoire entre les COFOR et l'ONF avant de rencontrer le PVVS et la CAV. Lien avec d'autres dispositifs : - Action inscrite au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) du PVVS - Mise en œuvre de France 2030 prioriatire, le label bas carbone venant dans un second temps	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	Stockage carbone
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'opérations de sensibilisation Nombre de propriétaires et d'entreprises engagés	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS et COFOR (Région)	
Planning	2024-2026 : - 2024 : sensibilisation et identification du potentiel de financement - 2025 - 2026 : montage de projet carbone forestier et communication	

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques»	
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »	
Intitulé de l'action proposée	**Accueillir une exposition sur « la forêt publique et les changements climatiques »**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	En Bourgogne-Franche-Comté, la forêt couvre 1 770 000 hectares, soit près de 37 % du territoire régional, dont 40% sont gérés par l'ONF avec une spécificité importante puisque 80% sont des forêts communales et seulement 20% des forêts domaniales. La Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région la plus boisée de France. Actuellement, les forêts de la région subissent les effets du changement climatique : dépérissements, attaques parasitaires, etc… La gestion forestière fait dès à présent l'objet d'adaptations afin de prendre en compte les changements actuels tout en intégrant l'incertitude sur l'évolution future du climat (diversité des solutions retenues, adaptation des itinéraires sylvicoles, renouvellement naturel et enrichissement avec des essences plus résistantes à la sécheresse et aux canicules, …). Les mutations forestières induites par le changement climatique sont potentiellement importantes. Compte tenu de la place qu'occupent les forêts à l'échelle régionale, que ce soit d'un point de vue environnemental, économique ou sociétal, ces évolutions interrogent la société et doivent être accompagnées, d'autant plus que 40% de la forêt est publique en Bourgogne-Franche-Comté.
Partenaires	L'Association des Communes Forestière de Haute-Saône (COFOR 70) L'ONF
Financeurs	Région
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités Grand public
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS) L'Association des Communes Forestière de Haute-Saône (COFOR 70) L'ONF
Contact	Mikaël POISSONNET, directeur-adjoint de la COFOR Chargé(e)s de mission PCAET au PVVS
Descriptif de mise en œuvre	L'objectif de cette action vise à mettre en place une exposition itinérante visant à sensibiliser les élus des communes, des territoires et le grand public sur : - Les incidences des changements climatiques sur les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté ; - Les rôles de la forêt ; - La gestion forestière ;

Axe 3 « Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques»		
Objectif 3.3 « Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter »		
	- Les problématiques forêt-société ; - La responsabilité des élus dans les décisions que prennent les conseils municipaux sur près de 600 000 hectares de forêt ; - Des exemples concrets d'actions à mener pour rendre les forêts publiques plus résilientes et pour faire de la forêt et du bois des leviers de la transition écologique dans les territoires. L'exposition vise également à renforcer la culture forestière des élus en vue de faciliter le dialogue avec le grand public en leur apportant des points de repères et des éléments factuels sur les enjeux forêt-société. La conception et la fabrication de l'exposition est confiée à un prestataire. Elle sera livrée au printemps 2024.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Plusieurs territoires sous convention de partenariat avec la COFOR70 se sont positionnés pour bénéficier de cette exposition, dont les Hauts du Val de Saône.	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	Stockage carbone
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de territoires ayant accueilli l'exposition itinérante Nombre d'élus présents lors des inaugurations Nombre d'écoles sensibilisées	
Budget prévisionnel	Ingénierie interne PVVS, COFOR (Région) et ONF Éventuels frais de transport de l'exposition	
Planning	2024 à 2030	

V. Programme d'actions du Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED)

LE SIED 70 porte 7 actions :

- Poursuivre la rénovation de l'éclairage public
- Inciter les collectivités à rénover leur patrimoine bâti
- Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire
- Contribuer à la mise en place d'une station de distribution multi-énergies pour véhicules (GnV, hydrogène, électricité)
- Inciter les collectivités à installer des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques
- Inciter les collectivités à installer des chaudières bois et réseaux de chaleur
- Inciter les collectivités à installer de la géothermie

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.1 « Un bâti rénové, économe et adapté »	
Intitulé de l'action proposée	**Poursuivre la rénovation de l'éclairage public**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	L'objectif est de diminuer la consommation d'énergie issue de l'éclairage public tout en améliorant sa performance et son optimisation, en réalisant les actions suivantes.
Partenaires	Communes, EPCI, PVVS…
Financeurs	État (DSIL, DETR) : 20 à 30 % Fonds Vert : 30 à 40 % SIED 70 : 20 à 40 % selon coût / luminaire et âge du luminaire
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités (Communes, EPCI Compétents)
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Grise
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70)
Contact	Georges MIGNOT, responsable du service réseaux secs
Descriptif de mise en œuvre	• Identifier les communes où l'éclairage peut être amélioré : remplacer un éclairage ancien permet de réduire la consommation de 50% ; • Accompagner et conseiller les collectivités dans la rénovation de leur éclairage public; • Financer les projets. Le SIED 70 peut intervenir (ou coorganiser) lors d'une réunion d'information sur l'extinction de l'éclairage public la nuit (plan d'extinction) et sensibiliser sur la notion de trame noire. Il peut assister les collectivités qui souhaitent présenter et candidater au label ville/village/territoire étoilé. Le SIED 70 propose désormais, à titre onéreux, des prestations de maintenance d'éclairage public aux communes sur le territoire desquelles il perçoit la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE). Ces prestations comprennent des diagnostics complets des installations et des propositions d'amélioration en complément de ce qui est déjà en cours dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	PCAET volontaire

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.1 « Un bâti rénové, économe et adapté »		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
+ 50 % de baisse des consommations d'éclairage par an	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	300 luminaires remplacés par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de luminaires remplacés par an sur le territoire	
Budget prévisionnel	Environ 450 € par luminaire	
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.1 « Un bâti rénové, économe et adapté »		
Intitulé de l'action proposée	**Inciter les collectivités à rénover leur patrimoine bâti**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Inciter les collectivités à améliorer la performance énergétique de leur patrimoine bâti	
Partenaires	PVVS, communes, EPCI, syndicats, ADEME, CRBFC, CD70, État…	
Financeurs	Audits : ADEME / CRBFC (70 %), Fonds propres SIED 70 (30 %) Travaux : Aides SIED 70 (entre 10 et 40 %), CRBFC, CD70, État (DSIL)	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes et EPCI	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70)	
Contact	Céline CHAPELLE, responsable de service Énergies renouvelables et maîtrise de l'Énergie	
Descriptif de mise en œuvre	Afin d'inciter les collectivités à améliorer la performance énergétique de leur patrimoine bâti, le SIED 70 propose plusieurs actions : • Réalisation d'audits énergétiques gratuits pour accompagner les collectivités adhérentes au service CEP dans leur projet de rénovation ; • Accompagner techniquement les porteurs de projet : communes, EPCI, syndicats ; • Financer les travaux de rénovation énergétique (taux d'aide variable si le SIED perçoit ou non la TCFE de la commune).	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	PCAET volontaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
++	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	25 audits/an 25 % d'audits avec transformation en travaux	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'audits énergétiques Nombre d'audits avec transformation en travaux	
Budget prévisionnel	Audit : gratuit si adhésion au service CEP Travaux : selon le programme établi par le maître d'ouvrage	
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.3 « En route vers des mobilités durables et mutualisées »		
Intitulé de l'action proposée	**Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Diminuer les émissions de gaz à effet de serre du territoire	
Partenaires	Communes, partenaires privés	
Financeurs	État (DETR) : 20 à 30 % dans le cadre du CRTE Advenir (10 %) FACé (jusqu'à 50%) SIED 70 : 20 à 40 % selon financement obtenu	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers de la route utilisateurs de véhicules électriques	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70)	
Contact	Georges MIGNOT, responsable du service Réseaux Secs	
Descriptif de mise en œuvre	L'objectif est de diminuer la production de gaz à effet de serre induit par la circulation automobile en facilitant l'accès à la recharge des utilisateurs de véhicules électriques. En lien avec l'augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation, positionner de nouvelles bornes de recharge adaptées au lieu : • charge accélérée là où l'usager peut s'occuper pendant les 2 heures moyennes de charge • charge rapide le long des axes routiers passant où l'usager de transit a besoin de se charger le plus rapidement possible pour continuer son voyage.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	3 bornes rapides (secteur Velleminfroy, Malvillers, Vesoul), 2 bornes accélérées (Scey sur Saône, Vesoul)	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de bornes rapides et accélérées posées	
Budget prévisionnel	120 000€ HT par borne de charge rapide, 40 000 € HT par borne de charge accélérée	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.3 « En route vers des mobilités durables et mutualisées »	
Planning	2024 à 2026

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.3 « En route vers des mobilités durables et mutualisées »		
Intitulé de l'action proposée	**Contribuer à la mise en place d'une station de distribution multi-énergies pour véhicules (GnV, hydrogène, électricité)**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Décarboner les véhicules du territoire	
Partenaires	SEM, SIED 70, autre entité privée, méthaniseurs, SAS dédiée…	
Financeurs	Région, ADEME	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Transporteurs poids lourds, Délégataires Transports en communs	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Grise	
Maître d'ouvrage	SAS dédiée (en cours d'élaboration)	
Contact	Fabrice TONGHINI, Directeur SIED 70	
Descriptif de mise en œuvre	Construction et exploitation d'une station multi énergie (électrique, biogaz, hydrogène) à Vesoul à destination essentiellement des véhicules poids lourds essentiellement. Dans un premier temps, il s'agira de construire une station d'avitaillement bio gaz pour permettre aux véhicules poids lourds (camion de transport, bus, autocar) en transit ou rayonnant sur le secteur de s'alimenter. Cette station pourra évoluer avec un avitaillement en hydrogène vert lorsque l'évolution technologique permettra une exploitation économique de cette source d'énergie. Des bornes de recharge pour véhicules électriques pourront également être installées concomitamment si le besoin se fait sentir.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 station prévue à Vesoul	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'installations installées	
Budget prévisionnel	Non communicable	
Planning	2024 à 2030	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricole »	
Intitulé de l'action proposée	**Inciter les collectivités à installer des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le patrimoine des collectivités
Partenaires	CCI, ADERA…
Financeurs	ADEME, Conseil région BFC (solaire thermique)
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Communes et EPCI
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Grise
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70)
Contact	Céline CHAPELLE, responsable de service Énergies renouvelables et maîtrise de l'Énergie
Descriptif de mise en œuvre	Les collectivités, adhérentes au service CEP du SIED 70, peuvent bénéficier de notes d'opportunité pour l'installation de **panneaux photovoltaïques en autoconsommation** sur leurs bâtiments. Le SIED70 finance les collectivités qui souhaitent installer des **panneaux photovoltaïques en autoconsommation sans revente de surplus**. Le taux d'autoconsommation doit être supérieur à 70%. Pour ces installations, le taux d'aide est de 40% pour les collectivités dont le SIED 70 perçoit la TCFE et de 10% pour les autres. L'aide est plafonnée à un montant de travaux de 20 000 € HT et à un coût plafond de 2€/Wc. Le SIED 70 établit des notes d'opportunités pour les collectivités dans le cadre **de projets photovoltaïques en vente totale.** La collectivité peut ensuite soit déléguer la maitrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux, les coûts d'investissement restant à sa charge, soit transférer sa compétence « production d'électricité renouvelable » au SIED 70. Dans ce cas, le SIED 70 devient maitre d'ouvrage, établit une convention de location avec la collectivité et exploite l'installation pendant 20 ans. A la fin de la période d'exploitation, le SIED 70 rétrocède l'installation à la collectivité. Le SIED70 aide financièrement les collectivités qui souhaitent installer des **panneaux solaires thermiques.** Taux de 20% avec montant limite de 600€/m2

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.1 « Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricole »		
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	PCAET volontaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	15 notes d'opportunité PV vente totale/an + 10% des notes avec transformation en travaux 5 notes d'opportunité PV autoconsommation/an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de collectivités ayant installé des panneaux photovoltaïques Nombre de collectivités ayant installé des panneaux thermiques	
Budget prévisionnel	Notes d'opportunités vente totale gratuites pour collectivités du Département Notes d'opportunités autoconsommation gratuites pour collectivités adhérentes au service CEP Travaux SIED 70 - PV vente totale : 100 000 € HT/an	
Planning	2024 à 2030	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.3 « Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée »	
Intitulé de l'action proposée	**Inciter les collectivités à installer des chaudières bois et réseaux de chaleur**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le patrimoine public
Partenaires	Bureau d'études, PVVS, communes, EPCI, CRBFC, ADEME, Etat (DSIL), Europe…
Financeurs	Études de faisabilité : ADEME/CRBFC (70 %) et SIED 70 (10%) Chaufferie (selon le projet) : ADEME, CRBFC, État (DSIL), FEDER, SIED 70
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités
Action engagée ou nouvelle	Engagée
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70)
Contact	Céline CHAPELLE, responsable de service Énergies renouvelables et maîtrise de l'Énergie
Descriptif de mise en œuvre	Afin d'inciter les collectivités à utiliser le bois pour chauffer les bâtiments publics, le SIED 70 propose plusieurs actions : • Accord-cadre pour la réalisation d'études de faisabilité « chaufferies bois et réseaux de chaleur ». Les collectivités délèguent au SIED 70 la maitrise d'ouvrage pour la réalisation de l'étude. La participation financière de la collectivité est de 20 % du coût de l'étude • Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : études et travaux • À la suite de l'étude de faisabilité, la collectivité a la possibilité de transférer au SIED 70 la compétence « Réseau de chaleur ». Ainsi le Syndicat devient maitre d'ouvrage, se charge de la réalisation de l'équipement, l'exploite et vend la chaleur aux bâtiments raccordés • Financer les études (10%) et travaux (40% dans la limite de 50 000 €/projet) • Accompagner les collectivités dans la rédaction des marchés de fourniture en combustibles (plaquettes et granulés) et de prestation pour l'entretien de la chaufferie.
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	PCAET volontaire

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.3 « Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée »		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	2 études faisabilité/an 50 % des études avec transformation en travaux	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'études réalisées/an Nombre de chaudières/réseaux de chaleur installés	
Budget prévisionnel	Coût moyen d'une étude de faisabilité : 1 500 €/bâtiment à raccorder Coût moyen d'une chaufferie : selon le projet	
Planning	2024 à 2030	

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.5 « Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants »		
Intitulé de l'action proposée	**Inciter les collectivités à installer de la géothermie**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Déployer les énergies renouvelables sur le patrimoine public	
Partenaires	Bureau d'études, PVVS, communes, EPCI, CRBFC, ADEME, Etat (DSIL), Europe…	
Financeurs	PAC géothermie (selon le projet) : ADEME, CRBFC, État (DSIL), SIED 70	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70)	
Contact	Céline CHAPELLE, responsable de service Énergies renouvelables et maîtrise de l'Énergie	
Descriptif de mise en œuvre	Afin d'inciter les collectivités à utiliser la géothermie pour chauffer les bâtiments publics, le SIED 70 propose de : • Financer les travaux, uniquement pour les collectivités pour lesquelles le SIED 70 perçoit la TCFE (20% du montant des travaux dans la limite de 2 000 € HT/kW de puissance installée) ;	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs		
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	++	++
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	1 réalisation d'une installation géothermique par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'installations géothermiques installées	
Budget prévisionnel	Coût moyen des travaux : selon le projet	
Planning	2024 à 2030	

VI. Programme d'actions du Syndicat de Transfert, d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers (SYTEVOM)

Le SYSTEVOM porte 4 actions :

- Valoriser les biodéchets, en s'appuyant sur les entreprises, établissements publics et associations de l'économie sociale et solidaire (ESS) locales
- Promouvoir le compostage
- Promouvoir les entreprises et associations qui font de la réparation et favoriser l'émergence d'actions incitant au réemploi
- Sensibiliser les scolaires aux actions de prévention des déchets

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Intitulé de l'action proposée	**Valoriser les biodéchets, en s'appuyant sur les entreprises, établissements publics et associations de l'économie sociale et solidaire (ESS) locales**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Valoriser les biodéchets	
Partenaires	Collectivités en charge de la collecte des déchets, acteurs ESS, Chambres consulaires	
Financeurs	ADEME, Programme LEADER PVVS, CRBFC	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Entreprises de restauration, commerces de proximité, cuisines centrales, restaurateurs…	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle sur la CAV Engagée sur le territoire du SICTOM Val de Saône avec la collecte en PAV des biodéchets (CC Triangle vert, CC Terres de Saône, CC des Combes, CC Hauts du Val de Saône)	
Typologie d'action ADEME	Verte	
Maître d'ouvrage	Syndicat de Transfert, d'Élimination et de Valorisation des Déchets Ménagers (SYTEVOM)	
Contact	Célia Juillet, Maître Composteur au SYTEVOM	
Descriptif de mise en œuvre	Mise en place d'un réseau de collecte des biodéchets auprès des producteurs type commerces, restaurants, cantine pour valorisation matière ou énergie auprès d'une installation habilitée à traiter ce type de déchets (process de désensachage et d'hygiénisation). Au regard de ce qui est collecté ce jour sur le SICTOM et la limite de traitement du site de Montigny, on peut envisager la collecte de 300 tonnes de biodéchets/an.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Etude des flux potentiellement valorisables sur le territoire Mise en place d'un protocole de collecte Identification d'un ou plusieurs sites de traitement	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Création d'un réseau de collecte auprès de 20 professionnels en milieu urbain Adhésion de 30 restaurateurs par an au dispositif « gourmet bag » Audit et accompagnement de 3 restaurants scolaires par an	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de professionnels collectés Tonnage annuel collecté Nombre de gourmet bag distribué Nombre d'établissements audités	
Budget prévisionnel	Service de collecte Biodéchets Etude de faisabilité : 10 000 € Matériel de collecte : 20000 € Coût de collecte et traitement : 300000 €	Gaspillage alimentaires restaurants et établissements scolaires Dotation gourmet bag : 18000 € ETP dédié : 9000 € Accompagnement extérieur : 37500 € Sensibilisation usagers : 18000 €
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Intitulé de l'action proposée	**Promouvoir le compostage**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Valoriser les biodéchets au plus proche de leur production	
Partenaires	EPCI, communes, Haute-Saône nature environnement, copropriétés, bailleurs sociaux	
Financeurs	Autofinancement SYTEVOM + financement ADEME en fonction des projets	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Habitants, agents techniques des collectivités	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Syndicat de Transfert, d'Élimination et de Valorisation des Déchets Ménagers (SYTEVOM)	
Contact	Célia Juillet, Maître Composteur au SYTEVOM	
Descriptif de mise en œuvre	Le compostage représente une source de valorisation des déchets organiques. Afin de développer son utilisation en milieu urbain et rural, plusieurs opérations sont en déjà engagées : • Proposer des achats groupés de composteurs pour les particuliers en maison individuelle • Installer des composteurs en habitat collectif et distribuer des bio-seaux ; • Communiquer autour des avantages financiers et environnementaux qu'apportent le compostage et le paillage ; • En déchetterie, mettre à disposition du broyat et du compost pour les personnes demandeuses (dans le cadre d'opérations ponctuelles)	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Articulation avec les services des collectivités en charge de la collecte Bonne identification des sites où installer des composteurs collectifs (sensibilisation des habitants, identification de référent par site, suivi des sites)	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Installation de 10 composteurs en habitat collectif par an Fourniture de 300 composteurs individuels par an	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre d'habitats collectifs équipés Nombre de référents de site formés Nombre de composteurs individuels fournis	
Budget prévisionnel	Compostage collectif Matériel : 60 000 € ETP dédié : 60 000 € Formation des référents : 3000€ Logiciel dédié : 3000 €	Compostage individuel Matériel : 54000 € ETP dédié : 30000 € Animations/sensibilisation : 45000 € Communication : 9000 €
Planning	2024 à 2030	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »	
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »	
Intitulé de l'action proposée	**Promouvoir les entreprises et associations qui font de la réparation et favoriser l'émergence d'actions incitant au réemploi**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	L'enjeu est de diminuer la part des déchets collectés au profit du réemploi, la mobilisation des acteurs locaux et donc le développement des activités de réemploi sur le territoire. Il est nécessaire de développer les structures existantes et d'en créer de nouvelles pour mailler efficacement le territoire.
Partenaires	Fablabs, Ressourceries, Emmaüs, réparateurs, CMA / Réseau Répar'Acteurs Eco-organismes Ecologic et Ecosystem
Financeurs	ADEME (70 %) Europe – LEADER (financement des postes) Autofinancement SYTEVOM
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Usagers / habitants, entreprises
Action engagée ou nouvelle	Engagée mais initiatives peu coordonnées entre les différents acteurs
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	Syndicat de Transfert, d'Élimination et de Valorisation des Déchets Ménagers (SYTEVOM)
Contact	Olivier CORBERAND, chargé de Mission Ecologie Industrielle Territoriale au SYTEVOM
Descriptif de mise en œuvre	Objectifs : - Favoriser le réflexe « réemploi-réparation » auprès des habitants - Réduire la production de déchets - Favoriser et développer les liens sociaux / échange de savoirs - Développer les projets artistiques / réemploi (ex : œuvre sculpturale Le Cyclop à Milly-la-Forêt, réalisée à partir de matériaux recyclés) Étapes : - Identifier les acteurs et les projets - Développer une stratégie commune - Définir un Programme d'actions o Ex : Animer des ateliers sur la réparation permettant de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets. Cela peut se dérouler dans une ressourcerie/recyclerie ou un lieu spécifique peut être créé, de type « repair café » o Ex : Récupérer les matériaux de bureau des collectivités lorsqu'ils sont renouvelés pour que la population en bénéficie o Ex : Recruter un animateur « atelier de réparation » itinérant o A l'échelle d'une collectivité, créer une plateforme de prêt/partage/location d'objets peu utilisés et couteux à

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
	l'achat : équipements électriques, de jardin, de bricolage, etc. - Mettre en œuvre les actions - Evaluer les actions et faire évaluer la stratégie	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Points de vigilance : - Temps consacré à l'action (identification, animation) - Rester dans une logique publique plutôt que privée - Recrutement difficile car poste demandant de nombreuses compétences (techniques, en animation, aspect social, en terme de mobilité/déplacement…) Lien avec d'autres diapositifs : Action du PCAET volontaire « Développer la pratique du réemploi via les ressourceries et recycleries »	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	/	/
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Tendre vers 5% des objets captés en déchetteries et valorisés en ressourceries 10 ateliers de la réparation réalisés par an Étendre la bourse aux matériaux sur le Pays Développer de nouveaux services en recycleries	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Baisse de la production de déchets Baisse de l'énergie consommée (moins de déchets traités) Nombre de projets / animations portés Evolution du tonnage « réemploi » capté	
Budget prévisionnel	Besoin humain : entre 0,5 et 1 ETP → coût pour 1 ETP : 35 000 € par an Actions de promotion : 3 000 € par an Ateliers de la réparation : 3000 € par an Enveloppe AAP dédiée : 10000 €/an	
Planning	Lancement en 2024-2025 Viser la pérennisation de l'action	

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
Intitulé de l'action proposée	**Sensibiliser les scolaires aux actions de prévention des déchets**	
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Le SYTEVOM propose depuis plusieurs années des animations dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la réduction des déchets.	
Partenaires	EPCI, communes, maison de la nature de Brussey, maison de la Nature des Vosges Saônoises, ressourceries/recycleries	
Financeurs	Autofinancement SYTEVOM + aide ponctuelle des EPCI à compétence scolaire et périscolaire (AAP dédié)	
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Enfants	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Typologie d'action ADEME	Douce	
Maître d'ouvrage	Syndicat de Transfert, d'Élimination et de Valorisation des Déchets Ménagers (SYTEVOM)	
Contact	Christophe Mas, responsable du Pôle Prévention Nouvelles Filières au SYTEVOM	
Descriptif de mise en œuvre	Pour poursuivre cette action, il est proposé : • D'organiser des visites de classes au centre de tri pour présenter les différentes phases de séparation des déchets ; • D'organiser des visites en déchetterie (espace pédagogique déchetterie de Pusey) pour présenter les différentes filières et le devenir des déchets captés • D'organiser des visites dans les ressourceries/recycleries et proposer ensuite en classe des ateliers de réemploi des objets de l'école ; • Mettre en place des ateliers sur le gaspillage alimentaire à la cantine ; • Installer des composteurs sur les sites des établissements scolaires pour qu'ils soient utilisés par les élèves.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	PCAET volontaire	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans

Axe 1 « Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »		
Objectif 1.5 « Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens »		
/	/	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	50 classes sensibilisées par an 10 ateliers recyclerie par an 5 composteurs collectifs installés par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	Nombre de composteurs installés dans les écoles Nombre de classes sensibilisées Nombre d'ateliers programmés	
Budget prévisionnel	Prestations CPIE/MNVS : 150000 € Prestations recyclerie : 30000 € ETP dédié : 30000 € Composteurs : 30000 €	
Planning	2024 à 2030	

VII. Programme d'actions de GRDF

GRDF porte 2 actions :

- Gérer et valoriser les Biodéchets
- Accompagner l'émergence de projets de méthanisation

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
- Objectif 2.2 « Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse »	
Intitulé de l'action proposée	**Gérer et valoriser les Biodéchets**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	La méthanisation constitue une réponse pertinente au changement climatique : elle permet de favoriser l'indépendance énergétique des territoires et contribue à l'objectif bas carbone à l'horizon 2050. En ce qui concerne le territoire Pays de Vesoul Val de Saône le potentiel est évalué à 3,9 GWH par an pour traiter environ 3900 tonnes de biodéchets. Il correspond à la valorisation organique et énergétique des biodéchets des ménages et des entreprises (hors déchets vert). La substitution du gaz naturel par ce biométhane assurerait une économie potentielle de GES de près de 870 t eqCO2. L'objectif est : - D'encourager la production d'énergie renouvelable par la méthanisation des biodéchets au double bénéfice également d'une gestion des déchets du territoire plus durable et du respect de l'obligation du tri à la source des biodéchets.
Partenaires	Chambre d'agriculture, GRDF, ADEME, Département, Région
Financeurs	Aide régionale (ADEME) pour l'installation d'hygiéniseurs pour traiter les biodéchets. Prise en charge partielle ou totale d'études de gisement et de faisabilité au déploiement du tri à la source des biodéchets
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, producteurs de biodéchets
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Verte
Maître d'ouvrage	GRDF
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	• Réaliser un état des lieux des gisements d'intrants ménagers, déchets verts des collectivités, déchets alimentaires (restauration collective et individuelle), industries agroalimentaires. • Communiquer sur la collecte sélective avec les acteurs du pays de Vesoul et du Val de Saône. • Organiser des manifestations de sensibilisation au tri des déchets, et à leur valorisation (anti-gaspillage, compostage, méthanisation). • Mettre en avant l'utilisation de BOM bioGNV pour améliorer l'impact carbone et environnemental de la collecte. • Mettre en place un méthaniseur agricole et ou territorial.

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
- Objectif 2.2 « Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse »		
	• Lancer une réflexion du traitement des biodéchets en dehors du périmètre.	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Faire le lien avec l'action d'émergence d'une méthanisation	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	- 1 méthaniseur - Une action de communication par an	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)	- Nombre d'actions de communication - Mise en place d'un méthaniseur	
Budget prévisionnel		
Planning		

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »	
Objectif 2.2 « Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse »	
Intitulé de l'action proposée	**Accompagner l'émergence de projets de méthanisation**
Objectifs stratégiques / enjeux à l'échelle du Pays	Les projets de méthanisation agricole représentent une opportunité pour le territoire. L'objectif est de : • Réaliser un diagnostic des possibilités de valorisation du gaz produit et des solutions à mettre en œuvre afin de produire des énergies renouvelables et contribuer à diminuer la dépendance énergétique du territoire. • Mobiliser les acteurs des territoires permettant l'émergence de projets et accompagner le développement des unités afin de contribuer à la diversification des activités agricoles et les rendre économiquement plus résilientes aux effets du changement climatique. • Accompagner les collectifs assurant la gouvernance des projets afin de faciliter l'acceptation des projets de méthanisation sur le territoire. • Valoriser ce mode de production en communiquant sur le territoire afin de développer la filière biométhane de manière cohérente et structurée. • Flécher les garanties d'origine produites localement sur des consommations du territoire afin de valoriser localement une production vertueuse
Partenaires	Chambre d'agriculture, GRDF, ADEME, Département, Région
Financeurs	ADEME, Porteur de projet, GRDF (participation raccordement), développeur ENR…
Public cible (enfants, jeunes, personnes âgées, tout public…)	Collectivités, porteurs de projet, acteurs du domaine
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Typologie d'action ADEME	Douce
Maître d'ouvrage	GRDF
Contact	
Descriptif de mise en œuvre	• Réalisation d'une étude territoriale permettant d'identifier les ressources disponibles en tenant compte des projets existants, des potentiels et des solutions de mise en œuvre (adaptation du réseau si injection par exemple etc…) et en maintenant les objectifs de réduction des déchets dans les différents secteurs (industriels, particulier, agricole). Il s'agit de réunir les principaux éléments et acteurs du territoire pour établir collégialement des priorités et un

Axe 2 « Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone »		
Objectif 2.2 « Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse »		
	échéancier des actions à construire pour accompagner le développement de la filière. • Instituer une instance locale associant porteurs de projets, collectivités et partenaires pour anticiper les complexités liées à l'augmentation du nombre de projets, la concurrence sur les gisements, sur les épandages, le nécessaire renforcement du réseau de distribution, la collecte, l'acceptabilité des projets, les impacts, liés à l'acheminement des matières organiques sur site (trafic, émissions de co2, bruit…). Informer sur les modalités d'application des sanctions en cas de fraude et de non-respect des règles et/ou en cas de méconnaissance des dispositions encadrant la commercialisation du biogaz. Faire respecter la règlementation. • Mobiliser les acteurs à l'échelle du territoire et les accompagner en phase étude et de développement. • Informer l'ensemble des acteurs et administrés du territoire, organiser des visites références… • Initier une réflexion sur l'opportunité de flécher les garanties d'origine produites localement sur des consommations du territoire par exemple le patrimoine communal, et intercommunal, la mobilité (GNV), etc…	
Pré-requis, points de vigilance, liens avec autres dispositifs	Attention à une bonne coordination avec la Chambre d'Agriculture pour les méthanisations agricoles	
Réduction des consommations d'énergie sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur 6 ans
/	+	+
Objectif fixé (résultat chiffré attendu)	Réalisation de l'étude	
Indicateurs de suivi (critère d'évaluation)		
Budget prévisionnel		
Planning		

PCAET 2024-2030

Suivi du PCAET

I. Le suivi du plan climat

La mise en œuvre du PCAET sera suivie dans la durée par le Pays Vesoul-Val de Saône en collaboration avec ses intercommunalités membres.

1. Mise en œuvre d'une gouvernance partagée

Le suivi du Plan Climat est organisé de manière répartie entre les différents acteurs impliqués dans le pilotage de ces programmes d'actions. Le Pays dispose d'un Équivalent Temps Plein (ETP) réparti sur deux postes de chargé(e)s de mission ayant la charge de mettre en œuvre le programme d'action du PVVS et d'assurer la coordination avec les EPCI. La chargée de mission PCAET sera la référente principale.

Un système d'échanges réguliers, dont la fréquence est à déterminer, sera mis en place pour disposer d'un état d'avancement de la mise en œuvre des programmes d'actions.

Chaque EPCI mettra en place ses propres modalités de suivi en interne.

2. Evaluation à mi-parcours

L'article R.229-51 du code de l'environnement impose la réalisation d'un **rapport à mi-parcours**, soit 3 ans après l'adoption définitive du PCAET, ainsi que sa diffusion au public.

Son contenu est libre, les bénéfices de la démarche étant multiples :

- Conforter ou redynamiser la démarche PCAET auprès de l'ensemble des acteurs du territoire,
- Visualiser et mesurer l'avancement des actions,
- Partager les réussites et susciter la réflexion sur les améliorations à apporter,
- Fournir un point d'étape sous la forme d'un support de communication à destination du public,
- Lancer la réflexion sur ce que pourra être l'évaluation finale du PCAET à 6 ans.

Le Pays sera chargé de récupérer les données nécessaires auprès des EPCI pour produire ce bilan à trois ans. Il sera accompagné par le groupement Ecovia Akajoule qui l'a accompagné lors de l'élaboration du Plan Climat.

3. Réalisation du bilan à final

Le Pays aura également la charge de récupérer les données nécessaires auprès des EPCI pour effectuer le bilan final de la mise en œuvre du PCAET. Il sera accompagné par le groupement Ecovia Akajoule.

II. Les indicateurs

Chaque action des programmes d'action du Plan Climat fait l'objet d'une fiche qui identifie :

- Le **descriptif** de l'action,
- Le **pilote** et les partenaires,
- Les **objectifs** / ambitions à 6 ans,
- Les impacts envisagés,
- La liste des tâches à réaliser / le **calendrier** prévisionnel,
- Des **indicateurs de suivi** pour suivre l'avancée de l'action et estimer ses impacts.

III. Outils et instances de suivi

Différents outils seront ainsi mis en place pour le suivi du Plan Climat :

- Un **tableau** de suivi excel des actions,
- Un **suivi rédactionnel** par fiche-action
- Des **comités de suivi** réguliers avec les référents des programmes d'action des EPCI ainsi que des acteurs,
- Des **commissions thématiques** par actions selon les besoins,
- L'établissement de **bilans annuels** des actions.

IV. Récapitulatif de l'ensemble des plans d'action

1. Programme d'action du Pays Vesoul Val de Saône

N° de l'action	Axe	Objectif	Descriptif
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Communiquer sur les données quantitatives et qualitatives de l'eau afin de responsabiliser tous les usagers
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibiliser à l'utilisation de modes de déplacement alternatifs
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels de la biodiversité associée ainsi que de la ressource en eau dans le SCoT
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Recensement des friches sur le territoire du Pays Vesoul – Val de Saône
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux moyens	Sensibiliser à l'alimentation saine et de proximité
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	Valorisation et développement du cadastre solaire
2.4.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.4 - L'éolien développé respectueusement et pleinement accepté	*Cf. fiche action de l'objectif T.2*
3.2.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.2 - L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique	Valorisation des actions des conseillers du réseau de la transition écologique et économique (RT2E), notamment organisation de retours d'expériences sur les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
3.3.3	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Promotion des actions de la FDC 70 en faveur du bocage et des paysages
3.4.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.4 - Une vulnérabilité du territoire maîtrisée dans un contexte d'incertitude climatique	Recenser les DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), obligatoires pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur puis communiquer sur les risques majeurs, les actions de prévention et les bons réflexes à adopter par les habitants
T1.1	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T1 - Une population mobilisée pour l'avenir de son territoire	Poursuivre la dynamique Club Climat

T2.1	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T2 - Une gouvernance territoriale orchestrant le développement des EnR	Accompagner les acteurs du territoire au sujet des EnR, notamment les collectivités dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER)
T3.1	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Organiser un forum Santé-Environnement
T3.2	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Sensibilisation à l'aide de l'outil « Fresque »
T3.3	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Accompagner et mettre en lien les acteurs
T3.4	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Organiser des évènements « retours d'expérience » à propos d'opérations liées aux transitions écologique et énergétique
T3.5	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Sensibiliser le grand public aux enjeux des transitions écologiques et énergétiques à travers un spectacle
T3.6	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Sensibiliser aux économies d'énergie (mémo écogestes, programme Écopousse, mallette pédagogique « explorer l'électricité », Défi à énergie positive)
T3.7	Axe transversal - Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire	Objectif T3 - Un même niveau d'information pour tous au service d'une transition équilibrée	Promotion des actions dans le cadre du PCAET (lettre d'info, site internet, stand climat…)

2. Programme d'action de la Communauté de Communes du Triangle Vert

N° action	Axe	Objectif	Descriptif
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Créer une base de données (cadastre thermique) des bâtiments publics et privés à rénover
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique

1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO - achat d'un mini-bus électrique pour le service enfance et création d'une aire de covoiturage à QUERS
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer le réseau de véloroutes / voies vertes
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibilisation des agents et éco-responsabilité de la collectivité
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Prévoir une étude systématique de production d'énergie renouvelable pour les projets intercommunaux et inciter les communes à réaliser une étude pour les projets communaux
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Inscrire dans le PLUi des mesures permettant ou incitant à la production d'EnR, dont photovoltaïque
1.4.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi
1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer et soutenir les entreprises de réparation de vélos
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Engager une étude pour un projet de lieu de vente de produits locaux du territoire - Action de communication à créer sur l'existence des produits du territoire
1.5.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	Encourager des projets photovoltaïques d'envergure qui préservent les terres agricoles : friches industrielles, grandes toitures, ombrières de parkings, agrivoltaïsme
2.3.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique

3. Programme d'action de la Communauté de Communes Terres de Saône

N° action	Axe	Objectif	Descriptif
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Incitation et sensibilisation des habitants. Sensibilisation à la sobriété des usages du quotidien. Diffusion d'une campagne de communication et mise en place d'une politique d'aide financière à l'installation de différents équipements d'économie d'eau.
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer les aides financières locales à la transition
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Communication : relayer les communes et leurs projets.

1.1.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Action forte de communication sur la suppression du fioul et du propane comme mode de chauffage et aides au remplacement.
1.1.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	État des lieux et recensement auprès des communes. Aide à l'ingénierie pour la réalisation de réseaux de chaleur, en lien avec la suppression de l'utilisation des énergies fossiles.
1.1.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Rénovation de plusieurs bâtiments communautaires (écoles par ex). Intégration des matériaux biosourcés dans la commande publique.
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 - Un territoire et des usages respectueux du cycle de l'eau et de ses ressources naturelles (qualité/quantité)	Protection des captages d'eau / Anticipation de la baisse ressource en eau / Prise de compétence + / Schéma directeur d'eau potable et mise en œuvre 2025-2026 /Renaturalisation et désimperméabilisation
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer le réseau et amplifier l'usage de véhicules électriques en autopartage « autocampagne ».
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Entretenir et développer le réseau de véloroutes / voies vertes. Faciliter l'aménagement de voies de mobilité sécurisées vers les entreprises et les écoles et collège.
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Mise en place du circuit cyclable du schéma intercommunal des mobilités
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	CHALLENGE DE LA MOBILITE (ADEME) : Inciter les entreprises, collectivités à y participer
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Un territoire et des infrastructures publiques exemplaires. Sensibilisation à la sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, planifier coupures d'éclairage public. Connaître et maîtriser les différentes consommations. Exemplarité des bâtiments publics et des infrastructures (eau, énergie). Sensibilisation des utilisateurs.
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Faire des économies d'énergie – Prévention et sobriété énergétique pour les agents de la CC
1.4.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Construction d'un nouveau siège communautaire
1.4.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Évaluer l'impact des projets sur l'environnement et orienter les actions nécessaires.
1.4.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Organisation d'un Colloque environnemental
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	La mise en place d'une réflexion de territoire sur les besoins en maraichage et une étude de faisabilité d'équipements communautaires.
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des ENR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 - Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricole	Aide financière à l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation. Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
3.2.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.2 -	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité

		L'adaptation de l'économie pour répondre au défi du changement climatique	
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, ainsi que les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présentes localement.
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants
3.3.3	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Reméandrement de cours d'eau affluents de la Saône ou de La Lanterne / Besoin de financement d'opération de restauration des continuités écologiques et milieux humides
3.3.4	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Replantation de haies, d'arbres divers...
3.3.5	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Diffuser des nichoirs, des hôtels à insectes, hôtels à hérissons des semences pour préserver la biodiversité ordinaire et sensibiliser à la richesse du vivant du territoire.
3.3.6	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Atlas de la biodiversité communautaire

4. Programme d'action de la Communauté de Communes Des Hauts Val de Saône

N° action	Axe	Objectif	Descriptif
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer une sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, empreinte carbone des outils numériques, éclairage public, enseignes lumineuses… via des conférences, ateliers, communication etc.
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer les aides financières locales à la transition
1.1.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer les formations sur l'auto-rénovation. Exemples : ateliers organisés par l'ADERA ou des artisans
1.1.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
1.1.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec

			les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.1.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Encourager la réhabilitation de friches sur le territoire
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Recensement des captages d'eau pour évaluation la capacité de production et de stockage
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Lancer une étude d'opportunité sur les transports à la demande
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Mise en place d'infrastructures de covoiturage
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.
1.3.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager la réouverture de la gare de Jussey (en appui du Pays)
1.3.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibilisation des agents et des élus au covoiturage
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations
1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Valoriser les biodéchets, en s'appuyant sur les entreprises, établissements publics et ESS locales
2.3.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau

3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants

5. Programme d'action de la Communauté de Communes Des Combes

N° action	Axe	Objectif	Action
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Expérimentation Attractivité – Logement sur la Communauté de communes des Combes
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...
1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer et valoriser le prêt de VAE fait par l'office de tourisme, et réaliser une étude sur la création d'un package tourisme durable.
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer les pistes cyclables en voies sécurisées
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire (avec le SIED)
1.3.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Sensibilisation des agents et éco-responsabilité de la collectivité
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Systématiser les études de production d'énergie renouvelable pour les projets communaux et intercommunaux de construction, réhabilitation, rénovation
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Sobriété foncière / Encourager la réhabilitation de friches sur le territoire
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi

1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
2.2.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.2 – Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse	Favoriser un ou plusieurs projets de distribution de bioGNV (gaz naturel véhicule) pour l'alimentation de bennes à ordures, véhicules de transports en commun…
2.3.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.3 – Une ressource en bois préservée et raisonnablement exploitée	Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables : moins de défrichements, espaces « sanctuaires », expérimenter la suppression du drainage dans certaines parcelles forestières, développer les connaissances sur les espèces adaptées au changement climatique
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur

6. Programme d'action de la Communauté d'Agglomération de Vesoul

N° action	Axe	Objectif	Action
1.1.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Créer une base de données (cadastre thermique) mise à jour régulièrement des bâtiments publics (dont scolaires) et privés à rénover et des zones prioritaires d'action, avec une "ressourcerie du bâti" pour utiliser en prioriser les bâtiments déjà existants
1.1.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer une sobriété des usages du quotidien : mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments publics, empreinte carbone des outils numériques, éclairage public, enseignes lumineuses… via des conférences, ateliers, communication etc.
1.1.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Accompagner en priorité les personnes modestes ou très modestes dans leurs démarches de rénovation
1.1.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités (dont scolaires) pour donner l'exemple
1.1.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Développer et structurer le recyclage la récupération des déchets du bâtiment, en organisant une bourse aux matériaux regroupant particuliers et professionnels
1.1.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.1 - Un bâti rénové, économe et adapté	Faire connaître le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique (en priorité) et de production d'énergie renouvelable (dans un deuxième temps) des particuliers - sensibilisation, communication, et accompagnement en relation avec les structures et associations déjà existantes, SOLIHA, CAUE, ADERA, avec les bailleurs sociaux, avec les copropriétés ...

1.2.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Améliorer la protection des captages d'eau : sensibiliser les élus aux périmètres de protection, tenir compte des études d'impact déjà réalisées, mettre en œuvre les actions nécessaires découlant de l'étude diagnostic eau et assainissement
1.2.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.2 – Un territoire aux usages respectueux du cycle de l'eau	Anticiper la baisse de la ressource en eau : réfléchir à des économies d'eau dans la gestion des espaces verts (plantations, fleurs, pratiques…) à l'échelle des communes, faire des cultures ou des productions moins gourmandes en eau, opter pour des plantations adaptées à l'évolution climatique
1.3.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relayer la communication réalisée par le pays sur l'offre MOBIGO
1.3.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Encourager le maintien des commerces et services existants dans les bourgs pour limiter les déplacements, et communiquer sur ces commerces pour développer leur activité
1.3.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Réaliser une étude d'opportunité pour les vélos libre-service
1.3.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Entretenir et développer le réseau de véloroutes / voies vertes
1.3.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Développer les pistes cyclables en voies sécurisées
1.3.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Elaborer un diagnostic et un plan d'action des mobilités sur le territoire et développer un schéma des déplacements doux, notamment pour les créations/extensions de zones d'activité.
1.3.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Associer l'ESS au transport de biens et marchandises du quotidien
1.3.8	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.3 – En route vers des mobilités durables et mutualisées	Relancer et favoriser le ferroutage (avec les grandes entreprises locales par ex)
1.4.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Systématiser les études de production d'énergie renouvelable pour les projets communaux et intercommunaux de construction, réhabilitation, rénovation
1.4.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Inscrire dans le PLUi des mesures permettant ou incitant à la production d'EnR, dont photovoltaïque
1.4.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Etablir une vision stratégique du développement des EnR, notamment des zones propices au développement de telle ou telle filière (PV/éolien/méthanisation/autres)
1.4.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Contrat d'objectif territorial (COT)
1.4.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.4 – Une action publique motrice et exemplaire	Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire : encourager l'autoconsommation, les projets citoyens, la mise en commun avec les autres communautés de communes...
1.5.1	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Former aux métiers de la réparation, du réemploi et des consignes, notamment en permettant l'accès au grand public aux outillages et machines disponibles dans les établissements scolaires

1.5.2	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Déploiement de composteurs collectifs sur le territoire communautaire, fourniture de composteurs individuels
1.5.3	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Mobiliser et accompagner les acteurs des secteurs agricoles et industriels pour développer des projets d'écologie industrielle et territoriale
1.5.4	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Sensibiliser de manière plus importante, en milieu scolaire et auprès du grand public, aux sujets de l'agriculture, l'alimentation et la cuisine via des ateliers, des cours de cuisine, des conférences. Travailler avec le SYTEVOM pour des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire et au réemploi
1.5.5	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir les entreprises et associations qui font de la réparation et favoriser l'émergence d'actions favorisant le réemploi
1.5.6	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Promouvoir l'agriculture locale : renforcer la communication sur les dispositifs existants « Je veux du local » et « Agri local », expérimenter un système de logistique locale pour la distribution de produits locaux, aide au développement de points de vente ou de réseaux d'agriculteurs, marchés locaux... développer les AMAP dans les entreprises et administrations
1.5.7	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants (activités des collectivités publiques, habitat partagé…)
1.5.8	Axe 1 - Une qualité de vie préservée grâce à un territoire sobre	Objectif 1.5 – Des circuits courts et une économie circulaire adaptés aux besoins quotidiens	Valoriser la « mine urbaine » (sous recyclage, production de matière première issue du recyclage, les rendre disponible sur les territoires), en s'appuyant sur le réseau d'acteurs locaux (dont ESS).
2.1.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.1 – Une production d'énergie solaire préservant les usages et la production agricoles	Encourager des projets photovoltaïques d'envergure qui préservent les terres agricoles : friches industrielles, grandes toitures, ombrières de parkings, agrivoltaïsme
2.2.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.2 – Une méthanisation encadrée pour une production vertueuse	Favoriser un ou plusieurs projets de distribution de bioGNV (gaz naturel véhicule) pour l'alimentation de bennes à ordures, véhicules de transports en commun…
2.5.1	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants	Etudier les potentiels d'innovations dans des filières moins matures (utilisation et de production d'hydrogène à partir d'énergie renouvelable, récupération et valorisation locale des bio déchets, bio GNV…)
2.5.2	Axe 2 - Un développement raisonné des EnR&R pour atteindre la neutralité carbone	Objectif 2.5 – Une dynamique de recherche et développement sur des processus innovants	Valoriser des opérations exemplaires (contexte, technologie…) et s'appuyer sur elles pour la communication, comme la géothermie avec la maison des services par exemple
3.3.1	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux humides associés aux cours d'eau
3.3.2	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité	Organiser dans les communes des journées « nettoyage de la nature »

		permettant au territoire de s'adapter	
3.3.3	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Former et accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales, ainsi que les habitants, les commerçants, et les entreprises locales aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et les associations présentes localement.
3.3.4	Axe 3 - Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques	Objectif 3.3 - Des milieux naturels fonctionnels et riches en biodiversité permettant au territoire de s'adapter	Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles et dans les communes pour désimperméabiliser, créer des îlots de fraîcheur. Sensibiliser autour des enjeux d'alimentation, de ressource en eau, de nature. Préserver et restaurer les jardins et vergers partagés déjà existants

7. Programme d'action de l'ADERA

L'Adera porte 3 actions :

- Animation autour de la thématique des énergies renouvelables
- Réaliser des animations sur les écogestes et la rénovation énergétique
- Faire connaître le service France Rénov'

8. Programme d'action du CPIE

Le CPIE porte 3 actions :

- Information et mobilisation des habitants du territoire pour le PCAET en créant du lien social
- Mon territoire en transition : le climat change et nous ? Accompagnement de communes rurales sur la transition climatique
- Accompagnement des territoires à la mise en place d'une action concrète

9. Programme d'action de la Chambre d'Agriculture

La chambre d'agriculture porte 13 actions :

- Valorisation des friches bâties agricoles
- Accompagnement à la commercialisation en circuits courts des productions agricoles
- Accompagnement de la démarche d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial départemental Haute-Saône « CROQUE SAONE 70 – par et pour les haut-saonois.es»
- Accompagnement du développement de la diversification des productions agricoles
- Accompagnement des projets de développement de la production photovoltaïque préservant les besoins agricoles
- Accompagnement des projets et des installations existantes de méthanisation agricole à la ferme
- Accompagnement des propriétaires de petites propriétés forestières privées
- ParteN'Air - Qualité de l'air-revenu agricole- adaptation
- Diagnostics de transition bas carbone/ adaptation au changement climatique des exploitations
- Projections climatiques à l'échelle d'une commune
- Conseil en production durable de l'atelier bovin lait ou bovin viande
- Sensibilisation des élus locaux aux enjeux d'adaptation des exploitations agricoles du territoire
- Projet d'animation territoriale : l'agriculture en val de Saône- quels projets face aux enjeux de demain ?

10. Programme d'action des Communes Forestières (COFOR)

L'association des communes forestières porte 4 actions :

- Valoriser la ressource en bois détenue par les communes propriétaires de forêt pour approvisionner les chaufferies collectives du territoire
- Stocker du carbone et substituer des matériaux énergivores par le matériau bois dans la construction publique
- Sensibiliser les propriétaires de forêt (publics et privés) et les entreprises du territoire à un projet carbone forestier pour expérimenter et déployer la labélisation bas carbone
- Accueillir une exposition sur « la forêt publique et les changements climatiques »

11. Programme d'action du Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED)

LE SIED 70 porte 7 actions :

- Poursuivre la rénovation de l'éclairage public
- Inciter les collectivités à rénover leur patrimoine bâti
- Renforcer et développer un réseau de bornes électriques de recharge sur le territoire
- Contribuer à la mise en place d'une station de distribution multi-énergies pour véhicules (GnV, hydrogène, électricité)
- Inciter les collectivités à installer des panneaux photovoltaïques et solaires thermiques
- Inciter les collectivités à installer des chaudières bois et réseaux de chaleur
- Inciter les collectivités à installer de la géothermie

12. Programme d'action du SYSTEVOM

Le SYSTEVOM porte 4 actions :

- Valoriser les biodéchets, en s'appuyant sur les entreprises, établissements publics et associations de l'économie sociale et solidaire (ESS) locales
- Promouvoir le compostage
- Promouvoir les entreprises et associations qui font de la réparation et favoriser l'émergence d'actions incitant au réemploi
- Sensibiliser les scolaires aux actions de prévention des déchets

13. Programme d'action de GRDF

GRDF porte 2 actions :

- Gérer et valoriser les Biodéchets
- Accompagner l'émergence de projets de méthanisation